

Vol. 47— ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 2 SEPTEMBRE 1960 PRIX: 10c

NOTES DE LA SEMAINE

Ecole sans discrimination

Selon un rapport qui a été publié dans **Time**, les élèves des high schools de l'état d'Oregon doivent dépenser en moyenne $238.46 par année pour entretenir leur vie sociale. Il leur faut acheter des anneaux de classe, prendre part à des soirées de danse dispendieuses, conduire une voiture, etc. En conséquence, plusieurs élèves de condition modeste quittent l'école. Et pourtant, si les parents moins doués des biens de la terre organisaient une école où leurs enfants seraient à l'abri de ces comparaisons, ce serait antidémocratique . . .

Grève des fermiers

Le prix des produits agricoles a diminué de 7 pour cent depuis 1949, tandis que le coût des produits dont le fermier a besoin a monté de 32 pour cent. On a parlé d'une grève d'achat par les fermiers organisés. Il serait peut-être plus sage que les agriculteurs s'organisent pour fabriquer les produits dont ils ont besoin.

M. Green et le Pape

L'hon. Howard Green a connu les douleurs de la solitude quand il a essayé de faire rétablir la commission des Nations Unies pour le désarmement. On le considérait comme naïf et idéaliste. Il n'était pas seul, cependant, dans cette situation. Les Souverains Pontifes en goûtent les amertumes depuis la première grande guerre. Pie XII, par exemple, a inventé l'expression Guerre A-B-C (Atomique, Biologique, Chimique) dans un effort géant pour réveiller la conscience humaine. Peut-être que, dans la poursuite de cette cause commune, le Canada trouvera moyen de reviser sa politique ancienne qui n'attribue pas d'utilité aux relations diplomatiques avec le Vatican.

Danse et famine

M. Camille L'Heureux, rédacteur du **Droit**, n'a pas trop de sympathie pour les députés qui se sont plaints de la longue session du Parlement. Il relève qu'ils ont bien travaillé 55 heures par semaine dans les dernières semaines, mais aussi qu'ils se sont contentés de 25 heures et demie de labeur au début de la session. C'est le cas de dire que le même être peut parfois jouer le rôle de la cigale et plus tard celui de la fourmi.

Presse et écoles

Les grands quotidiens du Canada, faisant écho aux déclarations solennelles d'importantes organisations internationales de la presse, ont protesté contre le geste de Mme Sirimavo Bandaranaike, nouvelle gouvernante du Ceylan. Elle a l'intention de nationaliser la presse de son pays. Quelle infraction à la liberté d'expression!

Peu de cas a été fait cependant de la deuxième partie de cette politique, à savoir, la nationalisation des écoles en retirant à toutes les écoles privées et paroissiales, les octrois gouvernementaux.

Pourtant, les dictateurs ont l'habitude de poser ces deux gestes. Pourquoi ne pas se préoccuper du deuxième, au nom de la liberté pratique des parents dans le choix de l'école pour leurs enfants?

Les Frères coadjuteurs Oblats inaugurent la nouvelle maison des retraites fermées

Ce ne fut pas sans une intention particulière de la part des autorités, ni surtout sans mérites spéciaux de leur part que les Frères coadjuteurs oblats inaugurèrent par leur retraite annuelle la nouvelle maison de retraites fermées de St-Norbert. Comme tant d'autres oeuvres religieuses dans tout l'Ouest, ce nouvel édifice est dû en bonne part au travail et aux talents des Frères coadjuteurs. Des entrepreneurs laïcs ont élevé le gros oeuvre, mais ce sont les frères, talentés et expérimentés dans plusieurs métiers qui se chargèrent des sous-contrats.

Les longs corridors aux couleurs discrètes, la chapelle avec ses bancs confortables, ses prie-dieu, ses autels et ses confessionnaux, la salle de conférence avec ses meubles et fauteuils, chacune des 56 chambres avec ses armoires et meubles, en un mot chacun des appartements présente le résultat des multiples gestes et efforts des Frères coadjuteurs. Et puis, véritable symbole de l'ensemble de leur vie, il y a tout ce travail qu'on ne voit pas, travail de spécialistes pourtant. Dans chacun des murs passent en tous sens, des fils électriques, des tuyaux de chauffage, d'égouts, d'aération, installés là par leur ingéniosité. Puis, si l'on pénètre dans les endroits habituellement secrets, la cuisine, la chaufferie, la buanderie, l'on remarque les nombreuses machines massives qui assurent tous les différents services modernes. Toutes ces installations sont aussi l'oeuvre des Frères coadjuteurs. On estime que leur travail aura économisé environ $60,000.

Quatre frères surtout ont exécuté ou dirigé ces différents travaux. Le Frère Gérard de Grandpré installa l'électricité, le Frère Philippe Lafaille, le système de chauffage, le Frère Denis Boulet, la plomberie, et le Frère Jean-Baptiste Lacasse exécuta les nombreux travaux de menuiserie, y compris fauteuils de luxe, etc.

Le Frère Manerlaluk, le premier frère d'origine esquimaude, aida dans les différents domaines et démontra une grande habileté. Le Frère Georges Croteau, du vicariat apostolique Keewatin, apporta aussi de l'aide à plusieurs travaux.

La maison de retraites bénéficia également d'une aide importante de la part des novices oblats, presque voisins de la maison de retraites. Ils aidèrent à plusieurs travaux et firent tout le peinturage. Une vingtaine d'entre eux consacrèrent une bonne partie de leur journée, pendant un gros mois, à ces différents travaux. La nouvelle maison de retraites leur témoigne sa reconnaissance.

La Providence se chargea aussi d'un certain geste de reconnaissance. Une construction aussi considérable, même bien menée, n'a jamais une date bien assurée pour son achèvement. La température, les différents fournisseurs ne suivent pas toujours les souhaits du contremaître. Ainsi ce fut une délicatesse de la Providence de permettre aux ouvriers de cette oeuvre de l'inaugurer eux-mêmes. Le 15 août, journée habituelle des premiers voeux au noviciat, la chapelle était prête pour sa première fonction publique: celle des voeux des novices. Puis, le reste des travaux s'acheva à temps pour permettre aux Frères coadjuteurs d'y avoir leur retraite annuelle, comme première retraite de la nouvelle maison.

Le travail discret des méritants Frères coadjuteurs aura eu une mesure de récompense.

Les Oblates Missionnaires de M.I. érigées en Association de perfection

CITE DU VATICAN (CCC) — Par un décret en date du 12 mai 1960, la S. C. des Religieux vient d'autoriser Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières au Canada, à ériger dans son diocèse les Oblates Missionnaires de Marie Immaculée en "Association de perfection". L'"Association de perfection" représente, selon le droit actuel, l'étape préliminaire à l'érection en Institut Séculier et place ainsi les Oblates sous la juridiction de la Sacrée Congrégation des Religieux.

Dès l'érection canonique aux Trois-Rivières, toutes les maisons des Oblates à travers le monde se trouvent "ipso facto" rattachées à la Maison centrale et à l'Association des Trois-Rivières; les Ordinaires peuvent recevoir les Oblates dans leurs diocèses respectifs selon les Constitutions déjà soumises à la S. C. des Religieux. Enfin, l'Association doit être régie, à toutes fins pratiques, selon les normes qui régissent les Congrégations de droit diocésain.

Les Oblates Missionnaires de Marie Immaculée, qui ont été fondées par le R. P. Louis-Marie Parent, O.M.I., en 1952, comptent plus de 1,000 membres et sont répandues dans plus de 50 diocèses, dont plusieurs en territoires de mission.

Préparer de 20 à 50 ans d'avance le développement de nos ressources

GUELPH, Ont. — En vue de stimuler l'activité du marché et de créer du travail, le Canada devrait préparer le développement de ses richesses naturelles de 20 à 50 ans à l'avance, a déclaré le ministre fédéral des Ressources.

M. Alvin Hamilton parlait au 15e congrès annuel de la Société américaine de conservation du sol, tenu à l'Institut agricole de l'Ontario.

"La concurrence mondiale devient de plus en plus vive et tout pays qui veut garder sa place sous le soleil doit se préparer à faire face à l'évolution du marché plusieurs années à l'avance", a-t-il affirmé.

"L'un des principaux objectifs de l'administration des ressources doit être la création d'emplois fondés sur le développement des ressources, en tenant compte des besoins du pays."

"Cet accent mis sur le maintien des niveaux d'emploi est un nouvel aspect intéressant qui a des incidences importantes sur la conservation et l'administration des richesses naturelles."

M. Hamilton a dit que la conférence sur "les ressources pour demain", qui doit avoir lieu à Montréal en octobre 1961, attirera plus de 500 délégués. Les 80 communications qui y seront données constitueront une évaluation de nos méthodes de conservation et d'administration dans les divers domaines des richesses naturelles renouvelables: l'agriculture, la forêt, les eaux, les pêcheries, le gibier et la récréation.



Environ 4,000 athlètes furent accueillis par le pape Jean XXIII, en une audience unique, sur la Place St-Pierre, avant l'ouverture des Jeux olympiques dans le nouveau stade romain. On le voit ici circulant à travers les groupes, assemblés par pays, donnant sa bénédiction et recevant leurs applaudissements. Le Pontife rompit une tradition en "marchant" au cours des cérémonies. (Photo NC)

Une audience d'une grande simplicité

ROME — D'un côté la majesté de la place Saint-Pierre, de la façade et de la coupole qui surmonte la plus grande basilique du monde, les ors des dais de velours cramoisi, les uniformes rutilants chamarrés ou flamboyants, les détachements en grande tenue, le trône pontifical, les trompettes lançant des sonneries de la Renaissance vers la colonnade du Bernin. D'un autre côté, une certaine bonhomie, une nonchalance, une familiarité. Ainsi était constitué le décor de l'audience pontificale solennelle accordée par le pape Jean XXIII sur la place Saint-Pierre aux délégations de sportifs et d'athlètes rassemblés à Rome à l'occasion de la 17e Olympiade.

Le peuple de Rome était venu en foule et il n'est pas si loin de son évêque que les étrangers le sont du pape. Les touristes transpiraient sous les vestes, mais de nombreux Romains n'avaient pas cru que leur respect du Saint-Père fut entaché par le fait d'être venus en bras de chemise.

On y discutait en connaisseur les dispositions de la cérémonie, on nommait les cardinaux qui, déjà, avaient pris place de part et d'autre du trône pontifical, on désignait du doigt tel dignitaire, on se reconnaissait, on s'interpellait, et puis on se tournait vers les délégations et on essayait de déchiffrer ou de deviner au passage les nationalités. On commentait sans méchanceté les tenues des athlètes et particulièrement des femmes, avec une mention spéciale pour le chapeau genre panama, type de couvre-chef tyrolien que portaient coquettement les Autrichiennes.

Arrivée du Saint-Père

Mouvement de foule parmi les dignitaires: le Saint-Père arrive. Voici sa démarche paysanne, sa silhouette trapue. Voici la robe candide et la mozette rouge. Eviva il Papa.

Jean XXIII s'adresse à la foule qui, maintenant, recouvre complètement la place Saint-Pierre. Il définit la valeur chrétienne du sport. Un silence relatif s'est fait sur la place. A la fin de son discours éclatent de nouvelles acclamations. Mais de très nombreuses traductions vont commencer tandis que, sous le dais, le Saint-Père accorde de petites audience publiques à des personnalités qui l'approchent en ployant le genou. Il n'y aura pas moins de quatorze traductions du discours, du français à l'arabe en passant par le japonais, le russe, le polonais, le chinois . . .

Audience d'une grande simplicité

Par décision du pape lui-même, l'audience malgré le cadre grandiose dans lequel elle se déroulait a été d'une extrême simplicité. Seul le trône couvert d'un baldaquin dressé sur un fond de tapisserie grenat, devant la haute façade de la basilique symbolisait la haute dignité de celui qui allait souhaiter la bienvenue de la Rome chrétienne aux athlètes venus de tous les coins de la terre.

Les athlètes, amenés par car au Vatican, s'étaient massés au pied du trône papal, après avoir défilé sous l'Arc des Cloches. Plusieurs cardinaux dont le secrétaire d'Etat, Domenico Tardini, avaient pris place autour du trône, avec d'autres hautes personnalités religieuses. Dans les deux grandes tribunes tendues de draperies rouges som-

(Suite à la huitième page)

L'allocution du Pape

CITE DU VATICAN — "Plaise au ciel que cette heureuse rencontre de ce soir qui éveille tant de souvenirs dans l'esprit frappe vos âmes en sorte que chacun de vous puisse avoir une plus haute idée de la dignité de l'athlète et qu'il puisse mieux entendre la mystérieuse voix spirituelle de Rome. Il est évident que nous ne pouvons pas souhaiter la victoire ni d'aucune équipe, ni d'aucun athlète chacun pris à part. Que cette victoire soit l'apanage de ceux qui la méritent le plus. Ce qui ne nous empêche pas de formuler des voeux fervents pour que les épreuves des jours à venir soient profitables à tous et que tous puissent en tirer les fruits les plus abondants". C'est en ces termes que le pape s'est adressé en latin aux athlètes participant aux jeux olympiques qu'il a reçus dans la place Saint-Pierre.

Encourager les exercices physiques

Jean XXIII, qui avait tout d'abord rappelé l'audience que son prédécesseur Saint Pie X accorda en 1903 au baron de Coubertin, "qui, a-t-il dit, a fait revivre les jeux olympiques", a poursuivi en disant: "Il faut apprécier au plus haut point l'exercice physique et non pas la récompense attachée à la compétition. Les règles d'une saine éducation familiale et de la formation de la jeunesse veulent que l'on veille à ce que dans les épreuves, on ne se soucie pas seulement du corps, et que la passion sportive n'entrave pas l'accomplissement des devoirs de chacun. Il n'en est pas moins certain qu'il faut toujours apprécier et encourager les exercices physiques honnêtement compris et les nobles épreuves sportives. Nombreuses et de grande valeur sont les qualités qui se développent chez l'homme par le moyen de ces épreuves".

Voeux du pape

Après avoir formulé le voeu qu'au cours des prochaines épreuves les athlètes sauront "donner l'exemple d'une saine émulation qui, a-t-il dit, ignore jalousie et ressentiment" et qu'ils feront preuve de sérénité, de bonne humeur et de modestie dans le triomphe, le Saint-

(Suite à la huitième page)

Une campagne pour l'assimilation des immigrants au Québec français

OTTAWA — Une campagne s'amorce dans le Québec afin d'intégrer dans l'élément canadien-français le plus grand nombre possible d'immigrants qui s'établissent dans cette province.

M. Arthur Rioux, de Rimouski, vice-président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, a révélé au cours d'une entrevue que la campagne sera menée par cet organisme.

Comme premier pas, la Fédération a décidé de former un comité de l'immigration, dont la tâche sera de faire de l'éducation auprès de la population québécoise afin de créer un courant d'opinion favorable aux Néo-Canadiens.

Chez les Canadiens français, il existe une certaine méfiance naturelle vis-à-vis des immigrants.

Action immédiate

Une action immédiate s'impose, a dit M. Rioux, si l'on veut que la majorité des immigrants s'intègrent au groupe franco-catholique. Ce qui n'est pas le cas à l'heure présente.

La Fédération, qui groupe quelque 240,000 membres, projette aussi de former dans chaque paroisse où existe une Société St-Jean-Baptiste un organisme d'inspiration française et catholique qui s'occupera des immigrants habitant ses limites.

L'organisme présentera au gouvernement du Québec d'ici quelques semaines un mémoire où, entre autres choses, il sollicitera son appui dans cette campagne.

La Fédération, a dit M. Rioux, est très confiante que le gouvernement québécois, déjà disposé à établir des agences à l'étranger pour mieux faire connaître le Québec, appuiera le comité dans son travail.

Elle veut travailler en collaboration avec tous les autres organismes s'occupant des immigrants et souhaite qu'il sera possible un jour de former une confédération de tous les mouvements d'immigration de la province.

Progrès du catholicisme à Formose en dix ans

TAICHUNG (CCC) — Erigée le 10 août 1950, la préfecture apostolique de Taichung, à Formose, a maintenant dix ans d'existence. Alors que lors de sa création, on comptait sur son territoire 4,000 catholiques, ceux-ci sont actuellement au nombre de 27,572. L'apostolat y est assuré par 69 missionnaires de Maryknoll et 17 prêtres chinois, auxquels s'ajoutent 10 frères chinois et 7 frères étrangers, ainsi que 55 religieuses chinoises et 22 soeurs missionnaires.

La photo ci-dessus représente, de gauche à droite, quelques-unes des personnalités ecclésiastiques et civiles qui ont pris part au 4e congrès international des migrations catholiques à l'Université d'Ottawa, récemment: M. J. J. Norris, de Rumson, N.J., président de l'I.C.M.C., Son Exc. Mgr S. Baggio, délégué apostolique, Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, Son Exc. Mgr Giuseppe Ferretto, représentant du Saint-Siège et président du Conseil suprême de l'émigration, Son Exc. Mgr Marie-Joseph Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, M. Clovis-E. Couture, de Montréal, président des Services d'immigration catholique, et Mgr Armand Malouin, vice-président de l'I.C.M.C. Des représentants de 28 pays ont pris part à cet important congrès. (Photo NC)

Déclaration de l'épiscopat canadien à l'occasion de la fête du Travail

Dans une déclaration publiée à l'occasion de la fête du Travail du 5 septembre et intitulée "Le monde ouvrier et l'immigration", l'épiscopat canadien invite le monde ouvrier à améliorer toujours davantage son comportement à l'égard des immigrants. Voici le texte intégral de ce message:

"Réconfortés par toutes les déclarations et les excellentes initiatives qui ont été prises, à l'occasion de la récente 'Année mondiale du réfugié', nous voulons demander de nouveau à tous les fidèles, dans ce message de la fête du Travail, de poursuivre les efforts déjà amorcés, et d'améliorer toujours davantage leur comportement à l'égard des immigrants.

"Nous nous adressons au monde ouvrier pour exprimer ce voeu, non seulement parce que nous croyons qu'en général son attitude est sympathique à l'égard des réfugiés et des immigrants, mais encore parce que nous pensons qu'il peut, par son exemple, influencer les autres secteurs de notre société.

"En effet, nous savons bien que les travailleurs ont officiellement approuvé la 'Déclaration universelle des droits de l'homme', qui stipule en particulier 'qu'aucun ne doit être privé arbitrairement de sa nationalité, ou empêché de changer de nationalité', et que les dirigeants syndiqués se sont opposés en maintes occasions à toute politique injuste d'immigration. Toutefois, malgré cette louable attitude, il n'est pas rare d'entendre encore quelque ouvrier dire: 'Pourquoi fournir du travail aux étrangers, alors que tant de Canadiens sont en chômage?'.

Une première réponse

"La réponse à cette question est assez simple. Il est vrai, d'une part, que nous ne devrions pas être dans la situation fausse de devoir procurer du travail à des ouvriers étrangers, alors qu'un si grand nombre de nos concitoyens sont sans emploi. Mais il est également juste de prétendre, d'autre part, que le Canada devrait être en mesure de faire bon accueil et d'offrir du travail à des ouvriers qui vivent et ont vécu depuis des années dans des circonstances de vie bien inférieures aux nôtres, même à celle des Canadiens sans emploi.

"Il s'agit avant tout de reconnaître qu'en fait 'l'indigence des autres étant plus grande que la nôtre', nous devons leur offrir l'assistance dont ils ont tellement besoin, même si cela doit nous priver de quelques avantages et nous obliger à accepter un autre niveau de vie inférieur à celui dont nous jouissons actuellement au Canada. Il n'est pas tellement sûr d'ailleurs qu'en aidant des immigrants durement éprouvés nous connaissions de telles privations. Le centuple n'est-il pas promis aussi bien aux nations qu'aux individus?

La protection des immigrants

"Nous voulons remercier tous ceux qui, de quelque manière, ont aidé les nouveaux immigrants et ont su les protéger contre l'injustice de certains employeurs sans scrupule. Fort heureusement, le sens moral de notre peuple canadien et l'influence des travailleurs syndiqués, des associations patronales, des gouvernants et de la presse ont empêché la multiplication de tels abus; mais une certaine vigilance doit continuer, puisque l'injustice est toujours condamnable.

"Une injustice faite à un travailleur, quelque part, est comme une injustice commise contre tous les travailleurs! C'est donc là un motif de plus pour inviter tous les groupes et toutes les classes de la société, à s'intéresser toujours davantage au sort de ceux qui ont besoin d'immigrer au Canada et à se préoccuper de leur bien-être dès qu'ils y arrivent. Si un étranger réside avec vous dans votre pays, vous ne le molesterez pas. L'étranger qui réside avec vous sera pour vous comme un compatriote et vous l'aimerez comme vous-même!'. (Lévitique, XIX, 33-34)

Un droit fondamental

"Il y a un droit fondamental à l'émigration que nous désirons mettre ici en évidence. Il inspirera les attitudes qu'il faut prendre et les programmes d'action qui doivent être élaborés.

"Peu de gens désirent vraiment quitter leur pays; et c'est le devoir des dirigeants civils de créer les conditions économiques qui permettront au plus grand nombre possible de demeurer dans leur patrie. A ce point de vue, nous devons apprécier l'assistance que nos gouvernants offrent régulièrement aux pays sous-développés, les aidant ainsi à améliorer considérablement leur situation économico-sociale.

"Mais quand, par ailleurs, une région est dans l'impossibilité de faire vivre une partie notable de sa population, faute de ressources, il appartient alors à l'Etat d'aider ces personnes à émigrer et à se trouver un pays d'adoption.

"Aucun pays ne peut refuser à ses habitants l'exercice de leur droit à l'émigration. Tout être humain doit être libre d'agir ainsi. Ce qui ne contredit pas l'opportunité de réglementer cette migration et le devoir de tout tenter pour encourager les gens à demeurer au pays.

Respect des droits de l'immigrant

"Mais ce qui est peut-être de plus grande importance, pour nous au Canada, à l'heure actuelle, c'est l'obligation que nous avons de respecter les droits des futurs immigrants.

"Pie XII, de regrettée mémoire, avait rappelé ce devoir dans les termes suivants: 'Le Créateur de l'univers a créé toutes les bonnes choses avant tout pour le bien de tous. C'est pourquoi, dans une certaine contrée, si la terre offre la possibilité de faire vivre un nombre plus considérable d'habitants, la souveraineté de l'Etat, même si elle doit être respectée, ne peut pas être exagérée à un point tel que pour des raisons inadéquates ou injustes, on interdirait l'entrée au pays à des gens honnêtes et dans le besoin. Pourvu bien entendu que le bien commun, étudié attentivement, ne l'interdise pas'. (Lettre à l'archevêque McNicholas)

Le bien commun

"C'est la tâche de l'Etat de savoir régler le rythme de l'immigration en vue du bien commun; mais c'est le devoir de tous de reconnaître qu'il y a un bien commun général au-dessus de celui de chaque nation, et au-dessus de celui de chaque groupe à l'intérieur d'un pays en particulier. Il y a le bien commun de l'humanité tout entière.

C'est sûrement dans l'intérêt général que des humains, qui ont souffert de traitements indignes, aient l'occasion de vivre un jour dans des conditions plus conformes à leur dignité de personnes humaines et d'enfants de Dieu, et cela indépendamment de leur race, de leur couleur ou de leurs croyances. Même si cela devait entraîner un niveau matériel de vie inférieur pour tous les habitants de leur pays d'adoption. C'est là une exigence non seulement de la charité, mais encore de la justice.

Défenseurs des droits humains

"Nous savons que dans le milieu ouvrier il y a d'ardents défenseurs des droits de l'homme. Le monde du travail organisé méritera le respect et la reconnaissance de tous les esprits bien pensants, tant et aussi longtemps qu'il continuera son action pour la promotion de la justice et de la charité sociales. Nous invitons donc les ouvriers canadiens à développer toujours davantage ce bel esprit de fraternité, rattaché à la paternité universelle de Dieu, et à favoriser l'accueil chez nous d'un nombre croissant d'immigrants dans le besoin.

"Nous prions nos gouvernants de poursuivre leurs efforts dans le même sens. Nous souhaitons que les gouvernements provinciaux continuent de surveiller de près ceux qui seraient tentés d'exploiter à des fins égoïstes les services des travailleurs en général et ceux des nouveaux immigrés en particulier.

Chômage et immigration

"Nous partageons l'inquiétude générale en ce qui concerne le chômage qui sévit dans notre pays. C'est une cause constante de souffrances pour les citoyens sans emploi et leur famille. C'est un obstacle sérieux à la venue d'un plus grand nombre de familles d'immigrants. Pour remédier à cette situation inquiétante, il faudrait une bonne organisation économico-sociale, selon les exigences de la justice et la charité.

"Nous apprécions vivement l'étude sur le chômage que poursuit le Sénat et les efforts des ministères du Travail pour améliorer la situation. Nous ne pouvons que recommander nous aussi la création d'un comité permanent, afin d'étudier et de chercher les remèdes appropriés à cet important problème actuel du chômage. Une telle commission pourrait avantageusement grouper des représentants du patronat, de la classe ouvrière, de l'Etat et de tout autre groupement directement intéressé à la question. Cette urgente question exige l'attention et la réflexion des meilleurs esprits."

Mort du cardinal O'Hara

PHILADELPHIE — Son Em. le cardinal John O'Hara, archevêque de Philadelphie et l'un des six cardinaux américains de l'Eglise catholique, est décédé dimanche à l'âge de 72 ans.

Il s'est éteint à l'hôpital de la Miséricorde, où il avait subi le mardi précédent une intervention chirurgicale nécessitée par une péritonite.

Le chef spirituel des catholiques du sud-est de la Pennsylvanie, au nombre de 1,513,000, avait reçu le chapeau cardinalice à Rome, en décembre 1958.

Le cardinal O'Hara était archevêque de Philadelphie depuis huit ans et demi. Précédemment, il avait été évêque du diocèse de Buffalo, N.Y. Il avait également été chancelier de l'Université Notre-Dame, de South Bend, Indiana.

Membre de la congrégation de Ste-Croix, il fut le premier de cette communauté à être élevé au rang de cardinal.

Son dernier voyage à l'étranger l'avait conduit à Rome pour y recevoir le chapeau cardinalice. A son retour, il s'était virtuellement condamné à la réclusion.

Linguiste averti et s'intéressant vivement aux affaires de l'Amérique latine depuis sa première jeunesse, il a servi son pays et son Eglise dans cette partie du monde.

Affectionnant particulièrement la tenue civile, il portait rarement son anneau épiscopal ou sa croix pectorale, insignes de son rang.

Son secrétaire a rappelé qu'il est fréquemment arrivé qu'un visiteur, venu à l'improviste, s'agenouillait devant le cardinal pour baiser son anneau.



Le cardinal John O'Hara

Ce dernier s'empressait alors de fouiller dans sa poche et de le glisser à son doigt.

Le cardinal O'Hara avait succédé à feu le cardinal Dennis Dougherty comme cinquième archevêque de Philadelphie, en 1951.

Au poste CBWFT (Canal 6)

Des circonstances imprévisibles peuvent entrainer des changements après la publication de cet horaire.

Du samedi au vendredi inclusivement

5.00—Mire et musique

Samedi 3 septembre

6.00—Le roman de la science
6.30—Nouvelles
6.45—Pile ou face
7.00—Walt Disney "Le cheval de l'Ouest"
8.00—Noir et blanc
8.30—Clé de sol
9.00—Sport d'été
10.00—Dialogues Marcel Faribault et Robert Fowler
10.15—Long métrage "La mariée ne peut pas attendre"

Dimanche 4 septembre

6.00—Contes du dimanche "Le rêve de Ciboulette"
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Des pays et des hommes
8.00—Petit théâtre "Opération pendantif"
8.30—Au pays de Neufve-France
9.00—Du coq à l'âne
9.30—Passe-partout "Tu enfanteras dans la joie"
10.00—Mensonges
10.30—Premier plan

Lundi 5 septembre

6.00—Au jeu
6.30—Nouvelles
6.45—Mes chansons
7.00—Tribune libre
7.30—Film Emission: Diéval-Esterel
8.00—Le siffleur
8.30—En plein air
9.00—Gendarmerie royale
9.30—Clé des champs
10.00—Vedettes d'aujourd'hui
10.30—Long métrage "Le pilote du diable"

Mardi 6 septembre

6.00—Furie
6.30—Nouvelles
6.45—Bonsoir Madame
7.00—Caméra '60
7.30—Passe-partout
8.00—Trio "L'été de la dernière enfance"
8.30—Théâtre chez vous "Robin des bois à Manhattan"
9.00—Monsieur Technos
9.30—Pays et merveilles
10.00—Théâtre O'Henry
10.30—Erroll Flynn
11.00—Maroc en marche

Mercredi 7 septembre

6.00—Le moulin aux images
6.30—Nouvelles
6.45—Du côté de chez Lise
7.00—Inspecteur Blaise "Le solitaire"
7.30—Mantovani La musique de Rodgers et Hammerstein
8.00—Le point d'interrogation
8.30—Théâtre des vedettes
9.00—Arsène Lupin
9.30—J'ai fait un beau voyage "L'Inde nouvelle"
10.00—Défi au danger
10.30—Long métrage "Les visiteurs du soir"

Jeudi 8 septembre

6.00—Antoine
6.30—Nouvelles
6.45—Coup de vent
7.00—Guillaume Tell
7.30—Panoramique "Maitre du Pérou"
8.00—A la porte St-Louis
8.30—Pour une chanson
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Figures de théâtre Micheline Presle
10.00—Jeu de mots
10.15—Ciné-Club

Vendredi 9 septembre

6.00—Les aventures de Jackie
6.30—Nouvelles
6.45—Collégiens troubadours
7.00—Caravane (de Cornwall)
8.00—Les beaux films "Le retour des gosses perdus"
9.30—Dans tous les cantons (à Cornwall)
10.00—Découvertes
10.30—Une étoile m'a dit
11.00—Ciné-vedettes "Boule de suif"

Elie

Rentrée des classes

L'école d'Elie est maintenant consolidée, comprenant le district d'Elie, Glengarry et Norway. Elle se trouve sous la direction des Soeurs de Notre-Dame-des-Missions. Les classes commenceront le mardi 6 septembre. Voici les noms des institutrices: Mlles M. Baril, D. Bisson et M. Allard, les Rév. Srs St-Ignace et Jean-d'Avila, principale.

Le district scolaire d'Elie a aussi élu cinq commissaires. Ce sont MM. Léopold Girard, président; Jos. Legault, vice-président; Paul Dufresne; Georges Désilet; Murdoc Vincelette et Oris Aquin, secrétaire. Le district fut divisé en six routes dont cinq furent confiées aux suivants: le sud, M. Carl Gustafson; l'ouest, M. Alfred Friesen; Bénard, Mme Olive Girard; le nord, MM. Albert Gervais et Paul Dufresne.

A l'école supérieure, les institutrices seront: les Rév. Srs Bernard, principale, Louise et Jean-d'Avila.

Va-et-vient

M. Victor Préfontaine, de Los Angeles, Californie, était en visite chez M. et Mme Grégoire Girard.

A Radio-Canada



Janine Fluet

par Gabriel LANGLAIS

Quand on est bachelière, danseuse, qu'on sait jouer du piano et du violon, qu'on chante et qu'on tricote et qu'en plus de cela on est comédienne, on peut se permettre toutes les distractions et toutes les fantaisies au monde. C'est le cas de Janine Fluet, B.A., épouse de Clément Fluet, journaliste, et mère de deux fils: Claude, 11 ans, et Marc, 10 ans.

Née à Ottawa un 7 mars, Janine Fluet dépasse à peine le cap de la trentaine. Elle avait 4 ans quand elle fit ses débuts de récitation au théâtre. Elle n'a pas cessé de s'y intéresser depuis. Diplômée du Conservatoire LaSalle, elle fit ses vrais débuts à Ottawa, au Caveau avec Guy Beaulne, et en anglais avec le Canadian Repertory Theatre. Son mariage, il y a douze ans, ne l'empêcha pas d'étudier et de jouer. Le jour, elle était bibliothécaire et le soir, elle suivait des cours quand la scène ne la tenait pas occupée. Le poste CKCH, à Hull, lui fournit pour la première fois l'occasion de se faire entendre à la radio. On l'entendit plus tard dans le rôle du "Docteur Claudine", ainsi que dans "Vie de femmes", Face à la vie", "Rue principale" et dans l'"Ardent voyage".

Du cabaret à Radio-Canada

Janine Fluet, qui a fait du cabaret à Québec, après être arrivée troisième dans un concours de "Miss Cinéma", est au nombre des nombreuses comédiennes que la télévision a fait connaitre. Du rôle de Lucie Brodeur dans "14 rue de Galais", Janine passa à la "Famille Plouffe", au "Petit Café" et aux "Belles histoires des pays d'en haut" où, à quelques heures d'avis, elle remplaça Denyse Filiatrault, dans le rôle de la soeur de l'avare.

Bien que sa carrière au cinéma fut de courte durée, elle y connut le succès dans le "Rossignol et les cloches" et dans plusieurs films de l'ONF. Janine Fluet, qui raffole des voyages au point de vouloir faire le tour du monde sur un voilier de 70 pieds, est douée d'une mémoire formidable; elle adore la nature et les animaux et sa grande ambition est de jouer Racine et les comiques, Bachelière, elle se complait souvent à lire le latin dans le texte.

LE VAINQUEUR DE SAINTE-FOY

QUEBEC — Le duc de Lévis est une des figures dominantes de la Guerre de Sept Ans au Canada. Notre Histoire a retenu de lui quelques images d'Epinal. On ignore généralement qu'il a poursuivi une brillante carrière militaire en Europe, qu'il est devenu gouverneur de l'Artois, maréchal de France et duc héréditaire.

Le Conseil de la vie française a pensé évoquer ces aspects de la vie du lieutenant de Montcalm en cette année du deuxième centenaire de Sainte-Foy. M. Pierre Gosselin, licencié ès lettres de Laval, a accepté de parler de François duc de Lévis, à la tribune radiophonique du Conseil de la vie française. Sa causerie sera irradiée sur le réseau français de Radio-Canada, le samedi trois septembre, de six heures moins quart à six heures.

Mon Dieu, aidez-moi et, sans que je le sache, servez-vous de moi pour faire un peu de bien.
Elisabeth LESEUR.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Il y a de cela plusieurs années déjà, un jeune homme bien musclé sortait de la collation des grades d'un "college" des Etats-Unis, bien décidé à faire du baseball son occupation principale. Les connaisseurs d'alors lui dirent qu'il avait bien tort et qu'il ne réussirait jamais à devenir une vedette de ce sport. Et les événements devaient leur donner raison pour un certain temps du moins. Notre athlète végéta durant quatre saisons dans les ligues mineures et il songeait sérieusement à tout laisser tomber quand il fut embauché comme lanceur de relève par les Yankees de New York. Après une première saison pas trop mauvaise, il s'engagea dans sa deuxième année et rien de spectaculaire semblait devoir lui arriver jusqu'au jour où il tomba sérieusement malade. Transporté d'urgence à l'hôpital, on lui donna des antibiotiques, mais il fit une si mauvaise réaction qu'il faillit y passer et, pendant quelques jours, les journaux annoncèrent qu'il avait été inscrit sur la liste "critique" de l'hôpital. Il commençait à se remettre quand les Yankees annoncèrent qu'ils venaient de vendre son contrat aux Braves de Boston, devenus par la suite les Braves de Milwaukee. Cela se passait il y a douze ans.

Il y a deux semaines, ce joueur de baseball accomplissait un très grand exploit. Pour la première fois au cours de sa prodigieuse carrière, Lew Burdette parvenait à lancer une partie parfaite. Les Braves de Milwaukee n'ont jamais regretté les sommes d'argent qu'ils ont dépensées pour obtenir ce jeune athlète malade qui semblait devoir finir rapidement sa carrière dans les majeures. Les Yankees, de leur côté, ne pensent probablement plus à Burdette et ils aimeraient bien oublier la série phénoménale de victoires que Lew remporta au cours d'une série mondiale où il gagna trois joutes pour son équipe.

Bientôt!

La saison de baseball tire à sa fin. Les Pirates voguent à une fière allure et il semble bien que leurs plus dangereux rivaux ne parviendront pas à les rejoindre avant la fin de la course. Les Cardinaux et les Braves ne sont qu'à quelques joutes en arrière des meneurs et, comme on dit dans le jargon du sport, "tout peut arriver". Mais nous doutons fort que les Pirates faiblissent et nous les favorisons maintenant pour remporter un championnat qu'ils ont bien mérité. Notre club favori, les Dodgers de Los Angeles, ne fait plus autant de bruit. Pourrait-on leur appliquer la phrase déjà célèbre: "The Dodgers is dead"? A moins de surprise, le club de Wally Alston devra se contenter de la quatrième place, à quelques joutes seulement des meneurs, mais en quatrième position quand même. Les Braves de Charlie Dressen tiennent bien le coup. Ils termineront probablement en deuxième place, la position favorite de Dressen! Les Cardinaux de St-Louis seront heureux d'occuper la troisième position et leurs partisans pourront toujours dire: "Attendons à la saison prochaine".

Dans la ligue Américaine, Baltimore et Chicago tentent toujours de déloger les Yankees et ce n'est pas une tâche facile. Après des mauvais débuts, le club de la métropole américaine a repris ses allures victorieuses et une fois sur ce chemin les Yankees ne sont pas faciles à déloger. Nous croyons qu'ils tiendront le coup, mais nous n'en sommes pas certain du tout et il faudra surveiller les Orioles. Une série Yankees-Pirates serait intéressante, mais que dire d'une série opposant deux équipes qu'on a vues très rarement dans la grande finale du baseball américain? Quoi qu'il arrive, la lutte restera chaude dans les deux circuits et les amateurs de baseball ne peuvent demander mieux. Après quatre mois de jeux, moins de six joutes séparent les meilleurs clubs des deux ligues!

Attention!

On décerne déjà le championnat de la ligue de l'Ouest aux Blue Bombers et, ma foi, on a un peu raison. L'équipe de Grant semble capable de tout renverser sur son passage et, à moins d'une surprise fort désagréable, on voit difficilement comment les Blue Bombers ne parviendront pas à conserver la première place. Mais, et il y a toujours un mais, au football, les blessures peuvent jouer de mauvais tours aux meilleurs et il ne faudrait pas qu'un excès d'optimisme empêche les spectateurs de réaliser qu'ils assistent à un jeu, à un jeu joué par des athlètes qui sont des as dans leur métier, mais à un jeu quand même où le hasard peut parfois changer bien des choses.

En attendant, notons que les Lions de Vancouver rugissent de façon intéressante. Parviendront-ils enfin à se mériter une bonne place dans le classement et à se rendre jusqu'aux séries finales? Cette ville mérite certainement d'avoir un club gagnant, car les partisans des Lions ont été sur la brèche continuellement et même quand l'équipe a connu ses plus mauvais jours, ils ne se sont jamais éloignés du terrain et ils ont payé leur écot comme de bons partisans d'un club vainqueur.

A Calgary où on a changé d'instructeur, la situation n'est pas agréable pour personne. On accuse les joueurs de cette équipe de ne pas donner leur rendement maximum et on croit qu'un nouvel instructeur pourra peut-être secouer la léthargie d'une équipe qui ne paraissait pas si mauvaise au début de l'année. Il est malheureux qu'il y ait un membre faible dans la ligue de l'Ouest, car le calibre du jeu y est excellent, et si tous les clubs luttaient à chances passablement égales, les spectateurs n'auraient qu'à s'en réjouir. Nous ignorons ce qui fait qu'un club éprouve de la difficulté à recruter de bons joueurs, mais cela semble bien être le cas des Stampeders.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en Français.

"Dialogue" sur la peinture

A l'image du Canada, "Dialogue" est une émission bilingue. Chaque semaine, le samedi, à 10 h. p.m., deux personnalités, une francophone et une autre anglophone, se réunissent pour discuter, chacune dans sa propre langue, d'un sujet de grande actualité. Elles sont secondées par Mlle Andrée Francoeur, charmante interprète.

C'est ainsi que le 3 septembre, MM. Evan Turner et Robert Elie discuteront de "peinture". Nuls n'étaient mieux placés au Canada pour discuter peinture que M. Robert Elie, directeur de l'Ecole des beaux-arts de Montréal, écrivain et critique, ami de Borduas, et M. Evan Turner, directeur du Musée des beaux-arts de Montréal, qui organisa les expositions commémorant le centenaire de ce musée.

"Dialogue", une émission télévisée au réseau français de Radio-Canada, est réalisée par Jacques Dansereau.

Passe-partout

"Tu enfanteras dans la joie", tel est le titre d'une émission spéciale de "Passe-partout", qui vous sera présentée le dimanche 4 septembre, à 9 h. 30 p.m. En effet, il est beaucoup question depuis quelques années, de méthodes d'accouchement naturel, sans douleur. L'essentiel de ces méthodes consiste à supprimer l'appréhension, la peur de l'accouchement et à faciliter la délivrance par des exercices précis et réguliers au cours de la grossesse.

Un documentaire d'un intérêt évident pour les parents.

Bonsoir Madame

L'homme a inventé l'électricité et la femme a soumis l'énergie électrique au joug domestique. Bientôt submergée par une armée de bonnes à tout faire mécanisées, la femme fait face à un problème angoissant. Elle ne sait plus que faire de ses loisirs. Quand la lessiveuse, la repasseuse, la polisseuse, l'aspirateur, le malaxeur, la machine à laver la vaisselle et tous les autres robots de la maison ont accompli leur travail, madame se demande ce qu'elle fera de ses dix doigts.

Les organisateurs de la série "Bonsoir Madame" y ont songé et ils proposent aux téléspectatrices du réseau français une série de trois émissions qui traiteront des "hobbies" ou des occupations agréables auxquelles on peut se livrer durant les moments de loisirs.

A l'émission du mardi 6 septembre, l'animateur Laurent Lamy parlera de la céramique avec l'invitée de "Bonsoir Madame", Monique Poirier. La céramique connait une vogue inusitée depuis quelques années, et beaucoup de ménagères se procurent, souvent à des prix exhorbitants, des pièces ornementales pour leur maison. Mme Poirier, céramiste de carrière, enseignera aux téléspectateurs l'art du céramiste, au moins dans ses éléments.

Le mardi suivant, les téléspectatrices qui aiment les livres seront particulièrement intéressées à rencontrer l'invitée de l'émission, Mlle Marie Miette, qui parlera de reliure. Mlle Miette apprendra à ces dames la façon de relier avec art leurs livres préférés.

Ce trio d'émissions consacrées aux loisirs se terminera le mardi 20 septembre par une interview avec Micheline de Passilié, artiste bien connue des estivants de Percé où elle tient un ravissant magasin d'objets d'art. Mlle de Passilié enseignera aux téléspectatrices l'art délicat de l'émail sur cuivre.

Les émissions de "Bonsoir Madame" sont réalisées par Madeleine Marois.

"Méditerranée"

Pour revenir brièvement au mardi 6 septembre, signalons que l'émission "Méditerranée" sera remplacée, à 11 h. p.m., par un documentaire intitulé "Maroc en marche". "Méditerranée" reprendra l'affiche la semaine suivante à son heure habituelle.

Long métrage

Le long métrage du mercredi 7 septembre, à 10 h. 30, p.m., s'intitule "Les visiteurs du soir". Il s'agit d'un drame moyenâgeux de Marcel Carné avec Jules Berry et Arletty. Le Baron Hugues va marier sa fille, Anne, au chevalier Renaud. Deux ménestrels, Gilles et Dominique, envoyés de Satan, arrivent au cours de la fête.

Le Maitre du Pérou

Le troisième et dernier épisode de ce film sur la vie quotidienne d'une famille rurale du Canada français présentera en quelque sorte le dénouement des principaux problèmes exposés précédemment. Mais ce dénouement a quelque chose de dramatique et d'inattendu. Jusqu'à présent, le père de famille ne savait auquel de ses fils il devait laisser la terre. Voici que le problème se présente de façon singulière pour lui: il n'a pas à choisir entre ses deux fils, car ni l'un ni l'autre n'est décidé à devenir cultivateur, Après de multiples péripéties, le dilemne sera résolu. Ce troisième épisode du film "Le Maitre du Pérou", écrit et réalisé par Fernand Dansereau, passera à CBWFT le jeudi 8 septembre, à 7 h. 30 p.m.

Ciné-vedette

Le vendredi 9 septembre, à 11 h. p.m., "Ciné-vedette" présentera "Boule de Suif", un drame de guerre de Christian Jacque, tiré de deux nouvelles de Guy de Maupassant, avec Micheline Presle et Louis Salou. Les Allemands occupent la Loire-Inférieure. Le film raconte les événements terribles qui frappent les voyageurs d'une diligence qui fuit Rouen, devant l'avance des armées prussiennes.

"Noir et blanc ayant chanté tout l'été"

S'il faut en croire la série télévisée "Noir et blanc" que réalise Pierre Morin le samedi 10 septembre, à 8 h. p.m., la télévision, comme la cigale, pourrait répondre à la question classique "Que faisiez-vous au temps chaud?" par "Je chantais, ne vous déplaise". En effet, depuis les débuts de la série "Noir et blanc", on a vu défiler devant les caméras de Radio-Canada nombre de chanteurs de belle réputation tels que Lucille Dumont, Alain Denys, Jacques Thierry et Yolanda Lizi, pour ne nommer que ceux-là.

Mais la fable n'est pas finie, et la série non plus, même si s'achève la belle saison. Voilà pourquoi la fourmi pourrait répliquer très justement: "Eh bien dansez maintenant!". "Noir et blanc" ne s'en est certes pas privé non plus puisque les danseurs de Michel Conte ont participé à la plupart des émissions de la série et, qui plus est, (la fourmi en frémira d'envie) une des émissions du début d'octobre sera entièrement consacrée à la danse. Le réalisateur de "Noir et blanc" présentera aux téléspectateurs un bref historique de la danse, humoristiquement intitulé "Historique de la danse par les pieds". Cette histoire de la danse par l'image et le son se fera dans divers décors et diverses situations symbolisant tour à tour la rue, le sport, le folklore, le théâtre, l'amour et la foire.

C'est ainsi que l'histoire de la danse sera illustrée à partir du tam tam jusqu'au boogie-woogie en passant par le menuet, "la musique du Roy", le ballet et le charleston. Pour illustrer la danse dans la rue, l'orchestre de Michel Legrand jouera "Too darn hot" de Cole Porter. Pour le sport, ce sera "La petite suite" de Debussy; pour le folklore, un enregistrement de musique basque fait par Ducretet-Thompson; pour le théâtre, "Half the fun" de Duke Ellington, joué par le compositeur; pour l'amour, "Close" de Porter d'après un arrangement de Michel Legrand, et enfin pour la foire, "Maria Dolores", enregistré par Michel Legrand.

Michel Conte assurera la chorégraphie de cette demi-heure consacrée à la danse, première tentative du genre réalisée dans le cadre d'une émission de variétés à la télévision canadienne.

Les téléspectateurs apprécient hautement l'art de Michel Conte qui a créé de très belles danses notamment à "L'heure du concert", à "Music-Hall" et à "Radio-Canada vous invite" que l'on connait bien. Il était donc le chorégraphe tout désigné pour régler les danses de cette émission qui sera présentée le 1er octobre dans des décors signés de Claude Jasmin, avec des costumes de Richard Lorain.

Les téléromans

Le 19 septembre prochain, nos téléspectateurs retrouveront à leur écran le sympathique Jean-Pierre Masson et toute l'équipe des "Belles histoires des pays d'en haut", roman-fleuve de Claude-Henri Grignon.

Le 14 octobre plus précisément, ce sera le retour du populaire téléroman d'Alec Pelletier: "Jeunes visages".

Deux nouveaux téléromans feront leur apparition cet automne: le jeudi soir à compter du 20 octobre: "Filles d'Eves" de Louis Morisset qui en fera lui-même la présentation aux téléspectateurs. Le mardi 8 novembre, Marcel Dubé fera ses débuts dans le téléroman avec "La côte de sable" que réalisera Louise-Georges Carrier. L'histoire se déroule à Ottawa, à la fin de la deuxième guerre mondiale. Les membres d'une même famille, chacun évoluant dans les cercles politiques, diplomatiques ou militaires de la capitale, serviront de héros à ce nouveau roman-fleuve de Dubé.

de Winnipeg à	en voitures ordinaires Billet aller-retour	*en dortoirs touristes Vous épargnez
TORONTO	$49.40	$20.45
OTTAWA	57.60	21.35
MONTREAL	62.75	23.20



La Liberté et le Patriote



Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Etranger: 6 mois, $2.50; 1 an, $4.00; 2 ans, $7.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

La hausse du prix du journal, geste de confiance en l'avenir

Depuis le 1er septembre, le prix de **La Liberté et le Patriote** est passé de $3.00 à $3.50. Ce changement a été annoncé longtemps d'avance, afin que les abonnés fidèles puissent prévenir le coup par des renouvellements à longue échéance. Cela est non seulement plus économique pour le client, mais aussi il aura le temps d'oublier ce qu'il a payé quand vient enfin le temps de renouveler dans deux ou trois ans. Ajoutons que la prudence de la direction est le seul obstacle à l'ardeur de certains lecteurs qui aimeraient autant payer aujourd'hui pour le journal de 1970. Accepter l'argent à l'avance comporte une responsabilité et complique aussi un peu la tenue des livres. N'empêche que les amis qui proposent de tels arrangements font grandement plaisir à la rédaction.

Mais enfin le prix est monté, la première hausse depuis une dizaine d'années. C'est une tendance de plus en plus prononcée dans le monde des journaux, car les frais de production augmentent toujours, que ce soit le coût du papier, de l'encre, de l'électricité, du plomb, des plaques, des clichés, et quoi encore, en plus de l'item: salaires. D'autre part, les revenus en provenance de la publicité tendent à se stabiliser. La seule autre source majeure de revenus est le tirage. Il faut monter le prix de vente. Ainsi les grands quotidiens de Winnipeg ont sauté de 7 à 10 cents le numéro, et des hebdomadaires qui ont été vendus à $3.00 l'année depuis longtemps demandent maintenant jusqu'à $4.00 et même à $5.00. C'est d'ailleurs le rythme des temps modernes. Voici, par exemple, une tablette de chocolat, plus mince et plus petite qu'il y a dix ans, qui porte le même prix: 5 cents.

Il y a lieu de rappeler ici que la production d'un journal de langue française dans l'Ouest canadien est plus coûteuse que celle d'un journal comparable de langue anglaise. Il faut en effet prévoir la traduction de presque toute la publicité et même d'une partie des nouvelles. De plus, il faut un personnel supplémentaire pour assurer la correction des chroniques et des épreuves, guerre incessante contre l'anglicisme et l'imprécision des termes. Les correspondants doivent envoyer des nouvelles et ils le font avec zèle et compétence, mais ils écrivent à la hâte et sous pression, mettant avec raison leur confiance en la perspicacité de la rédaction, qui soigne leur copie.

Un autre facteur fait monter le coût de production des journaux comme **La Liberté et le Patriote**. L'abonnement ne rapporte pas à cent pour cent, parce que le territoire à desservir est si vaste. Cet été, par exemple, un propagandiste a fait sept milles en automobile pour récolter un abonnement. Une équipe au service d'une cause ne peut pas se contenter des gros noyaux de lecteurs dans les grands centres, qui intéressent davantage l'annonceur. Il faut aller partout où il y a des compatriotes.

Il faut constater enfin que les lecteurs sont, avec raison, plus exigeants. Ils cherchent une information sûre et généralisée. Ils sont membres de plusieurs organisations provinciales et nationales dont les activités les intéressent. Ils ont plus de communications avec des concitoyens qui leur posent des questions sur la religion, la survivance. Une hausse de prix permet de retenir les services de collaborateurs précieux et d'espérer multiplier dans l'avenir de nouvelles rubriques, destinées aux besoins nouveaux.

Selon l'Evangile, il n'est pas sage de sonner la trompette chaque fois que l'on fait une bonne oeuvre, mais il est permis de temps en temps de lever le bord du boisseau sous lequel se dissimule une lumière. La lumière, c'est la générosité ardente du personnel laïc et religieux qui assure la production de **La Liberté et le Patriote**. C'est cet esprit qui remplace les gros revenus qui font vivre les revues et les quotidiens, tels que le **Life** et le **Free Press**. Sans ce dévouement, qui nourrit d'ailleurs la plupart de nos oeuvres de survivance et de rayonnement français, le journal ne pourrait pas continuer son oeuvre, même avec une hausse de prix.

Les lecteurs de **La Liberté et le Patriote** ont montré cette année qu'ils tiennent à leur journal, dont le tirage ne cesse d'augmenter depuis quatre ans. Ils savent que l'union fait la force et que si tous se donnent la main, tous en profitent, et chacun reçoit ce dont il a besoin. Ainsi, c'est sans inquiétude, dans un esprit familial, que la direction a décidé de demander une plus forte contribution de la part des abonnés — tout en soulignant, bien simplement et à plusieurs reprises, la possibilité de renouveler les abonnements à bon marché jusqu'au 31 août. Comme par le passé, cet appui des lecteurs sera considéré comme une invitation à maintenir et à intensifier les services que "notre" journal rend aux nôtres.

Les missions au congrès de Munich

Le congrès eucharistique international de Munich a connu un grand succès. Après l'Eucharistie qui doit entretenir, vivifier la vie chrétienne, ce sont les missions qui attirèrent surtout l'attention des congressistes. Une exposition, magistralement réalisée, ouvre ses portes aux visiteurs. La foule s'y presse et écoute à coeur ouvert les missionnaires et les religieuses qui la guident.

A cet intérêt profond de la foule répondent, d'une part la présence des cardinaux et des évêques d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine; d'autre part, un certain nombre de manifestations prévues pour chaque jour. D'Afrique noire et de Madagascar sont venus 32 évêques, dont 8 Africains, conduits par Son Em. le cardinal Rugambwa; 41 évêques d'Amérique latine entourent Son Em. le cardinal de Barros-Camara.

Enfin, 58 évêques d'Extrême-Orient et des îles de l'Océanie (parmi lesquels 25 Asiatiques) escortent LL. EE. les cardinaux Gracias (Inde), Santos (Philippines) et Doi (Japon). Vingt-deux évêques de l'Inde sont inscrits; seules l'Italie (79) et l'Allemagne (37) dépassent ce chiffre; la France vient ensuite avec 18 évêques. (ISP)

Soyez des hommes et de grâce comptez-vous pour quelque chose; sachez vouloir et vouloir sérieusement. Ce n'est pas d'orgueil qu'il s'agit mais de dignité. — LACORDAIRE.

• • •

Un peu de culture et beaucoup de mémoire avec quelque hardiesse dans les opinions et contre les préjugés, font paraître l'esprit étendu.

VAUVENARGUES.

Le clergé catholique en France

Une vaste enquête vient d'être faite en France. Elle est l'une des applications du congrès épiscopal qui réunissait l'an dernier: cardinaux, archevêques et évêques. Sous le titre "Où en sommes-nous" des enquêteurs ont établi la population de chaque diocèse et la répartition du clergé diocésain. Il serait trop long d'aligner ces diocèses les uns après les autres et de faire suivre leur population du nombre de prêtres qui s'y dévouent. Contentons-nous de statistiques globales.

Pour servir une population qui s'élève à 45,355,000 Français, l'Eglise lui offre 41,704 prêtres diocésains. Leurs services peuvent être classés en cinq catégories: 1) services généraux (administration diocésaine de l'Action catholique et des oeuvres, missionnaires diocésains); 2) Service des paroisses (curés et vicaires économes, vicaires coopérateurs et auxiliaires); 3) Services d'éducation et d'enseignement (professeurs de séminaires), Enseignement libre (aumôniers et professeurs), Aumôniers de l'enseignement public; 4) Services d'aumônerie (aumôniers de religieuses, aumôneries diverses (hôpitaux militaires, sanas, prisons); 5) Prêtres en congé (étudiants, en repos temporaire, retirés).

Les prêtres du clergé régulier au service des diocèses sont comptés dans ces chiffres. Ils représentent un total de 1,753 prêtres sur 37,001. Il faut ajouter à ce chiffre quelque 400 religieux au service du diocèse de Paris, compris dans aucune de nos rubriques.

La rubrique "Enseignement libre" comprend les professeurs des facultés catholiques, les vicaires-instituteurs, les professeurs et supérieurs d'institutions religieuses, les aumôniers. La rubrique "Enseignement public" ne comprend que les aumôniers entièrement détachés pour ce ministère. Il s'agit aussi bien de l'enseignement technique que de l'enseignement secondaire ou supérieur. (ISP)

TRIBUNE LIBRE

Le 12 août 1960,
Largentière,
Ardeche, France.

Patriotes de l'Ouest,

Lundi matin, mon ami, monsieur l'archiprêtre de Largentière, venait me trouver dans ma chambre d'hôpital et m'annonçait la mort subite de mon confrère de classe, Monseigneur Pierre, retiré dans sa famille.

Monseigneur est mort dans la nuit du dimanche 7 août. Le matin il avait dit sa messe comme d'habitude. L'enfant de choeur s'était toutefois aperçu que plusieurs fois Monseigneur portait la main à son front. Dans l'après-midi, l'un de ses confrères en visite lui offrait d'aller faire un tour en auto chez le dernier curé de notre cours. Monseigneur, heureux d'aller revoir son ancien, partait heureux et passait l'après-midi chez ce dernier. Après souper, son conducteur le ramenait à son domicile. Mais avant de le quitter, Monseigneur Pierre lui disait: "Voulez-vous me confesser?" Confession faite, Monseigneur rentrait chez lui, achevant son bréviaire, et fatigué un peu, se mettait au lit. Quelques heures plus tard, une embolie cérébrale jettait le dormeur dans le coma. Quelques heures après avoir reçu l'extrême onction, c'était la fin. Monseigneur Pierre, tout comme moi, devait fêter ses noces d'or cette année.

Je suis allé accompagner mon confrère à sa dernière demeure. Vingt-six prêtres, ainsi que le vicaire général du diocèse assistèrent aux obsèques, foule très recueillie, beaucoup de communions.

Les paroissiens de Vonda et Prud'homme auront un souvenir dans leurs prières pour celui qui fut le premier prêtre séculier ordonné dans le diocèse de Saskatoon. Ils voudront bien avoir aussi un souvenir pour l'ancien curé de Big River, Blain Lake, St-Denis et St-Hypolyte, qui, très infirme, attend que le Bon Dieu l'appelle à lui, mais n'oublie pas dans ses prières ses anciens paroissiens de jadis qu'il ne reverra qu'en paradis.

Monseigneur Mollier,
Hôpital Largentière,
Ardeche, France.

Etude sur l'éducation des adultes au Canada

MONTREAL (CCC) — Le R. P. André Renaud, O.M.I., directeur de la Commission oblate des oeuvres indiennes et esquimaudes, est l'auteur d'une étude sur l'éducation des adultes qui a été remise aux délégués de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation des adultes, qui se déroula à l'Université McGill du 21 au 31 août.

Cette brochure illustrée de 80 pages a été publiée en anglais et en français par les presses de l'Université de Toronto et celles de l'Université Laval, respectivement. Elle décrit les formes et les activités de l'éducation des adultes au Canada.

Rédigée à l'occasion de la Conférence de l'UNESCO, elle sera utilisée par la suite comme document de référence par les ambassades et les consulats du Canada à travers le monde.

Un paragraphe de la brochure est consacré au Centre catholique de l'Université d'Ottawa et à sa formule canadienne d'éducation religieuse.



Montréal, ce 10 août 1960

Les Catholiques du Canada sont invités, encore une fois, à verser une aumône au profit des oeuvres de charité du Saint-Père. Nous les exhortons à être généreux, car les besoins de l'Eglise universelle sont toujours plus grands et les sources de revenus diminuent. En effet, tous les fidèles qui sont derrière les rideaux de fer et de bambou ne peuvent plus manifester leur piété filiale au Vicaire de Jésus-Christ en lui accordant une aide pécuniaire. Au contraire, ces Eglises persécutées doivent être secourues par le Pape.

D'autre part, les jeunes Eglises de l'Afrique et de l'Asie subissent le contre-coup des révolutions sociales qui secouent les peuples de ces continents. Et comment le Saint-Père pourrait-il faire la sourde oreille à ces appels qui viennent des pays durement frappés par les cataclysmes de toutes sortes qui ont dévasté des régions entières: tremblements de terre au Chili et au Maroc; inondations en France et en Italie; cyclones à Formose et au Japon.

Nous sommes des privilégiés de la Providence et nous serions doublement coupables si nous profitions de notre bien-être matériel et spirituel pour nous endurcir dans notre égoïsme. L'occasion est belle de briser les chaînes forgées par notre individualisme et de partager avec tous nos frères, dispersés à travers la terre, les biens que le Seigneur nous a confiés afin que nous les administrions dans un esprit de justice et de charité.

Déposons notre aumône dans la main du Saint-Père afin que sa sollicitude paternelle et universelle ait les moyens nécessaires pour soulager toutes les misères de la terre!



Archevêque de Montréal

Billet du vendredi

André Maurois vient d'avoir 75 ans

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

André Maurois vient d'avoir soixante-quinze ans. Ce qui ne l'empêche point d'être l'un des écrivains les plus actifs de la France, les plus lus chez lui comme à l'étranger. La qualité de ses livres gagne à mesure qu'il prend de l'âge, et il se situe de plus en plus dans la biographie, encore qu'il compte à son actif des romans et des nouvelles, des essais, des récits de voyage, des études sociales, même de l'histoire, comme en témoignent ses ouvrages sur celles de l'Angleterre et des Etats-Unis. Il prend souvent figure d'un vulgarisateur, plutôt que d'un chariste penché sur des documents indéchiffrables.

Il fut industriel et soldat, avant de se donner à la carrière littéraire. Esprit intelligent et appliqué, homme aux ressources multiples, il est aussi un travailleur infatigable. On trouve son nom dans la plupart des journaux et revues qui comptent. Il est un conférencier au charme prenant, dont la moindre parole s'appuie sur une science, des données, une érudition qui provoquent l'étonnement. Il est un de ces hommes qui ne laissent rien au hasard, ne comptent pas sur la chance. Il ne s'obstine pas non plus dans un genre qui lui réussit à moitié, comme ce fut cas du roman. Il trouva un jour sa vocation dans la biographie et en fit son fief particulier.

• • •

A la guerre de 1914-1918, il ne put servir dans l'active, à cause d'une santé plus ou moins mauvaise. Attaché aux armées anglaises comme agent de liaison, il regarda autour de lui, prit des notes, enregistra les bribes de conversation qui lui paraissaient typiques.

Ce fut là l'origine de son premier livre: **Les Silences du colonel Bramble.** Le volume parut chez Grasset à 1,000 exemplaires et à compte d'auteur. Il s'en vendit cent mille. Maurois était lancé. Quand il revint à la vie civile, il donna un premier roman, **Ni Ange ni Bête**, qui provoqua peu de remous.

Il perdit peu après sa première femme, née Janine de Szymkiewicz, qui était d'une remarquable beauté. Il épousa plus tard, en secondes noces, Simone de Caillavet. Entre temps, il s'était mis à son travail de biographe, publiant coup sur coup un ouvrage en deux tomes sur Shelley, un autre en deux tomes sur Byron, puis la vie de Disraéli, le grand homme d'Etat anglais, que la critique salua comme un chef-d'oeuvre.

Vinrent ensuite **Lyautey, Tourgueniev, Edouard VII, Chateaubriand, Voltaire, Chopin** et surtout, ces dernières années, sa monumentale biographie de Victor Hugo et celle des trois Dumas: le générale noir de l'armée napoléonienne, le mulâtre que fut Alexandre Dumas père, Alexandre Dumas fils, observateur des moeurs de la fin du dix-neuvième siècle, confesseur mondain et redresseur social, l'un des bons dramaturges de son temps.

• • •

Le succès de Maurois s'explique par son talent et son travail, et son travail en forte partie, par sa qualité d'Israélite, car les Juifs étonnent toujours par leur aptitude au travail appliqué, dans quelque discipline qu'ils choisissent.

Né à Elbeuf en 1885, sous le nom d'Emile Herzog, il était fils d'un riche industriel qui avait quitté l'Alsace en 1871 avec quatre cents ouvriers, pour demeurer Français. L'usine de famille transportée à Bishwiller sur la Seine, c'est là que le jeune Emile fut élevé.

Il fit ses humanités au lycée de Rouen, après quoi il fut élève du professeur Emile Chartier, célèbre sous le nom d'Alain, qui lui conseilla de retourner d'abord à la filature paternelle et prendre contact avec la vie. Il prit le pseudonyme d'André Maurois à la publication de son colonel **Bramble**, qu'il ne pouvait livrer au public sous son nom d'officier.

Maurois est à la fois un grand bourgeois et un grand seigneur des lettres. Il est la simplicité et l'élégance naturelle, la courtoisie jointe à la souplesse d'une nature qui tient de sa race. "Un esprit charmant, dit de lui André Gide, alerte, courtois et fort joliment cultivé, ce qui ne gâte rien."

André Maurois écrivit ses **Mémoires**, l'un de ses ouvrages les plus captivants. On y suit l'homme pas à pas, jusqu'en octobre 1941. Il existe plusieurs traductions, dont une en espagnol par Juan Angel Cotta, publiée à Buenos Aires. La première édition en français parut à New-York en 1942. L'écrivain est membre de l'Académie française depuis 1939.

L'ILLETTRE.

TRIBUNE LIBRE

Montréal, P.Q.,
le 29 août 1960.

M. le Rédacteur,

Dans votre numéro du 26 août, en première page, sous l'indication: "Première année bilingue dans deux écoles de Montréal", il s'est glissé une erreur.

Ce n'est pas que le programme bilingue soit adopté seulement en **première** année, mais dans les **trois premières** années et, en plus de cela, le responsable de ces écoles doit préparer dès maintenant le programme pour les quatrième, cinquième et sixième années, dans les deux langues. Comme il s'agit d'un commencement, il fallait bien commencer avec les premières années.

Je sais bien que le **Montreal Star** et **La Presse** ont faussé quelque peu la nouvelle, mais je sais aussi que la Commission Scolaire de Montréal a ordonné aux journalistes une mise au point. M. Eugène Doucet, président, n'a jamais eu l'intention de dire que le programme bilingue était adopté seulement en première année. Peut-on apprendre une langue dans une année?

Je me trouve dans la paroisse où cette expérience va être tentée . . .

Agréez l'expression de mon dévouement.

Tout à vous

J. ZABOTTI, I.M.C.

On invoque partout le bill des droits

Tout laisse croire que le nouveau bill des droits du Canada sera avant longtemps mis à contribution devant tous les tribunaux.

Depuis son adoption au commencement d'août, le bill a déjà été mentionné au cours d'une enquête judiciaire dans une cause de meurtre, dans l'île du Prince-Edouard, ainsi que dans un appel logé en Colombie-Britannique contre un décret de déportation.

Observons de plus qu'il a apporté quelque consternation aux hôteliers de Kitchener, en Ontario, qui se plaignent aujourd'hui d'affronter nombre d'indésirables notoires qui cognent du poing sur les tables et qui exigent d'être servis dans les tavernes.

Les avocats, pour leur part, s'attendent à voir tous les tribunaux déborder d'une activité fondée sur la nouvelle législation, lorsque les cours reprendront leurs travaux après les vacances.

Entre autres, le professeur David W. Mundell, qui enseigne le droit constitutionnel à Toronto, avait affirmé dans une communication soumise à un comité des Communes avant l'adoption de la mesure qu'il connaissait un avocat torontois qui se targuait d'arriver à une retraite dorée à l'aide des honoraires que lui procureraient toutes les causes reposant sur le bill des droits. Le professeur Mundell est président du comité des libertés civiles de l'Association du Barreau canadien.

Première mention

C'est le sénateur J. W. de B. Farris, de la Colombie-Britannique, qui le premier a fait mention du bill chéri du premier ministre Diefenbaker dans la requête par laquelle il invitait la Cour suprême du Canada à l'autoriser à en appeler de l'ordre d'expulsion que le ministère de l'Immigration prononçait, voici cinq mois, contre le jeune professeur Irene Rebrin, de l'Université de Colombie-Britannique.

Le sénateur Farris, un libéral, a allégué que le bill des droits protégeait quiconque contre la détention ou l'exil arbitraires exercés sans donner immédiatement de motif. L'ordre d'expulsion déclarait que Mlle Rebrin n'avait pas les qualités requises des immigrants admis à séjourner au pays de façon permanente. Par la suite, le ministre de l'Immigration, Mme Fairclough, avait expliqué que le professeur présentait "des risques de sécurité", mais elle s'était abstenue de préciser.

Née en Chine, d'un couple de Russes blancs, Mlle Rebrin s'était installée au Brésil avec sa famille. Elle était venue au Canada en 1958, munie d'un visa de séjour provisoire.

Une autre cause

A Kitchener, par ailleurs, un alcoolique invétéré, Harold Griffin, avait accusé de voies de fait un garçon de table du nom de Jack Kauk.

Griffin avait déclaré à la police que Kauk l'avait attaqué dans le dos et l'avait expulsé d'un hôtel. Kauk, de son côté, avait protesté qu'il avait reçu l'ordre de ne rien servir à Griffin.

Le procureur de la Couronne avait cité des extraits du bill: "Le gouvernement . . . reconnaîtra la dignité et la valeur de la personne humaine . . . la sécurité de la personne . . . et garantira l'égalité devant la loi . . ."

Le juge J. R. H. Kirkpatrick mit en doute le droit qu'avait le directeur de l'hôtel de dresser une liste de personnes auxquelles il refuserait de servir des boissons alcooliques. Il renvoya l'accusation logée contre Kauk, mais n'en condamna pas moins le garçon à payer les frais de la cause.

Des difficultés

Quelques jours plus tard, un hôtelier de la même ville, M. Joseph Zuber, se présentait devant la Commission municipale de police et posait carrément la question:

"Quelles mesures pouvons-nous prendre de notre propre chef, avait-il demandé, pour écarter les trouble-fête notoires?"

A la suite de l'affaire Kauk, avait-il expliqué, un hôtel en particulier avait reçu la visite d'un certain nombre "d'indésirables notoires qui cognaient du poing sur la table et qui réclamaient qu'on les servit". Mais le juge Kirkpatrick, qui assistait à la séance de la Commission, se déclara d'avis qu'il convenait de demander un policier s'il fallait expulser quelqu'un par la force, à moins que la protection du public n'exigeât une intervention sans délai.

Le public en cour

Dans l'Ile du Prince-Edouard, le juge W. Chester MacDonald, à Summerside, a admis le public, le 15 août, à une séance du procès d'un adolescent de 15 ans, Andrew Alfonso Arsenault. Ce dernier est accusé d'avoir tué d'un coup de fusil, le 31 juillet dernier, un fermier âgé de 41 ans.

Une première séance s'était tenue à huis clos devant la Cour des jeunes délinquants. Ni la poursuite, ni la défense n'avaient réclamé de séances publiques. Mais après l'étude du code pénal et du bill des droits, le juge avait pris sur lui-même de laisser le public assister au procès, estimant que le bill des droits l'emportait sur la section du code qui prescrit un procès sans publicité aux inculpés âgés de moins de 16 ans.

Effet bienfaisant

A Toronto, grâce au bill des droits, un avocat a réussi à faire baisser le cautionnement de deux clients, un homme que l'on accusait d'avoir obtenu de l'argent sous de fausses représentations et sa femme, inculpée d'avoir obtenu divers services par des moyens frauduleux. Le juge devant lequel leur cause s'était instruite avait fixé à $5,000 et à $2,500 leurs cautionnements respectifs.

Mais le juriste allégua que l'imposition de cautionnements aussi élevés montrait peu de respect pour la liberté individuelle. Le juge consentit à rabaisser les montants à $1,000 chacun.

A Montréal, les avocats du jeune Yves Bériault, âgé de 21 ans et trouvé coupable de voies de fait contre deux policiers, ont invoqué le bill des droits et ont obtenu l'autorisation de contester le verdict.

Le juge municipal qui avait entendu la cause, ont-ils soutenu, s'était trompé en déclarant que les deux policiers étaient habilités à se trouver, le 19 juillet, dans le domicile de la fiancée du jeune homme, après y avoir été envoyés par des voisins qui se plaignaient du bruit. Il y avait réception ce soir-là chez la jeune fille et Bériault aurait ordonné aux policiers de sortir et se serait battu avec eux.

Enfin, à Edmonton, un autre avocat a laissé entendre qu'il contesterait le 15 septembre, dans une cause particulière, le droit des policiers de la route à inviter un conducteur d'auto à suivre une ligne droite en marchant ou à cueillir une pièce de monnaie sur la chaussée, pour prouver sa sobriété.

Agir ainsi équivaut à s'incriminer soi-même, soutient l'avocat, mais le bill des droits déclare qu'aucune loi ne peut s'appliquer qui refuse à quelqu'un la protection contre l'auto-accusation.

Les Caisses françaises de l'Ouest en net progrès

Nous avons en mains le rapport annuel des "Credit Unions" du Manitoba en date du 31 décembre 1959. Il indique des progrès appréciables, dans l'actif, au capital social, aux épargnes; de même les prêts en cours ont augmenté de 24.4 pour cent. Ces succès des Caisses de crédit manitobaines réjouissent tous les coopérateurs; mais parmi toutes ces coopératives, ce sont les Caisses populaires françaises qui attirent le plus notre attention. Elles sont, en effet, pour nos compatriotes de l'Ouest, un lieu de rencontre et une concrétisation des efforts qu'ils déploient pour assurer leur survivance. Aussi est-ce avec un peu d'orgueil que nous nous réjouissons des progrès réalisés par les Caisses françaises du Manitoba.

Ces Caisses ne furent fondées qu'en 1937. Mais dès 1915, Son Exc. Mgr Arthur Béliveau se rendait auprès de M. Desjardins, à Lévis, et l'invitait à venir au Manitoba pour y apporter le bienfait de ses Caisses. Un surcroît de travail, de fatigue et la maladie aidant, empêchèrent M. Desjardins de réaliser son désir. Sa mort prématurée a dû retarder de 25 ans l'établissement des Caisses populaires dans les provinces de l'Ouest.

Ce n'est qu'en 1937, que fut organisée la première Caisse Desjardins dans la paroisse toute française de St-Malo, grâce à l'initiative du curé de cette paroisse, Mgr C. Benoit. Il faut mentionner que cette fondation se faisait six mois avant la proclamation de la loi manitobaine. Depuis lors, grâce aux désirs de Son Exc. Mgr Emile Yelle, une quarantaine de Caisses ont été établies.

Ces Caisses, au nombre de 37, nous dit le rapport de l'an dernier, groupent 10,604 sociétaires ayant un actif de $4,106,442.51 dont des prêts en cours pour un montant de $2,886,485. Nous publions plus bas quelques chiffres qui feront voir à nos lecteurs quelle position occupent les Caisses françaises du Manitoba par rapport au reste du mouvement des "Credit Unions".

	Caisses françaises	Autres Credit Unions
Nombre de Caisses	37	249
Nombre de sociétaires	10,604	72,815
Actif	$4,106,442.51	$30,808,246.38
Capital social	$2,407,578.77	$23,207,292.65
Epargne	$1,283,319.90	$ 3,740,291.55
Prêts en cours	$2,886,485.00	$26,947,582.57

Nous n'avons pas les chiffres correspondants pour les Caisses françaises, mais pour l'ensemble du mouvement manitobain il est intéressant et révélateur de noter l'importance des prêts selon le montant et selon les buts du prêt.

Ordre d'importance des prêts en 1959: 223 Credit Unions (Manitoba).

a) Selon le nombre des prêts:
1. achat et réparation d'autos et camions;
2. dettes consolidées;
3. vêtement et ameublement;
4. achat et réparation de terrains et immeubles;
5. vacances.

b) Selon le montant des prêts:
1. achat et réparations d'autos et camions;
2. achat et réparations de terrains et immeubles;
3. prêts hypothécaires;
4. dettes consolidées;
5. vêtement et ameublement.

Souhaitons que l'abondance et la variété de ces petits prêts fassent échec aux taux usuraires de certains organismes qui prétendent sauver les petits gens du marasme.

Pierre O'NEIL
(Revue Desjardins)

L'attitude du Canada français vis-à-vis de l'immigration

Le Canada est un pays vaste et jeune qui attire les immigrants. Même si à l'heure actuelle le chômage est assez élevé au pays, le mouvement d'immigration se poursuit régulièrement. En fait si les périodes de sous-emploi affectent le nombre de nouveaux Canadiens qui nous arrivent chaque année, il y a toujours de la place au pays pour la main-d'oeuvre spécialisée et durant les périodes de prospérité pour à peu près toutes les catégories de travailleurs. Il faut donc prendre l'immigration au Canada pour un fait acquis, du moins pour encore plusieurs années, et nous y adapter.

C'est ce que tente de faire la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec qui se propose d'entreprendre une campagne afin d'aider à mieux intégrer les immigrants qui nous arrivent chaque année. Il n'est pas sans signification que notre société nationale s'occupe de cette question qui a été jusqu'à maintenant négligée par les Canadiens français. Cette attitude de notre part n'est sans doute pas étrangère au fait que l'immigration a surtout joué contre nous en renforçant l'influence de l'élément anglo-canadien.

La Société St-Jean-Baptiste vise à remédier à la situation en créant un comité d'immigration dans chaque paroisse où existe une section de la Société. En accueillant les nouveaux venus, en les aidant à résoudre les multiples problèmes qui se posent pour eux dans le nouveau pays qu'ils habitent, notre société nationale pourrait faciliter grandement leur adaptation à notre rythme de vie. Elle pourrait même contribuer à créer un courant de fraternité qui remplacerait pour les immigrants celui de la patrie qu'ils laissent derrière eux. Jusqu'à ce jour cela a été peu accompli chez nous.

Ce n'est certes pas en boudant l'immigration que les Canadiens de langue française peuvent prétendre faire rayonner leur influence au pays. C'est au contraire en adoptant une attitude ouverte en ce domaine que nous aurons le plus de chances d'attirer vers nous les immigrants. Ceux de langue française, par exemple, sont trop peu nombreux par rapport à ceux de langue anglaise. Il nous appartient, partiellement, de combler cet écart. Les agences que le Québec se propose d'installer dans certains pays étrangers pourront peut-être jouer un rôle à cet égard. Il importe dès maintenant de nous y préparer.

Voilà pourquoi l'initiative de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec mérite d'être considérée avec attention par tous ceux qui, comme notre société nationale, se soucient de l'influence française en notre pays. Si nous avons trop longtemps négligé l'apport que l'immigration pouvait représenter pour nous en ce domaine, il est encore temps de réagir en posant les gestes positifs que commande la situation dans laquelle nous nous trouvons.

(Le Soleil)

Problème profond que révèlent les statistiques du chômage

LONDRES — Dans un éditorial portant sur le problème du chômage au Canada, le Financial Times déclare que "le gouvernement ne peut nettement pas traiter le sujet à la légère".

"Il était plausible, en mai dernier lors de l'exposé budgétaire, que M. Donald Fleming, ministre des Finances, qualifie le problème de saisonnier. Cependant, le cours qu'ont emprunté par la suite les statistiques du chômage n'avait rien de commun avec son point de vue."

Le journal poursuit en disant que le gouvernement a pris des mesures telles que la promotion de la construction domicilière, etc.

"Mais, même dans l'ensemble, les mesures prises par le gouvernement ne feront pas plus qu'amoindrir les difficultés que présente le problème."

Le journal suggère que la solution du problème réside peut-être "dans des efforts plus énergiques ayant pour but de faire concorder le programme des études des écoles spécialisées avec les besoins présents et futurs de l'embauche".

Double profession religieuse chez les Filles de la Croix

A la Maison provinciale des Filles de la Croix eut lieu, le 15 août, jour de l'Assomption de la sainte Vierge, une fête qui laissera un souvenir inoubliable dans le coeur de ceux qui ont assisté à cette pieuse cérémonie.

Le R. P. Aurèle, O.F.M., capucin, secondé de M. l'abbé Roger St-Pierre, sous-diacre, de St-Boniface, présida une double oblation de professions religieuses.

A 9 h. 30, les épouses et les fiancées du Christ font leur entrée à la chapelle au chant de "Anges recueillez-vous". En effet, l'heure est solennelle, car dans quelques instants, quatre feront leurs voeux perpétuels et cinq, leurs voeux annuels. Humblement, elles offrent au Roi suprême leur jeunesse et leur amour et s'engagent à servir Dieu et le prochain. L'émission des trois voeux de Pauvreté, Chasteté et Obéissance unit maintenant les chères élues à l'Epoux par des noces mystiques. Dans l'assemblée, les jeunes coeurs battent plus vite, et les vieux coeurs ne peuvent empêcher l'émotion de les gagner. Que la joie doit être immense au ciel devant ce dépouillement absolu des jeunes, soutenu par la générosité des parents et par l'accueil maternel de la communauté!

Après avoir reçu, pour l'offrir à Dieu, le don total des héroïnes du jour, le R. P. Aurèle prit la parole pour les féliciter de s'être données à Dieu dans un holocauste sublime qui a certainement fait frémir les Anges eux-mêmes. Invitées à dire leur reconnaissance à Dieu qui, de toute éternité, les a aimées d'un amour tout spécial, puis aussi à leurs parents qui n'ont pas reculé devant le sacrifice, il ne leur reste qu'une seule chose à faire: grandir en sainteté aujourd'hui, demain et tous les jours jusqu'à leur dernier souffle.

A la suite de l'allocution, le choeur entonna pieusement: "Tu es Seigneur le lot de mon coeur". M. l'abbé D. Roy, curé de St-Malo, assisté de deux Frères du Sacré-Coeur, célébra ensuite la sainte messe. L'assemblée s'unit au prêtre en répondant aux prières liturgiques. Les cantiques "Pour votre gloire", chanté à l'Offertoire, "Terre et Ciel" après la consécration, "Pasteur et peuple" à la communion et "Magnificat" après la messe ont fait goûter un moment les joies célestes.

Dans le choeur figuraient: M. l'abbé J. Halde, le R. P. M. Caron, S.J., le R. P. Pierre, O.F.M., capucin, le R. P. A. Métayer, P.B., et M. l'abbé P. Raymond, visiteur des écoles.

Voici les noms des élues du jour, professes annuelles: Soeur Chantal (Marcelle St-Pierre, de St-Adolphe), Soeur Jean-Paul (Agathe Gosselin, de St-Malo), Soeur Gérard (Juliette Schaubroeck, de La Salle), Soeur Dominique (Dolorès Poirier, de Lorette) et Soeur Jeanne-Thérèse (Alma Grimard, de La Broquerie); professes perpétuelles: Soeur Rose-Aline (Aline Comeau, de Dufrost), Soeur Rose-Hélène (Pauline Lagassé, de St-Adolphe), Soeur Rose-Eliane (Eliane Lagassé, de St-Adolphe) et Soeur Reine (Evangéline Lavoie, de St-Adolphe).

Félicitations et persévérance à toutes!

Rentrée au Petit Séminaire le mercredi 7 septembre

Par décision de Son Exc. Mgr l'Arhevêque de St-Boniface, M. Jean Roy, P.S.S., S.T.L., L.-ès-L., est nommé supérieur du Petit Séminaire; M. l'abbé Albert Fréchette, jusqu'à présent vicaire à Transcona, et M. l'abbé Julien Lévesque, nouveau prêtre, sont nommés directeurs du Petit Séminaire.

La rentrée au Petit Séminaire aura lieu le 7 septembre, à 8 h. du soir, à l'ancienne Maison des Retraites fermées, 680, rue Langevin, coin de la rue Dumoulin, tout près de l'hôtel de ville de St-Boniface, en attendant la fin de la construction du nouveau Petit Séminaire, rue Laflèche.

Remerciements

La famille Albert Leblanc désire remercier ses parents et amis pour leur témoignage de sympathie, offrandes de messes et tributs floraux à l'occasion de son récent deuil.



Dans cette photo prise le matin de leur mariage à la basilique de St-Boniface, l'on voit les jumelles Gisèle et Doris Laurin, filles de M. et Mme Léandre Laurin, de St-Boniface, en compagnie de leurs époux, MM. A. Therrien et L. Rioux. La bénédiction nuptiale fut donnée par leur grand-oncle, curé de Notre-Dame du Laus de Wahnapitoes, Ont., qui avait béni, il y a 20 ans, l'union des parents des jumelles.

Prise d'habit et profession de 87 jeunes gens chez les C.S.V.

RIGAUD, P.Q. — Chaque 14 et 15 août ramène une cérémonie de vêture et de profession, au Collège Bourget de Rigaud, chez les Clercs de St-Viateur. Trente-cinq postulants revêtaient la soutane, trente-deux novices faisaient l'émission de leurs premiers voeux, treize profès temporaires renouvelèrent leur oblation et sept autres émirent leurs voeux perpétuels.

Parmi ceux-ci, on compte du Manitoba, deux novices: les RR. FF. Laurent Fillion, fils de M. et Mme Adonias Fillion, de St-Joseph, et Norbert Ritchot, fils de M. et Mme James Ritchot, de Silver Plains (Aubigny); trois profès temporaires: les RR. FF. Richard Boulet, fils de M. et Mme Aimé Boulet, et Camille Légaré, fils de M. et Mme Lucien Légaré, tous deux de Dunrea, ainsi que le R. F. Noël Delaurier, de Laurier.

Le rituel de l'entrée et le chant des litanies furent suivis de l'allocution du R. P. Rémi Titley, C.S.V., prédicateur de la retraite des postulants. Le R. P. François Prud'homme, vicaire général de la congrégation, présidait la cérémonie, assisté des RR. PP. Etienne de Blois, supérieur de la province religieuse de Montréal, et Eugène Charlebois, père spirituel.

Le lendemain, en la fête de l'Assomption, il y eut profession. Le tout débuta à 9 h. 30 et fut présidée par le T. R. P. Michel Sudres, supérieur général de la congrégation. Le R. P. Maurice Ouellet, prédicateur de la retraite des novices, donna un sermon substantiel. Il fit un parallèle entre un vase sacré et le religieux consacré à Dieu par les voeux définitifs, s'enlevant à lui-même la possibilité de se reprendre.

A l'issue de la cérémonie, on se rendit au Noviciat Notre-Dame-de-Lourdes. L'atmosphère était toute à la joie de frères heureux de se retrouver autour de la même table. Des poignées de mains, quelques propos fraternels et l'on se dispersa après avoir vécu des journées inouïes. On remarquait la présence des parents du Frère Boulet, de Dunrea, Man., et ses frères, Roland, Marcel, Gérald et Donald.

Petites Notes

La première retraite de laïcs à la nouvelle maison de retraites fermées de St-Norbert débutera le 9 septembre prochain. Ce sera une retraite pour jeunes filles de langue française.

• • •

Mme Georges Nadeau, de Trois Rivières, P.Q., accompagnée de son fils, le R. P. Charles Nadeau, C.S.C., du collège de St-Laurent, Montréal, a rendu visite à son frère, M. Auguste Pichette, de 369, rue Desautels.

Une formule nouvelle d'attribuer les primes à la qualité du porc

L'attribution des primes versées par le gouvernement fédéral sur la qualité des porcs abattus sera modifiée de la façon suivante, annonce l'hon. M. Douglas S. Harkness, ministre de l'Agriculture: à compter du 3 octobre prochain, les porcs classés "Canada, catégorie A" seront éligibles à une prime de $3 par tête, en remplacement du régime actuel de $2 pour la catégorie A et de $1 pour la catégorie B.

Le changement est conforme à une déclaration antérieure visant les modifications aux normes de classement entrées en vigueur le 5 octobre de l'an dernier, dit M. Harkness.

Le ministre avait alors affirmé que, vu l'importance d'en arriver à une proportion aussi élevée que possible de porcs classés A, son ministère projetait d'attribuer à cette catégorie le plein montant des primes par tête vers la fin de 1960.

M. Harkness avait souligné dans le temps le besoin d'un relèvement de la qualité pour assurer à l'industrie porcine la place qui lui revient sur les marchés intérieurs et extérieurs; besoin par exemple d'augmenter la proportion de viande maigre afin de conserver et d'accroître si possible la faveur du consommateur à l'endroit des produits du porc, sujets à une vive concurrence de la part des autres denrées alimentaires.

On a constaté un certain progrès dans le pourcentage des porcs classés A depuis la révision des catégories; le ministre compte sur le nouvel agencement des primes pour accélérer ce progrès. Du total des porcs abattus depuis le commencement de l'année en cours un peu plus de 30 pour cent appartiennent à la catégorie A.

L'éleveur trouverait profit à relever davantage encore la proportion des sujets de première catégorie et, si le passé des éleveurs et des régions est garant de l'avenir, il se pourrait que le chiffre actuel soit doublé sans trop de difficulté, conclut le ministre.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	89.4	89.4	88.2	87.4	86.4
C.W. no 3	86	86	84.6	84	83
Fourrage no 1	85.4	85.4	84.2	83.4	82.4
Fourrage no 2	82.4	82.4	81.2	80.4	79.4
Fourrage no 3	79.4	79.4	78.2	77.4	76.4
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	109	109	108.2	108.6	108.4
C.W. no 3—6 rangs	107	107	106.2	106.6	106.4
Fourrage no 1	99	99	98.2	98.6	98.2
Fourrage no 2	98	98	97.2	97.6	97.4
Fourrage no 3	95	95	94.2	94.6	94.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	104⅛	104.2	103.6	104⅝	104
C.W. no 3	101⅛	101.2	100.6	101⅝	101
C.W. 2 rej.	100⅝	100.6	100.2	101⅛	100.4
C.W. no 4	93⅞	93.6	92.6	93⅝	93.4
Ergot	86⅝	86.6	85.6	86⅝	86.4
Sur voie net	103⅞	104	103.2	104⅛	104
AVOINE —					
Octobre	83.4	83.4	82⅛	83	82⅞
Décembre	79.4	79.2	78⅛	78.6	79.2
Mai	79.4	79.4	78.4	79.2	79⅞
ORGE —					
Octobre	101⅞	101⅞	101.2	101.6	101⅞
Décembre	98.6	98.6	98⅛	98⅞	98⅞
Mai	99⅞	99⅞	99.2	99.4	99.2
LIN —					
Octobre	318.6	320.6	320	321	320⅝
Décembre	308.2	310.2	309	309.2	308.6
Mai	310.2	312.4	311.4	311.2	310.4
Juillet	306	308	306.4	306.4	306
SEIGLE —					
Octobre	105⅜	105.6	104.6	105⅝	105.4
Décembre	104⅜	104⅜	103⅛	104	103.6
Mai	108⅜	108⅜	107	107⅝	107⅝
Juillet	108.4	108.4	108.4	108.4	108.4

Plus de 3,400 instituteurs ont suivi des cours d'été

Les instituteurs et institutrices du Manitoba, désireux d'améliorer leur entraînement académique, ont fréquenté en très grand nombre les cours d'été cette année. L'hon. Stewart McLean, ministre de l'Education, a dit vendredi dernier qu'ils étaient plus de 3,400. Ce nombre, a-t-il ajouté, représente une augmentation de 70 pour cent par rapport à l'été 1957, alors que 2,000 instituteurs seulement suivirent des cours d'été. En 1958 et 1959 respectivement, ils étaient au nombre de 2,436 et de 3,155.

Les cours d'été à l'université attirèrent 1,780 instituteurs et institutrices. Les cours professionnels enregistrèrent 1,018 instituteurs. Quelque 155 instituteurs suivirent le cours de douze semaines de la Faculté d'Education, et 500 autres étudièrent les sujets du grade 12 au Teachers College.

M. McLean a dit que l'introduction de nouveaux octrois fut suivie de très près par l'augmentation du nombre d'instituteurs prenant des cours d'été comme moyen de perfectionnement.

Au cours des quatre dernières années, on a aussi constaté une augmentation dans le nombre de "nouveaux" instituteurs. En 1956-57, il y avait 602 finissants aux Instituts Pédagogiques de Tuxedo et Brandon et à la Faculté d'Education de l'Université de Manitoba et du Collège de Brandon. En 1957-58, ils étaient 658; en 1958-59, 752; en 1959-60, 779. Tout laisse croire qu'ils seront encore plus nombreux durant l'année académique 1960-61.

Dialectes africains dans la liturgie

ROME (CCC) — La Congrégation des rites a autorisé l'emploi d'un rituel latin-zoulou, comprenant, notamment, une grande partie des prières nécessaires pour l'administration des sacrements, toutes les prières des funérailles, la réception des convertis, l'assistance des mourants, ainsi qu'une trentaine de bénédictions, toutes dans la langue du peuple. Des rituels semblables sont en préparation dans les idiomes Sotho Xhosa, Tamana, Pedi et Afrikaans.

Jubilé d'or de mariage de M. et Mme M. Chabidon

M. et Mme Maurice Chabidon

Le samedi 20 août, M. et Mme Maurice Chabidon, de St-Boniface, avaient le bonheur de célébrer leur 50e anniversaire de mariage.

La fête débuta par une messe célébrée à 4 h. p.m., à la basilique, où M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé, leur accorda une bénédiction spéciale. Les témoins étaient M. et Mme Edward Brunel, les mêmes garçon et fille d'honneur d'il y a cinquante ans.

Après la messe les jubilaires, accompagnés de leurs enfants, petits-enfants, parents et amis, se rendirent à la salle des Fils Natifs, où un copieux repas fut servi. M. Laurent Desjardins était maître de cérémonies. Après le repas, un témoignage de remerciements et de voeux les plus sincères leur fut donné en une adresse lue par M. Albert Ragot, petit-fils des jubilaires.

La journée se termina par une soirée récréative durant laquelle de nombreux parents et amis s'amusèrent au son d'une musique entraînante.

M. Chabidon arriva au Canada en 1908. Il épousa Mlle Louise Bourrier en 1910 et s'établit à St-Lupicin, où il cultiva sa ferme jusqu'en 1939. Il vint ensuite demeurer à St-Vital pour quelques années puis déménagea à St-Boniface. M. et Mme Chabidon eurent six enfants, dont trois garçons et trois filles: Emile, Maurille, André, Mmes Benoit et Maurice Rogot et Lucien Lacroix. M. et Mme Chabidon comptent aussi 23 petits-enfants.

Le Canada prête 14 professeurs

OTTAWA — On mande du ministre des Affaires extérieures que 14 instituteurs canadiens quitteront bientôt le pays pour occuper des postes qui leur ont été assignés selon les programmes canadiens d'aide à l'étranger.

Le communiqué précise que ce programme est le résultat d'ententes conclues à la conférence du Commonwealth sur l'éducation tenue à Oxford en 1959 et où le Canada avait offert son aide aux autres pays du Commonwealth pour la formation des instituteurs.

Les instituteurs canadiens se rendront en Nigeria, en Ouganda, à la Fédération des Indes occidentales, dans le Bornéo du nord, à Singapour et à Sarawak.

Les professeurs canadiens, qui sont âgés de 35 à 50 ans, auront pour tâche d'établir différents programmes d'étude pour la formation des instituteurs dans les pays mentionnés plus haut.

Un seul des 14 professeurs vient de la province de Québec. Il s'agit de M. C. Wayne Hall, secrétaire de l'Institut d'éducation au Macdonald College à Ste-Anne-de-Bellevue, qui doit se rendre au collège des instituteurs de Lagos, en Nigeria.

NATIONS-UNIES, N.Y. — La république du Niger et la république de la Haute-Volta, dont le Conseil de sécurité a recommandé, la semaine dernière, l'admission à l'ONU, ont versé des contributions au fonds de l'ONU pour l'enfance.

La république du Dahomey a versé l'équivalent de $5,000, le Niger $2,041 et la Haute-Volta a promis de verser l'équivalent de $8,061.

Le R. P. Osias Fournier assiste à un congrès de "Cursillos" au Texas

Parmi toutes les tentatives récentes d'opérer un redressement de la vie chrétienne en Amérique latine, l'un de ceux qui donnent le plus d'espoir est un mouvement appelé "Cursillos de Cristiandad" qu'on traduit par cours intensifs de formation chrétienne. Ce mouvement conçu en Espagne est en voie de se répandre en Amérique du Sud et a commencé récemment à dépasser les frontières de la langue espagnole. On fonda tant d'espoirs sur cette nouvelle initiative qu'on espère la répandre partout. C'est ainsi que le 8 août dernier, un congrès a réuni 158 prêtres de huit diocèses différents en un congrès au Texas. Ces prêtres représentaient les diocèses de Corpus Christi, Houston, Austin, San Antonio, Oklahoma City, New York, Nouvelle-Orléans. A ceux-ci s'ajoutait le R. P. Osias Fournier, O.M.I., prédicateur à la maison de retraites fermées de St-Norbert, le seul Canadien à assister à ce congrès.

Le Père Fournier, qui a déjà une vaste expérience dans divers champs d'apostolat, ayant été prédicateur, aumônier d'hôpital, supérieur provincial des Oblats d'Alberta, est revenu enchanté de son contact avec ce mouvement. Il rencontra Mgr Suarez, le fondateur du mouvement, et cite volontiers ces paroles du R. P. Valérien Gaudet, O.M.I., missionnaire en Bolivie: "Nous avons fait plus de bien avec cela en trois jours qu'avec cinq ans de travail ordinaire". Le R. P. Augustin Petru, O.M.I., a commencé ce genre de travail avec les Mexicains du sud des Etats-Unis et rapporte des résultats splendides.

Le Père Fournier n'anticipe pas pour le moment lancer ce mouvement au Canada. Il estime toutefois qu'on aurait de grands succès ici autant qu'ailleurs. Il se dégage de ces cours tant de force, d'impressions profondes et d'enthousiasme que toute catégorie de gens en bénéficierait. Ceux qui feront une retraite fermée au cours de l'année en goûteront toutefois quelque chose en entendant le Père Fournier, prédicateur à la nouvelle maison de retraites fermées de St-Norbert.

Le Pape suit les épreuves olympiques

ROME (CCC) — Le pape Jean XXIII a reçu en audience privée, à Castel Gandolfo, M. Kataro Tanaka, président de la cour suprême du Japon, qui était accompagné de son épouse. M. Yoshioka Noritake, ambassadeur du Japon près du Saint-Siège, et M. Hirose Tatsuo, conseiller à cette ambassade, assistaient également à cette audience.

Au moment où il recevait M. Kataro Tanaka et son épouse, qui sont tous deux catholiques, le pape Jean XXIII, ayant appris que les épreuves d'aviron des Jeux olympiques se déroulaient sur le lac d'Albano, a invité ses visiteurs à suivre cette manifestation avec lui.

DÉPOSITAIRES de LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

On peut se procurer un exemplaire de La Liberté et le Patriote chaque semaine, à St-Boniface, dans les pharmacies et magasins suivants:

LA CANTINE
Hôpital St-Boniface

EPICERIE LANGEVIN
248, avenue de la Cathédrale
(à l'angle de la rue Langevin)

GABE'S VARIETY STORE
406, rue Taché
(à l'angle du boulevard Dollard)

PHARMACIE PAQUIN
157, avenue Provencher

PARK CONFECTIONERY
412, rue Taché
(à l'angle du boulevard Dollard)

RESTAURANT BRUNETEAU
127, avenue Provencher
(à l'angle de la rue Taché)

PHARMACIE ST-BONIFACE
354, avenue Marion
(à l'angle de la rue Des Meurons)

PRIX: 10c le numéro.



Edouard Turenne, 14 ans, fils de M. et Mme Georges-A. Turenne, de 406, rue Desautels, St-Boniface, fut nommé le premier cadet de son peloton lors d'un cours tenu au camp des cadets de l'armée à Clear Lake du 8 au 19 août. Le brigadier-commandant John Pangman lui présenta un trophée et le félicita. Lors d'une dernière marche, le brigadier fit la revue des 220 cadets représentant plusieurs divisions de l'Ouest canadien. Le cadet Turenne est membre du Corps des Cadets de Provencher. En septembre, il entreprendra sa neuvième année. (Photo Défense Nationale)

Noces d'argent à Montréal de 2 anciens de St-Boniface

Le 19 août dernier avait lieu à Montréal une magnifique réception en l'honneur de M. et Mme Bernard Goulet (née Evelyne Boivin), tous deux anciens de St-Boniface, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Plus de 500 invités avaient voulu rendre hommage aux jubilaires.

Cette soirée fut organisée par leur fils, Richard, assisté des artistes bien connus Michel Noël et André Dupuis, ainsi que de Mme Georges Valade, épouse du député fédéral, M. Valade. Une adresse fut lue aux invités d'honneur, une bourse fut présentée à M. Goulet et une magnifique gerbe de roses à son épouse.

On remarquait, en plus de leur fils, Richard, leurs filles, Patricia et Roxane (Mme Orin Verkempinck), MM. Henri Bergeron, Georges Paquin, Denys et Armand Goulet, frères du jubilaire, Mmes Armand Goulet, née Laurette Daunais, Hélène Bissonnette et Thérèse Courchaine, soeurs de M. Goulet. (Mme Courchaine arrivait d'Europe où, avec son fils, Roger, elle a visité huit pays, y compris Rome et Lourdes.)

A cette grande réunion de joie, tout le monde se délecta à un superbe buffet. Les frais de la musique furent sous l'habile direction de Maurice Meetre, dont la réputation n'est plus à faire.

Les Jubilaires reçurent des messages personnels du premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, et du premier ministre du Manitoba, l'hon. Duff Roblin. Ces messages étaient rédigés en français. Plusieurs ministres fédéraux, accompagnés de leurs dames, assistaient à cette fête, de même que bien des artistes de la télévision et de la radio, amis de Bernard. On remarquait le curé de la paroisse St-Sixte, M. le Chanoine Paul Contant, qui recevait pour son sanctuaire de Marie, toutes les gerbes magnifiques de la soirée. Bernard et Evelyne eurent la pensée heureuse que cela était bien dû à la Madone, puisque M. Goulet est né un 15 août.

M. et Mme Emile Boivin représentaient leurs familles.

Cette soirée de bonheur prouva aux jubilaires que leurs amis nombreux ne leur souhaitent que de la joie et du succès dans les années à venir.

Festival des chorales 1960-61 à Radio-Canada

A la suite de l'article paru dans **La Liberté et le Patriote**, le 22 juillet dernier, sous la chronique de CBWFT au sujet du Festival des chorales 1960-61, quelques groupes de diverses régions des Prairies ont exprimé leur intérêt au concours et demandent des renseignements supplémentaires.

Voici donc les règlements du futur concours, tels que communiqués par le réalisateur Georges Dufresne qui assurera la coordination des auditions et la diffusion des concerts à Montréal.

Les chorales qui veulent participer au festival doivent se conformer, pour les auditions, au programme qui leur est tracé tant pour le choix des pièces à présenter que pour le nombre de participants.

Règlements

A) Pièces exigées pour chorale mixte (hommes et femmes) aux auditions.

Pièce polyphonique:

1—"Sur moi, Seigneur, ta main pesante et dure". Auteur: Antonio de Bertrand. Extraits des maîtres musiciens de la Renaissance française. Editeur: Salabert, Paris.

2—"Amours de Marie". Musique d'Henri Busser, poésie de Ronsard. Troisième des quatuors vocaux.

3—"Pantoum négligé". Musique de Charles Lagourgue, op. 106 no 1, poème Verlaine. Editeur: Deiss, Paris. Pièce au choix.

B) Pièces exigées pour chorale voix égales (femmes) aux auditions.

Pièce polyphonique:

1—"Confitemini Domino". Alessandro Constantini. Editeur: McLaughlin et Reilly, Boston.

2—"Nuit d'étoiles". Claude Debussy. Editeur: Ricordi, New York.

3—"Madrigal aux muses". Musique d'Albert Roussel. Editeur. Durand. Pièce au choix.

C) Pièces exigées pour chorale voix égales (hommes) aux auditions.

Pièce polyphonique:

1—"Ave Maria". Claude Champagne. Editeur: B.M.I.

2—"Finlandia" en anglais. Jean Sibélius. Editeur: Schirmer.

3—"1er choeur des pèlerins" (Tannhauser). Richard Wagner. Editeur: Durand. Pièce au choix.

Remarques

A) Les groupes intéressés peuvent se procurer les trois pièces exigées aux auditions à ces trois magasins de musique à Montréal.

1—Maison Edmond Archambault, 500, rue Ste-Catherine Est, Montréal (Québec) — téléphone: VI 9-6201.

2—Maison A.-J. Boucher, 1769, rue Amherst, Montréal (Québec) — téléphone: LA 2-7708.

3—Maison R. Vennat, 3770, rue St-Denis, Montréal (Québec) — téléphone: VI 9-2412.

B) Une fois les chorales prêtes à passer audition, il faudrait qu'elles entrent en communication avec nous pour la date et l'heure d'enregistrement. Nous expédierons ensuite à Montréal ces enregistrements.

C) Ces auditions devront se faire en octobre et novembre et doivent être terminées pour le début du mois de décembre.

D) Toutes les auditions enregistrées seront entendues par un comité formé de trois juges compétents choisis par la direction de Radio-Canada. Le sommet des points sera fixé à cent répartis comme suit: 25 pour la musicalité; 25 pour la diction; 25 pour l'interprétation; 25 pour l'homogénéité.

E) Une fois toutes les auditions terminées, cinq chorales, remportant les plus hauts points, seront choisies dans chaque région pour prendre part à l'élimination et, au début du mois de janvier 1961, la date devant être alors fixée par la direction des programmes à Radio-Canada.

F) Chorales ayant le droit de s'enregistrer au concours: Chorales mixtes — hommes et femmes; Chorales à voix égales — hommes; Chorales à voix égales — femmes. Chacune de ces chorales doit comprendre au moins quinze membres ou plus. Les Manécanteries (voix d'enfants) ne seront pas acceptées au concours.

Cachets

1—Les auditions ne seront pas payées.

2—Les chorales choisies pour l'élimination recevront un cachet de $300 pour le programme de leur choix, qui passera en direct, de l'endroit où réside la chorale choisie. Dans le cas des chorales de l'Ouest, des déplacements s'imposeront sans doute. Il faudra que les responsables communiquent au préalable avec le directeur des programmes français à Winnipeg, M. Léo Rémillard.

Les prix

Il y aura trois prix accordés aux chorales sortant vainqueurs de l'élimination: Chorale mixte, 1er prix: $500; 2e prix: $300; 3e prix: $150; Chorales à voix égales (femmes), 1er prix: $500; 2e prix: $300; 3e prix: $150; Chorales à voix égales (hommes), 1er prix: $500; 2e prix: $300; 3e prix: $150.

Les chorales intéressées à participer devront se faire connaître aussitôt que possible en communiquant avec M. Léo Rémillard, directeur des programmes français de Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg, Manitoba, ou en signalant SPruce 4-2541.

Guy PARISEAU,
Services d'Information.

Des auditions tenues à Winnipeg par l'Ecole nationale de Théâtre

MONTREAL — M. Jean Gascon, directeur-général de l'Ecole Nationale de Théâtre du Canada, a annoncé à Montréal que des auditions pour les cours d'interprétation et de jeu de l'Ecole Nationale, seront tenues à Winnipeg, au Théâtre Dominion, le mardi 20 septembre, de 10 h, a.m. à 4 h. p.m.

MM. Gascon, Powys Thomas, directeur artistique, et James Domville, directeur administratif, quitteront Montréal au début de septembre afin de parcourir le Canada, à la recherche d'étudiants qualifiés, donnant des auditions dans chaque ville principale du Canada.

Résultat de rêves et de projets qui remontent à sept ans, l'Ecole Nationale de Théâtre ouvrira ses portes à Montréal en novembre 1960. Des cours d'été seront donnés à Stratford, Ont. Le but de l'école est de contribuer à l'éclosion des deux principales traditions du Canada sous un même toit; les élèves pourront y puiser une formation dans tous les domaines du théâtre, sur le plan professionnel, tant en français qu'en anglais.

Durant la première année, on ne pourra suivre à l'Ecole que des cours d'interprétations et de jeu. Les autres cours, dont les cours de "production", de mise en scène, de décoration, de direction de scène et les cours spécialisés commenceront en novembre 1961.

La date limite pour recevoir les applications pour les cours d'interprétation et de jeu est le 30 août. Les étudiants qualifiés qui sont intéressés à suivre ces cours et qui n'ont pas encore communiqué avec l'Ecole, sont priés d'écrire immédiatement à l'Ecole Nationale de Théâtre du Canada, 1237, rue Sanguinet, Montréal, P.Q.

Après le 30 août, les applications peuvent être obtenues par l'entremise de M. John Hirsch, du "Manitoba Theatre Centre", Dominion Theatre, Winnipeg, qui est l'agent pour le Manitoba pour l'Ecole Nationale de Théâtre du Canada.

Deux cents Indiens et Métis travaillent à Grand Rapids

Environ deux cents Indiens et Métis travaillent présentement au développement hydroélectrique à Grand Rapids. Ceci est le résultat d'une entente entre les gouvernements fédéral et provincial en coopération avec les entrepreneurs en charge du projet.

L'hon. George Johnson, ministre de la Santé et du Bien-être public, a annoncé, la semaine dernière, que le programme fédéral-provincial avait été organisé en vue d'entrainer les personnes de descendance indienne au travail industriel et commercial. La plupart des Indiens et Métis se sont montrés bons travailleurs et quelques-uns, excellents machinistes.

M. Benny Baich, employé fédéral du Bureau des Affaires indiennes, agit comme agent de liaison ayant charge de conseiller auprès des Indiens et Métis, jusqu'à ce qu'un fonctionnaire provincial soit nommé à ce poste.

M. Baich fait l'inspection régulière des travaux pour s'assurer d'un travail satisfaisant de la part des Indiens et Métis. Ceux qui montrent un manque de compétence reçoivent la visite de M. Baich qui leur fournit des directives et conseils.

Au début, 50 Indiens et Métis furent remerciés de leurs services pour du travail non-satisfaisant. La paresse et l'absentéisme étaient les raisons principales du renvoi. M. Baich, qui a une connaissance personnelle de plusieurs des personnes impliquées, intervint auprès des entrepreneurs afin qu'ils reprennent les indigènes qui avaient déjà fourni des garantis de bon travail.

M. Baich interviewa ces hommes et présentement près de 200 indigènes, dont environ la moitié sont Indiens et l'autre moitié, Métis, travaillent au développement hydroélectrique. La plupart sont de Grand Rapids, Cedar Lake et Moose Lake, mais il y en a qui viennent de Norway House, Berens River, Fisher River et même de Churchill. Environ 40 Indiens de Grand Rapids sont sans travail.

Pour éviter certains problèmes sociaux qui pourraient naître dans les centres environnants, les fonctionnaires gouvernementaux ont institué deux commissions qui tenteront d'organiser un programme d'activités sociales en vue de tenir les ouvriers occupés et contents.

PETITE NOTE

M. René Bouvier, de Hull, P.Q., causa une agréable surprise par une visite inattendue par avion à ses parents, M. et Mme Albert Bouvier, de 427, rue Louis Riel. Il visita aussi son frère, M. l'abbé Lionel Bouvier, curé de St-Emile à St-Vital, ses soeur et beau-frère, M. et Mme Roland Perez, de St. James, et des amis de St-Boniface.

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Les camps de formation

Les camps de formation pour les chefs scouts ou aspirants à devenir chefs sont nombreux. En effet, on trouve qu'il y en a qui sont donnés pour chaque branche du mouvement tous les étés dans la province de Québec.

On a d'abord le camp Radisson, camp de formation pour les jeunes chefs, qui aboutit à la première partie de la badge de bois. Cette année, à St-Paul de Chester, près de 115 participants répartis en deux sections s'y sont rendus. On rencontre des scouts de 15 ans jusqu'à 30 ans. Le camp qui dure une dizaine de jours est considéré comme le camp scout idéal. Les chefs qui s'en occupent essaient de donner aux participants le plus d'occasions possible pour faire des échanges scouts.

Le C.N.E. Dollard est la deuxième partie de la badge de bois. Les participants, pour la plupart, ont déjà leur Radisson. Ce camp étudie davantage l'étape éclaireur du scoutisme. C'est ici que les chefs apprennent leur vrai métier, car les sessions étudient chaque phase du scoutisme au niveau de la troupe.

On a aussi d'autres camps pour les responsables du louvetisme. Ce sont surtout des cheftaines qui y participent et qui étudient ensemble les activités de la meute dans la jungle. Elles prennent connaissance de leurs fonctions dans la meute et apprennent comment diriger les louveteaux. L'histoire de Mowgli est un aspect très important de ce camp.

Les journées fédérales, qui ont lieu au début de septembre, sont un sommet des activités des camps de formation. C'est aussi une réunion de tous les intéressés au mouvement qui se donnent alors un élan pour la nouvelle année de scoutisme. On a des démonstrations, des séances d'étude, des échanges d'idées, etc. Cette année, les journées fédérales vont étudier en particulier "Ce que le garçon, la communauté et l'Eglise attendent du Chef". Ce thème saura certainement susciter les idées et les opinions de tous les assistants.

Enfin, cette année, il y aura avant les journées fédérales, trois journées d'études consacrées à l'étude de la Branche Route et plus particulièrement à l'étude de l'étape de 15 à 17 ans. Cette étape est aussi connue sous le nom d'étape Foulard-Rouge.

Les camps de formation, les journées fédérales et les journées de Foulard-Rouge sauront certainement faire profiter nos chefs qui sont là-bas. Nous leur souhaitons les meilleurs succès dans l'espoir qu'ils nous reviendront pleins d'entrain et plus encouragés qu'avant.

TOUJOURS PRET.

Une Franciscaine Missionnaire fête à St-Laurent son jubilé d'or

ST-LAURENT. — Le dimanche 14 août, la Rév. Sr Yolaine (née Caroline Colliou), Franciscaine Missionnaire de Marie, célébrait son 50e anniversaire de vie religieuse, entourée de ses soeurs religieuses et d'un bon nombre de parents parmi lesquels on remarquait son frère, de St-Laurent, deux de ses soeurs, de St-Laurent et Winnipeg, respectivement, plusieurs neveux et nièces, dont deux nièces religieuses Franciscaines à St-Laurent et à Québec. Une de ses soeurs, de Peace River, Alta, ne put se rendre à la fête.

La journée débuta par une grand-messe célébrée, dans la chapelle du couvent, par le R. P. Alexis Auger, Franciscain, et chantée par les religieuses.

Pour l'occasion, la jubilaire était couronnée de roses d'or et l'autel orné de glaïeuls jaunes et blancs, don des petites nièces de la jubilaire, Rhéa Cérina et Corinne Chartrand.

A la communion, la Rév. Sr Yolaine, à genoux à son prie-Dieu et ayant à ses côtés la Rév. Mère Supérieure qui tenait le cierge cérémonial, prononça le renouvellement de ses voeux.

A l'issue de la messe, toute la parenté se réunissait sur les parterres de la communauté où chacun s'empressait d'offrir ses voeux de bonheur et félicitations à Soeur Yolaine. Après le goûter-buffet, servi sur la pelouse, les invités passèrent un agréable après-midi avec la jubilaire, qui sut les intéresser en racontant les souvenirs et aventures des années passées en Europe, au cours de la guerre de 1914 jusqu'en 1959, alors qu'elle revint à St-Laurent où elle demeure depuis.

La journée se clôtura par la bénédiction du Saint-Sacrement et l'intonation du Magnificat.

Va-et-vient

Mlle Rose Colliou, enseignant en Nouvelle-Ecosse, est retournée à son emploi après avoir passé ses vacances chez ses parents, M. et Mme Alexis Colliou, et ses frères et soeurs des environs.

M. et Mme Denis Allard et leurs enfants, de Winnipeg, sont venus passer la fin de semaine chez M. et Mme François Blais.

Baptême

Le 14 août: Marie-Assunta-Denise-Cheryl, fille de M. et Mme Sylvio Jolicoeur, née le 6 août à l'hôpital St-Boniface. Parrain et marraine, M. et Mme Mike Spack, oncle et tante de l'enfant.

Ste-Rose-du-Lac

Prix d'exposition

En juillet dernier se tenait l'exposition provinciale de Brandon. 64 beurreries du Manitoba et des autres provinces de l'Ouest canadien présentaient leurs produits aux juges et aux connaisseurs. La beurrerie de Ste-Rose eut l'honneur de se classer au premier rang des producteurs manitobains et au second rang des producteurs de tout l'Ouest canadien.

Les citoyens veulent aujourd'hui souligner l'esprit d'entreprise de M. Joseph Maillard, propriétaire de l'établissement, le souci du travail bien fait de tous les employés et la qualité des produits expédiés à la beurrerie par des milliers de fermiers de la région. Tous ces efforts ont valu à Ste-Rose cette mention spéciale à l'exposition.

La Beurrerie de Ste-Rose compte plus de cinquante ans d'existence. Il y a un demi-siècle, elle produisait 10,000 livres de beurre par année. Aujourd'hui, complètement modernisée et dotée d'une baratte géante d'une capacité de trois tonnes de crème, c'est en une journée qu'elle les produit. A l'heure actuelle elle rejoint sa clientèle à plus de 150 milles.

Campeurs manitobains, venez faire vos sandwiches à Ste-Rose!

L'église

La question du jour, chaque jour, dans les cercles curieux de la région: "Quand commence-t-on la construction de l'église?" Aux dernières nouvelles, on apprend que les architectes devaient terminer les plans définitifs le 24 ou 25 août, et les expédier aussitôt aux entrepreneurs en vue des soumissions. Si tout va bien, la construction pourrait commencer vers la fin de septembre.

Ce sont là de bonnes nouvelles qui réjouissent la population catholique de Ste-Rose et qui leur font entrevoir, pour un avenir assez rapproché, la réalisation concrète de leur projet, fruit de leurs prières et de leurs efforts généreux.

Ste-Agathe

Shower

Le vendredi soir 26 août, dames et demoiselles, parentes et amies de Mlle Jeannine Dumesnil, se réunissaient à la salle des Vétérans pour lui offrir un shower d'ustensiles de cuisine.

Il était curieux et amusant de constater l'imagination de chacune pour présenter ce qui pourrait être le plus utile et nécessaire à la jeune mariée que sera Jeannine, dans un avenir rapproché. Elle sut apprécier et remercier fort aimablement toutes et chacune, les invitant à son mariage, le 17 septembre.

Soirée-sociale

Le samedi soir 27 août, à la salle paroissiale, parents et amis de M. Roger Brémault et de Mlle Rose-Marie Bruneau, venaient les fêter et s'amuser avec eux, en vue de leur prochain mariage.

Baptêmes

Le 28 août: Lynne-Marie-Suzanne, fille de M. et Mme Adrien Dumesnil, née le 18 août. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Dumesnil, grands-parents de l'enfant.

Le 28 août: Alain-Marc-René, fils de M. et Mme Marius Lemoine, né le 23 août. Parrain et marraine, M. et Mme René Pilon, grands-parents maternels de l'enfant.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Aurise Joyal et à M. Gabriel St-Onge, tous deux à l'hôpital St-Boniface.

Haywood

Retour du pasteur

Le samedi 6 août, M. l'abbé L. Bédard, curé, revenait dans la paroisse après une absence d'un mois. Tous les paroissiens remercient le R. P. Maurice Dessureault, O.M.I., d'avoir eu la bonté de remplacer M. le Curé pendant le mois de juillet.

Réunion familiale

M. et Mme Philias Poirier ont eu le bonheur de recevoir leurs onze enfants, le dimanche 7 août, à l'occasion du départ d'Ovide, benjamin de la famille, pour le noviciat des Pères Oblats à St-Norbert. Sont venus de loin: Ghislaine, o.m.m.i., de Prince-Albert, M. et Mme Denys Poirier et leurs jumelles, de Frys, Sask., Mme André Lachapelle et ses trois enfants, de Kirkella, Man.

Mariage Rouire-Déquier

Le samedi 20 août, à 10 h. 30 a.m., avait lieu le mariage de M. Maurice Rouire, fils de M. et Mme Ernest Rouire, à Mlle Angèle Déquier, fille de M. et Mme Antoine Déquier.

La mariée fit son entrée dans l'église au son d'une marche nuptiale. Elle était jolie dans sa robe de satin blanc, recouvert de tulle et les manches se terminant en pointes de lis. Son voile court était retenu par une couronne garnie de perles et de sequins. Son bouquet se composait de roses blanches et roses.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Alice Rouire, soeur du marié, et Marie Déquier, cousine de la mariée. Toutes deux portaient des robes courtes de couleur corail avec bandeau assorti. Leurs bouquets se composaient de fleurs de pommier et de lis de la vallée.

MM. Albert Rouire et Marcel Déquier, frères des mariés, agissaient comme garçons d'honneur.

Mme Paul Martin touchait l'orgue, et Mme Perchotte, de St-Claude, fit entendre de jolis cantiques.

Les nouveaux époux résideront à Haywood. Tous leur souhaitent une vie de bonheur et de prospérité.

Décès de M. Pierre Côté

Les funérailles de M. Pierre Côté, décédé le jeudi 25 août, eurent lieu le lundi 29 en l'église de Haywood.

Baptêmes

Le 10 juillet: Rita-Marie-Thérèse, fille de Joseph Bisson et de Thérèse Boulet, née le 4 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Michel Boulet, oncle et tante de l'enfant.

Le 17 juillet: Térence Michael, fils de Roy McMillan et de Florence Bergeron, né le 5 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Bergeron, oncle et tante de l'enfant.

Le 14 août: Réal-Joseph-Gaspard, fils d'Emile Robidoux et de Fernande Piché, né le 1er août. Parrain et marraine, M. et Mme Gaspard Piché, grands-parents de l'enfant.

La Broquerie

Au profit des missions

Le dimanche 21 août, d'intéressants films furent présentés à la salle de l'aréna par M. Antonio Vielfaure, au profit des missions du R. P. Louis Vielfaure, P.B. Ce missionnaire, fils de Mme Marie-Louise Vielfaure, et ordonné prêtre à La Broquerie le 2 février 1954, est actuellement en Rhodésie du Nord, où il enseigne les sciences au Séminaire de Lubuski.

La famille Vielfaure remercie tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée qui a rapporté la somme de $100.00.

Entrée des classes

Les classes de l'école secondaire ouvriront leurs portes le mercredi 31 août, et l'école élémentaire le jeudi 1er septembre.

Tous regrettent le départ des Rév. Srs Anna Lussier, Marie Richard et Irène Gagnon, S.G.M., et leurs souhaitent bon succès dans leur nouveau poste.

Bienvenue aux religieuses qui forment actuellement le personnel du couvent ainsi qu'aux instituteurs et institutrices laïques: les Rév. Srs A. Caron, supérieure; Jeanne Monchamp, principale de l'école secondaire; Hermance Lussier, principale de l'école élémentaire; Blanche Brisebois, cours secondaire; Aurise Normandeau, cours élémentaire; et M. Durietz, temporel, toutes Soeurs Grises de Montréal. Instituteurs laïques: cours secondaire: MM. Marcien Ferland et Laurent Gagné; cours élémentaire: Mme Aline Lépine, Mlles Anita Brunette, Henriette Hébert, Jeanne Lavack et Claudette Lacasse et Mme Rose-Anna Desrosiers.

Va-et-vient

La Rév. Sr Hermance Lussier, S.G.M., a fait un magnifique voyage dans l'Est, où elle a eu le plaisir d'assister au congrès de l'ACELF, à Rimouski. Elle était accompagnée de la Rév. Sr Anna Lussier, S.G.M., ancienne supérieure et principale de l'école secondaire de La Broquerie.

La semaine dernière, la Rév. Sr Anna Normandeau, S.G.M., accompagnée de la Rév. Sr Anna Décelles, S.G.M., visitait ses parents, M. et Mme Hector Normandeau, de La Broquerie.

La Rév. Sr Décelles, S.G.M., tante de M. Gérard Décelles et de Mmes Hector Normandeau et Camille Boily, profita de l'occasion pour rendre à ses neveux et nièces, une visite très appréciée.

M. et Mme Elas Gauthier, ainsi que M. et Mme Aimé Gauthier, reviennent enchantés d'un voyage dans l'Ouest. En passant à Banff et Saskatoon, ils ont visité M. et Mme Alfred Champagne, gendre et fille de M. et Mme Elas Gauthier.

Baptêmes

Le 14 août: Albert-Joseph-Pierre, fils d'Antoine Bourrier et d'Isabelle Rossier, né le 9 août à l'hôpital de Ste-Anne. Parrain et marraine, M. Pierre Chammartin et Mlle Berthe Bourrier.

Le 26 août: Barren Kenneth: fils de Dave Broesky et d'Agathe Gauthier, né le 17 août à l'hôpital de Steinbach. Parrain et marraine, M. et Mme René Simard.

Mariage Isabey-Cormier célébré en la basilique de St-Boniface

Le samedi 13 août, à 4 h. p.m., en la basilique de St-Boniface, Mlle Gisèle Cormier, de Norwood, fille de M. et Mme Charles Cormier, de La Salle, unissait sa destinée à celle de M. Amédée Isabey, étudiant en médecine, de St-Vital, fils de M. et Mme Henri Isabey, de Hartney, Man. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. Edmond Cormier, P.S.S., frère de la mariée, qui célébra ensuite la sainte messe aux intentions des nouveaux époux. Il y eut échange mutuel d'anneaux. Le R. P. Lucien Hardy, S.J., du Collège de St-Boniface, était présent au sanctuaire.

Aux accords d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était charmante dans sa longue robe blanche d'organza de soie sur soie blanche. L'ample jupe à crinoline avait des empiècements de dentelle Chantilly. Les manches, qui se terminaient en pointes de lis, étaient faites de ce même tissu. Le corsage à l'encolure dentelée, également de dentelle, était garnie de perles et de sequins. Des ornements similaires agrémentaient le diadème qui retenait son voile court de tulle illusion. Elle tenait un bouquet de roses roses "Sweetheart" ornées de stephanotis.

Les deux demoiselles d'honneur, Mlles Germaine Bergeron et Liliane Rochon, respectivement amie et nièce de la mariée, étaient vêtues de toilettes identiques en organza de soie corail, et portaient comme coiffure une boucle en forme de bandeau de même teinte que leurs robes, avec voilette blanche. Elles portaient des bouquets de chrysanthèmes nains blancs.

M. Gérard Isabey remplit la fonction de garçon d'honneur, alors que MM. Lucien Cormier et Aimé Isabey étaient huissiers.

Au cours de la cérémonie religieuse, M. Gilbert Cormier, de St-Boniface, accompagné à l'orgue par Mme E. Bourbonnière, fit entendre l'"Ave Maria" de Rosewig, ainsi que le "Panis Angelicus" de César Franck.

Une réception intime groupant plusieurs proches parents eut lieu ensuite à la salle Légion de Norwood. Le service fut assuré avec courtoisie par la Pâtisserie Pelland. M. Roland Cormier, cousin de la mariée, porta le toast aux nouveaux époux et leur adressa, au nom de toute l'assemblée, de chaleureuses félicitations. Le R. P. L. Hardy, S.J., M. E. Cormier, P.S.S., de même que M. le Dr S. Green, ami des mariés, leur adressèrent aussi des mots aimables tout en leur offrant leurs meilleurs voeux de bonheur. Le marié remercia bien sincèrement tous ses parents et amis.

L'heureux couple partit en voyage de noces au Minnesota. Pour la circonstance, la mariée portait un costume bleu pâle avec accessoires bleus et blancs.

M. et Mme Amédée Isabey résideront à Norwood, Man.

Parmi les visiteurs venus de l'extérieur pour la circonstance, l'on remarquait Mme Lucien Isabey, de Montréal, M. et Mme Constant Isabey, de Sioux Lookout, Ont., de même que M. et Mme Pierre Quénelle, de Sarnia, Ont.

Fête patronale

Le dimanche 21 août, la paroisse célébrait avec ferveur la solennité de la fête de son patron, saint Hyacinthe. A l'office religieux qui eut lieu à 10 h. a.m., le célébrant fut M. l'abbé Albéric St-Laurent, curé, assisté de M. l'abbé Pierre Raymond, vicaire, et du R. P. P. LeGrand, O.M.I., missionnaire en Bolivie, comme diacre et sous-diacre. Pour la circonstance, le sanctuaire était orné d'une magnifique parure de glaïeuls.

Au prône, le R. P. LeGrand résuma avec grande éloquence, devant un auditoire très attentif, la vie remarquable de saint Hyacinthe, missionnaire dominicain et évangélisateur au 13e siècle de la Pologne et de l'Europe septentrionale. Dans la deuxième partie de son sermon, le distingué conférencier fit un parallèle émouvant des courses apostoliques de ce grand thaumaturge que fut saint Hyacinthe, avec le travail missionnaire héroïque entrepris à l'heure actuelle en un pays indigent de l'Aémrique du Sud, tel que la Bolivie, où peut s'exercer pour tous selon le précepte évangélique une perpétuelle et intense charité.

Durant la messe, un groupe composé d'une dizaine de garçonnets, interpréta avec succès une belle messe grégorienne, partiellement harmonisée, de concours avec les membres ordinaires de la chorale. Soulignons qu'au préalable ces jeunes chanteurs en herbe avaient sacrifié plusieurs heures de détente et de loisirs au cours de leurs vacances estivales en vue de l'exécution rythmique de ce chant sacré pour la fête patronale.

L'intercalation dans cette chronique d'un fait historique mérite d'être portée à l'attention de ses lecteurs habituels. Le 16 août marquait pour la paroisse le 70e anniversaire de son érection canonique. En effet, à pareil date en 1890, Son Exc. Mgr Alexandre Taché, alors archevêque de St-Boniface, érigeait en paroisse, par un indult, un territoire de 144 milles carrés, sous le nom de St-Hyacinthe — la nouvelle paroisse devant sa fondation au séminaire de St-Hyacinthe, P.Q.

Va-et-vient

Dernièrement, M. et Mme Jos. Dumas, de Vancouver, C.-B., accompagnés de leur fille, Mme Juliette Brown, de Lethbridge, Alta, de même que M. et Mme John Novak et leur famille, de Transcona, furent en promenade chez Mme Louis Hogue.

Mme Bernadette Lagacé a eu le bonheur d'avoir, au cours du mois d'août, la visite de son frère, M. l'abbé Maurice Halde, de Salinas, Californie, en repos au Manitoba pour quelques semaines.

Mme Albert Levasseur, de Vancouver, C.-B., autrefois de Lac-du-Bonnet, Man., fut en villégiature, du 15 au 17 août, chez des parents, M. et Mme Charles Cormier.

Récemment, Mgr Hyacinthe Lapointe, P.D., curé de St-Jean-Baptiste, de même que Mme Lucienne Rochon, de Ste-Agathe, rendirent visite à leurs soeurs, Mmes Albert Girardin et Albertine Rochon. Mlle Laura Baccus, également de St-Jean-Baptiste, les visita aussi.

Au cours du mois d'août, Mme Marie Lagacé eut la joie d'être visitée par ses fils et bru, M. et Mme Etienne Lagacé, et leurs trois enfants, de Los Angeles, Cal., de même que par ses soeur et beau-frère, M. et Mme Arthur Vallée, et leur fils, Gérard, de Ponteix, Sask. Ces visiteurs furent aussi de passage chez leur nombreuse parenté de La Salle.

Après une année de noviciat chez les Sulpiciens de la Côte-des-Neiges, à Montréal, P.Q., M. Edmond Cormier, P.S.S., fut de retour récemment chez ses parents, M. et Mme Charles Cormier. Il sera, en septembre prochain, professeur au Grand Séminaire de St-Boniface. Tous ses parents et amis lui souhaitent bonne chance dans son champ d'apostolat.

M. et Mme Raoul Rochon et leur petite-fille, Mlle Liliane Rochon, firent un agréable séjour chez M. et Mme Alain Grouette, de Shilo.

Le mardi 16 août, MM. et Mmes Roger Cormier et Joseph Mahé, de St-Boniface, Man., furent en promenade chez Mme Robertine Cormier.

Récemment, M. et Mme Raoul Rochon reçurent la visite de nombreux parents de l'extérieur. L'on remarquait MM. et Mmes Jules et Gérard Rémillard, de St-Boniface, ces derniers accompagnés de leurs enfants, Alain Grouette, de Shilo, ainsi que Richard Bayer et leur fils, Ronald, de St-Boniface.

M. et Mme François Calvez et leur famille demeurent, depuis le samedi 20 août, à Winnipeg. Ils avaient résidé à La Salle pendant huit années, durant lesquelles M. Calvez tint un magasin général. Leurs amis de La Salle leur souhaitent bonne chance dans leurs nouvelles entreprises.

Condoléances

Sincères condoléances de la part des paroissiens, à M. Wilfrid Côté, éprouvé par la mort de son père, M. Pierre Côté, de Haywood, survenue le jeudi 25 août.

Baptêmes

Le 14 août: Barbara Ann, fille d'Ulysse Hogue et d'Elaine Radstrom, née le 5 août. Parrain et marraine, M. Maurice Hogue et Mlle Thérèse Novak, cousins de l'enfant.

Le 14 août: Gilles-Michel-Joseph, fils d'Eugène Vouriot et de Denise Marcoux, né le 7 août. Parrain et marraine, M. et Mme Michel Chaudouet, oncle et tante de l'enfant.

Le 21 août: Colette-Line, fille d'Alain Rochon, et d'Anna Dugas, née le 10 août. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Dugas, oncle et tante de l'enfant.

Le 21 août: Marc-Florent-Joseph, fils de Léonard Girardin et d'Yvonne Laurendeau, né le 9 août. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Girardin, oncle et tante de l'enfant.

Dunrea

Va-et-vient

Mme Cyrilla Côté recevait, récemment, la visite de son fils, Félix, accompagné de son épouse et de ses enfants, de Le Pas.

M. et Mme Albert Ste-Croix et leurs enfants, de Pine Falls, sont venus, en fin de semaine, rendre visite à M. et Mme Henri Côté et à Mme Cyrilla Côté et autres parents de Dunrea.

MM. et Mmes François et Alain Hémery, de St-Boniface, sont venus assister à une réception donnée chez M. et Mme Corenthin Hémery, à l'occasion du mariage de leur fille, Yvonne, le samedi 27 août.

MM. et Mmes Théo. Knook, d'Oakbluff, Albert Delitch, de St-Alphonse, Fernand Labossière, de St-Léon, et Joseph Prescott, de St-Lazare, sont venus, dernièrement, visiter leurs parents, M. et Mme Edmond Beaupré.

MM. et Mmes Jos. et Léon Boulet se sont rendus à Haywood ces jours derniers, pour assister aux funérailles de M. Pierre Côté.

M. et Mme Emmanuel Girardin et leurs enfants, de Weyburn, Sask., sont venus passer quelques jours chez Mme Rosanne Girardin.

M. et Mme Aimé Boulet et leurs fils sont revenus enchantés de leur randonnée dans la province de Québec.

Mlle Alma Cyr, de Debden, Sask., après deux semaines de vacances parmi sa parenté, est retournée chez elle, le lundi 29 août.

MM. et Mmes Lucien Légaré et Athanase Lavoie ont joui de la visite de M. et Mme Charles Légaré et de leurs enfants, de Brandon.

Malades

Prompt retour à la santé à MM. Philippe Boulet et Philippe Bisson qui sont hospitalisés à Killarney.

Ste-Anne-des-Chênes

Baptêmes

Le 10 juillet: Huguette-Jeanne-Marie, fille de Solas Michaud et de Simone Charrière, née le 29 juin. Parrain et marraine, M. et Mme André Charrière.

Le 10 juillet: Marie-Lynne-Andrée, fille de Louis Tougas et de Jocelyne Daigneault, née le 5 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Daigneault.

Le 24 juillet: Roland-Henri-Joseph-Vincent, fils de Léo Vincent et d'Eliane Simard, née le 14 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Bourget, de St-Boniface.

Le 7 août: Paulette-Marie-Irène, fille de Marcel Beerneart et de Juliette Ross, née le 25 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Gauthier, oncle et tante de l'enfant.

Le 7 août: Suzanne-Simonne-Marie, fille de Lévi Michaud et d'Elisabeth Simard, née le 25 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Solas Michaud, oncle et tante de l'enfant.

Le 21 août: Jean-Marc, fils de M. le Dr Robert Lafrenière et de Simone Labossière, né le 15 août. Parrain et marraine, M. et Mme Clément Lemerillic, de Notre-Dame-de-Lourdes, oncle et tante de l'enfant.

Le 28 août: Léonard-Edgar-Joseph, fils de Léonard Hupé et de Rose-Marie Blair, né le 17 août. Parrain et marraine, Edgar Hupé et Lorraine Blair.

Çà et là

Le samedi 23 juillet, à 4 h. p.m., en l'église de Ste-Anne, avait lieu le mariage de Mlle Pierrette Maurice, fille de M. Philias Maurice, à M. Louis Manaigre, de Lorette, fils de M. et Mme Ernest Manaigre, de Lorette.

Le samedi 30 juillet, à 1 h. p.m., en l'église de Ste-Anne, le R. P. Z. Magnan, O.M.I., bénissait le mariage de sa soeur, Mlle Berthe Magnan, fille de M. et Mme Rémi Magnan, à M. Yves Rémillard, de St-Boniface.

M. et Mme Joseph Ruel et leur famille sont de retour à Ste-Anne après avoir passé l'été à leur chalet, à la plage de Sandy Lake.

Il fait plaisir d'apprendre que Mme Laurette Ruel, diplômée en musique, doit ouvrir un studio où elle enseignera le piano, le violon et le piano-accordéon. Pour plus de renseignements s'adresser à Mme Ruel.

Lorette

Noces d'argent

Le vendredi 19 août, dans la salle paroissiale de Lorette, une belle fête de famille soulignait le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Edouard Tétreault, de Lorette.

M. Louis Marcoux agissait comme maître de cérémonies. Il fit l'éloge des jubilaires avec le talent qu'on lui connait. M. Tétreault est un garagiste bien connu qui sait se dévouer sans compter pour pourvoir aux besoins de sa famille et ses clients. Son épouse l'a toujours secondé dans ses activités.

Les jubilaires ont six enfants: Raymond, garagiste avec son père, Lorraine, universitaire au Collège St-Paul, Raynald, Guy, Norman et Georgette, tous étudiants à l'Institut Collégial de Lorette.

Parents et amis offrirent leurs hommages et autres marques d'amitié aux heureux jubilaires qui écoutèrent avec émotion l'adresse lue par leur fille, Lorraine. Un magnifique cadeau leur fut présenté, hommage de la famille et des invités.

M. et Mme Tétreault acceptèrent ces voeux, ces hommages et ces cadeaux avec une vive reconnaissance. Une soirée dansante termina la belle journée.

Voyage enrichissant

Mlles Carmel Therrien, de Lorette, Marie Maguet, de Laurier, et Clara Ilchena, de Beauséjour, ont profité de leurs vacances en faisant une tournée de six semaines. Elles se rendirent à Maillardville pour visiter M. et Mme Ernest Therrien, oncle et tante de Carmel.

Puis, elles visitèrent Victoria, se dirigeant vers la Californie, où elles prirent l'avion pour les îles hawaïennes. Durant leur séjour de deux semaines elles explorèrent les quatre îles. A leur retour, elles se sont arrêtées au Mexique, puis à San Jose, où elles visitèrent Mmes Rudy Ricci (Madeleine Jeanson) et Claude de Champagne (Fabiola Jeanson), cousines de Mlle Therrien. En revenant, elles s'arrêtèrent à Las Vegas, au parc national Yellowstone et Black Hills.

Il va sans dire que ces institutrices auront augmenté leur bagage de connaissances durant ces vacances bien mises à profit.

Filles d'Isabelle

Nous sommes heureuses d'annoncer que la première réunion de la saison aura lieu à la salle paroissiale le vendredi 9 septembre, à 8 h. 30 p.m.

Pour rectifier l'erreur qui s'était glissée dans la dernière chronique de notre cercle, nous tenons à inviter tout particulièrement notre chère Régente à venir nous rejoindre à cette réunion afin de nous aider encore de ses sages conseils. Nous invitons aussi toutes nos Soeurs à venir nombreuses. L'Eglise a besoin plus que jamais de groupements d'Action catholique; c'est le but de notre ordre, donc, à nous de le prouver!

Nous profitons aussi de l'occasion pour dire à nos Soeurs qui nous arrivent des cercles avoisinants, combien nous avons hâte de les voir se joindre à nous.

Lorette se réjouit de voir arriver les belles familles canadiennes-françaises qui viennent grossir nos rangs. Il faut regarder d'un bon oeil ces gens qui savent se grouper près d'un clocher où la foi et la langue sont encore à l'honneur. Donc, à ces familles nous souhaitons une cordiale bienvenue.

UNE INTERESSEE.

Le Pas

Va-et-vient

Mme Bob Lozinski et sa fille, Barbara, sont parties par avion en direction de l'Allemagne, où elles rejoindront le caporal Bob Lozinski, du C.A.R.C.

M. et Mme James Souter et leur fils, Bryan, sont retournés à Flin Flon après un séjour au lac Clearwater.

Mlle Shirley Clark est retournée chez elle après avoir passé quelque temps à Gimli, Man.

M. et Mme Orville Gareau sont revenus, la semaine dernière, d'un séjour d'un mois chez des parents et amis, à Perth, Ont., et aux Etats-Unis. Ils étaient accompagnés de Mlle Juley Clark.

M. et Mme Arnold Clark et leurs trois enfants sont revenus de leur vacances.

M. et Mme Alex. Arsenault, de Ponteix, Sask., accompagnés de leur fille institutrice, Aulia, sont venus visiter leurs fils et bru, frère et belle-soeur, M. et Mme Simon Arsenault. Avant leur départ, le jeudi 18 août, ils visitèrent Flin Flon et les alentours, où ils rencontrèrent de vieilles connaissances. Ils devaient s'arrêter à Regina, visiter leurs fils et bru, frère et belle-soeur, M. et Mme Hubert Arsenault.

M. et Mme Donat Plante, de Périgord, accompagnés de leur oncle, sont en promenade chez M. et Mme Hercule Plante, et doivent se rendre à Flin Flon, visiter M. et Mme Lionel Plante.

Rentrée des classes

L'école, sous la direction des Soeurs de la Présentation, ouvrira ses portes le 31 août.

Convalescente

Prompt rétablissement à Mme Joséphine Chassé, retournée chez elle après un séjour de quelques semaines à l'hôpital.

Naissances

Le 13 juillet est né à M. et Mme H. Lihbrech, un fils.

Le 16 juillet est née à M. et Mme Marcel Chartier, une fille.

Le 18 juillet est né à M. et Mme C. Parker, un fils.

Le 26 juillet est né à M. et Mme J. Kennedy, un fils.

Le 27 juillet est née à M. et Mme R. Smith, une fille.

Noces d'or à Albertville de M. et Mme Ernest Brière

ALBERTVILLE — Le dimanche 14 août, on célébrait le 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Ernest Brière, à Albertville. La journée commença par une messe basse célébrée en l'église paroissiale. Il y eut réception l'après-midi et le soir.



M. et Mme Brière, qui arrivaient à Albertville en 1912, ont dix enfants, 43 petits-enfants et une arrière-petite-fille.

Parmi les enfants présents à la fête on remarquait: Bertha (Mme Jeff Schrum), de Morinville, Alta, Aurore (Mme Albert Weiss), de Calgary, et Jeanne (Mme Joseph Lozinski), de Detroit, Mich., accompagnées de leurs époux; M. et Mme Raoul Brière, d'Albertville, M. et Mme Marcel Brière, de Prince-Albert, Sask., M. et Mme Lucien Brière, de Lac St-Cyr, Sask., et M. et Mme Albert Brière, de Drayton Valley, Alta. Deux fils, Gérard et Léonard, et une fille, Thérèse, ne purent s'y rendre.

Les jubilaires désirent remercier les parents et amis pour les nombreux et jolis cadeaux reçus.

Çà et là

Félicitations à M. Alphonse Provencher dont le mariage à Mlle Gisèle Joanette eut lieu à Aldina, Sask. Un souper et une soirée eurent lieu dans la salle d'Albertville.

M. et Mme Oscar Grimard, de Flin Flon, Man., ont visité leurs parents, M. et Mme Joseph Carrier, ainsi que leurs frère et soeur et beaucoup d'autres amis.

M. et Mme Denis Roussel, de Hinton, Alta, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Joseph Roussel, et chez leurs soeurs et beaux-frères.

M. Raymond Gignac, instituteur, est en visite jusqu'à l'ouverture des classes.

M. et Mme Lucien Brassard et leurs enfants sont allés visiter leurs parents, à Humbolt, Sask.

M. et Mme Lucien Gagnon, de Chase, C.-B., ont visité leurs soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Armand Gobeil et Arthur Pellerin.

MM. Maurice Lavoie et Robert Paquette sont revenus de l'Est, où ils ont travaillé une partie de l'été.

Malades

Sont actuellement à l'hôpital: M. Ludger Piché et Mmes William Samson et Gérard Gobeil.

Mmes Donat Leduc et Alice Lavoie sont de retour d'un séjour à l'hôpital.

Naissance

M. et Mme Gérard Gobeil sont les heureux parents de petites jumelles.

Baptêmes

Gilbert-Roland, fils de Donat Leduc et de Joséphine Brassard. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Carrier, oncle et tante de l'enfant.

Ponteix

Va-et-vient

M. et Mme Emile Stringer et Mlle Germaine Stringer se sont rendus au lac Manitou, à Watrous, et y ont ramené leur père, M. Henri Stringer, qui avait passé deux semaines à la clinique.

M. et Mme Phil. Yachne sont retournés à Regina après avoir passé une semaine chez leurs parents, M. et Mme Lucien St-Cyr.

M. et Mme Pierre Dumonceaux et leurs trois enfants, de New Westminster, C.-B., ont passé une semaine chez leur mère, belle-mère et grand-mère, Mme Annie Dumonceaux.

M. et Mme L. Shaw (Laurette Pord) sont retournés à Vancouver, après avoir visité leurs parents, MM. et Mmes W. et Hector Pord, Ferdinand Martin et D. Hulbert.

M. et Mme Albert Denis, de Verdun, P.Q., étaient de passage à Ponteix.

M. et Mme Aimé Therrien ont eu la visite de MM. et Mmes Georges Ménard, du Massachusetts, et Arthur Laplante, de Meyronne.

Mlle L. Couture, de St-Boniface, a passé ses vacances avec son frère, M. l'abbé G. Couture, curé.

M. David Monette, de Lac Pelletier, est maintenant pensionnaire au Manoir.

M. Roger Stringer, qui fut interne à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, pendant l'été, a passé une semaine chez ses parents, M. et Mme Achille Stringer, avant son mariage qui eut lieu dans l'église de Notre-Dame-d'Auvergne, à Ponteix, le samedi 27 août.

Mme Alda Châtelain est retournée à St-Boniface après avoir passé une dizaine de jours chez sa belle-soeur, Mme René Privé.

M. et Mme Antoine Therrien et leurs trois enfants, de Nelson, C.-B., sont en visite chez leurs parents, MM. et Mmes Philippe Therrien et Laurier Tessier.

Remerciements

Mme Eva Piché et ses enfants et les familles Piché désirent remercier leurs parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes et de fleurs ou par leur aide, à l'occasion du décès de M. Marcel Piché. Un merci spécial à M. J. Moir, agent de gare, au Constable Evanoff, R.C.M.P., à Mme Marie Girvin, aux téléphonistes, à M. le Dr J. Strohoffer et aux gardes-malades de l'hôpital pour leurs services sympathiques et généreux durant la nuit.

St-Denis

Pique-nique

Le dimanche 21 août avait lieu le pique-nique annuel de St-Denis. Une foule nombreuse et plusieurs divertissements contribuèrent à rendre la journée très plaisante. La température étant idéale, plusieurs équipes de balle vinrent prendre part au concours.

Les prix de loterie, deux jolies montres, furent gagnées par Carmen Lepage, de Debden, et la petite Micheline Bénard. Félicitations aux heureux gagnants. Un merci très cordiale à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre ont aidé à faire de cette journée un succès.

Messe de Requiem

Une messe de Requiem fut chantée pour le repos de l'âme du regretté Mgr L.-A. Pierre, décédé en France le 9 août. Il fut, pendant de nombreuses années, curé de St-Denis.

Çà et là

MM. Clotaire Denis, père et fils, et leurs épouses prirent part au voyage de la Liaison Française qui fit une tournée dans l'Est. M. et Mme Clotaire Denis, fils, se rendirent jusque dans les provinces maritimes.

M. et Mme Clodomir Denis et leur famille allèrent visiter Banff, le lac Louise et autres endroits touristiques environnants, se rendant jusqu'en Colombie-Britannique. Mlle Rose Raymond les accompagnait.

M. et Mme Raymond Caron firent également un voyage à Banff.

MM. et Mmes Lucien et Paul Denis se rendaient à Prince-Albert et à Waskesiu.

Les familles Louis Boivin et Lucien Bénard, de la Colombie-Britannique, sont en visite ici.

Quelques membres du Club 4-H eurent le plaisir d'aller faire une tournée instructive vers Regina, en autobus. Les voyageurs étaient Anne-Marie et Lilliane Denis, Irène Bénard, Laurent Rioux, Marcel Denis et Louis LeBlanc. M. Zénon Lepage les accompagnait.

Quelques jeunes filles de la paroisse prirent part à une veillée-surprise organisée en l'honneur de Mlle Huguette de Margerie, de Vonda, qui doit entrer chez les Soeurs Bénédictines, dans l'Est. Tous nos voeux et prières l'accompagnent.

Sa mère, Mme de Margerie, l'accompagne, et ensemble elles visiteront les frères et soeur d'Huguette, avant son entrée.

M. et Mme Louis LaBrecque allèrent faire un court voyage à Zenon Park, visiter des parents et amis et en même temps assister à la fête du cinquantenaire de la paroisse.

Vawn

Çà et là

M. et Mme Georges Jullion et leur famille, de Windsor, Ont., sont en visite chez leurs parents.

M. et Mme Jos. McCaffrey et leurs enfants, de High River, Alta, ont passé un mois chez M. et Mme Jim McCaffrey avant leur départ pour l'Angleterre, où ils s'établiront près des parents de Mme McCaffrey.

M. L. Phaneuf a passé une semaine à l'hôpital d'Edam.

M. Ernest Fortier a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme O. Fortier. Mme E. Fortier est gardienne chez ses parents, M. et Mme Michaud, de Delmas, pendant que ces derniers sont en voyage dans la province de Québec.

Félicitations à Mlle Helen Smith, gagnante d'une bourse d'étude de $500.00. Elle poursuivra ses études au collège pédagogique, à l'Université de la Saskatchewan.

Domremy

Baptêmes

Le 24 juillet: Lorne Lyle, fils de M. et Mme Pierre Buztinski. Parrain et marraine, M. et Mme M. Melnyk, de Wakaw.

Le 21 août: James Donald, fils de M. et Mme Donald Koslowsky, né le 11 août. Parrain et marraine, M. Anthony Koslowsky et Mme Félix Branger.

Le 21 août: Joseph-Lucien-Grégoire, fils de M. et Mme Donat Gareau, de Bellevue, né le 9 août. Parrain et marraine, M. et Mme Grégoire Bremmer, de Domremy.

Le 21 août: Lynn-Marie-Sylvianne, fille de M. et Mme Raoul Gaudet, née le 13 août. Parrain et marraine, M. Roméo Gaudet et Mlle Sylvianne Rabut.

Çà et là

M. et Mme Victor Préfontaine, de Kansas City, E.-U., sont en visite chez leurs parents, Mme Rose Préfontaine et M. et Mme Henri Guillet.

M. l'abbé J.-A. Houle, curé, est de retour d'un voyage à Vancouver, Victoria et Penticton, C.-B. Il remplace M. l'abbé A. Paradis, curé de Bellevue, durant son absence.

M. Ernest Côté, gérant de la banque, et Mme Côté ont passé d'agréables vacances à Edmonton, au cours du mois de juillet.

Sincères condoléances à Mme David De Mong qui fut frappée par le deuil lors du décès de son époux, survenu à Edmonton dernièrement. Mme De Mong (née Marie-Ange Leblanc) demeure à la résidence Ste-Jeanne-D'Arc, près de ses parents, M. et Mme Eugène Leblanc, de Domremy.

M. et Mme Clément Guillet ont passé une semaine à Penticton et Kelowna, C.-B., chez leurs parents, M. et Mme Poitras.

St-Brieux

Mariage Ferré-MacDonald

Le samedi 30 juillet, M. l'abbé W. J. Radley, de la paroisse Ste-Marguerite-Marie, d'Ottawa, Ont., bénissait le mariage de M. Norbert Ferré, fils de M. et Mme Pierre Ferré, de St-Brieux, à Mlle Christine MacDonald, d'Ottawa. Les fille et garçon d'honneur étaient Mlle Rose MacDonald, soeur de la mariée, et M. Henri Caron, ancien compagnon de collège du marié et professeur au Collège de Gravelbourg.

A l'issue de la cérémonie une réception eut lieu chez M. le Dr Primich, d'Ottawa. L'heureux couple partit ensuite pour un court voyage de noces au Parc Algonquin, en Ontario. A leur retour, ils demeureront à Ottawa, où Mme Ferré reprendra son travail au Département des Mines et Arpentage, et où Norbert continuera ses études à la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa.

Çà et là

Une réunion familiale eut lieu chez M. et Mme Théo. Rudulier, le 17 août. Etaient présents à la fête: MM. et Mmes Léon Lefebvre, de Long Beach, Californie, Frank Belleavance, de Marcelin, J. Boulanger, de Pathlow, Adrien et Gaston Boulanger, de St-Brieux, Emmanuel Buan et leurs deux fils, Alain et Bernard, de Wakaw.

M. et Mme Léon Lefebvre, de la Californie, sont venus assister au mariage de leur nièce, Mlle Agnès Boulanger, de Marcelin.

Le R. P. Emile Pascal, O.M.I., d'Onion Lake, Alta, visitait le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., dernièrement. Le Père Pascal était autrefois de Pathlow. M. Pierre Boulanger, de Saskatoon, le conduisait. Ils visitèrent plusieurs vieilles connaissances, entre autres, M. et Mme Théo. Rudulier et leurs deux fils, André et Louis.

Mme Hervé Loiselle et ses cinq enfants, de Winnipeg, étaient en visite chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Jérémie Aubin.

Mme Jean-Marie Tétreault, de New Westminster, C.-B., autrefois de St-Brieux, était en visite chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Alexis Gallays, pour quelques jours.

Mlle Jeannette Tétreault a fait ses débuts dans l'enseignement, à l'école du village de Lac Lenore, le jeudi 25 août.

Les Chevaliers de Colomb organisèrent un pique-nique pour les choristes et leurs parents, le dimanche 21 août. Le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., curé, les remercia de tout ce qu'ils font pour les jeunes choristes.

Incendie

M. et Mme Jules Hamonic et leurs enfants ont subi une dure épreuve lorsque leur grange, évaluée à $6,000, a été complètement détruite par un incendie d'origine inconnue, le mercredi après-midi 24 août. Cinq mille ballots de foin, non assurés, ont été détruits et un veau et quatre petits cochons ont péri dans les flammes. Les pompiers et un grand nombre de volontaires ont empêché le feu de rejoindre les autres bâtiments.

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

Le congrès des Educateurs catholiques de langue française s'est terminé à Rimouski. Nos auditeurs intéressés à tout ce qui touche le maintien et l'expansion de notre culture, eurent la bonne fortune d'entendre deux reportages réalisés par M. l'abbé René Bérubé, délégué de l'ACFC et des deux postes radiophoniques de langue française de la Saskatchewan (CFNS et CFRG). Ces deux reportages qui furent très intéressants nous donnèrent un aperçu des questions discutées à ce congrès qui, cette année, était d'une importance capitale. La province de Québec semble avoir pris nettement conscience du rôle de tout premier plan qu'elle est appelée à jouer. M. Lesage, premier ministre, l'a clairement fait entendre lors du congrès des journalistes à la Malbaie.

Le roman radiophonique "Vie de Femmes" a retenu l'attention de bien des auditeurs et surtout de bien des auditrices, cette semaine. Les amours de Ghislaine et d'Hector, le constable, au grand désespoir des parents de la jeune fille qui voulaient voir leur fille épouser le fils du juge Boissonneau, nous font passer des minutes agréables tous les jours. Ce couple charmant force la sympathie des auditeurs.

Reprises d'émissions

A partir du lundi 5 septembre, nous aurons le plaisir de réentendre sur nos ondes l'émission "Coeur à coeur" avec le Père Marcotte, S.J. Les auditeurs fidèles à cette émission se feront un plaisir d'être à l'écoute tous les jours à 5 h. 30 p.m., heure avancée des Rocheuses, jusqu'à nouvel ordre. Egalement à partir du 5 septembre, Radio-Canada présentera à 11 h. 45 a.m., chaque jour, une tranche de la vie de Mata-Hari, à l'émission "Les Visages de l'amour".

Mata-Hari, c'est l'histoire d'une espionne célèbre pendant la 1ère Grande Guerre et fusillée en 1917, mais je ne vous en dis pas plus long, ne voulant pas rompre le charme de l'attente et sur ce, je vous quitte et à la semaine prochaine.

TCHANTCHET.

Imposante cérémonie de profession au couvent Saint-Joseph de Forget

FORGET — Le mardi 26 juillet, à 8 h. a.m., eut lieu au Couvent Saint-Joseph de Forget, Sask., une imposante cérémonie. Le R. P. M. Dussault, O.M.I., présidait. M. l'abbé H. Poirier, curé de la paroisse, était au choeur.

La procession des heureuses élues fit son entrée au son de l'orgue: deux religieuses à voeux perpétuels; une religieuse devant renouveler ses voeux temporaires; une vénérée jubilaire célébrant son 50e anniversaire de profession; et huit religieuses célébrant leur 25e anniversaire de profession.

La Révérende Mère Marie-Auguste, Supérieure Générale des Soeurs de Notre-Dame de la Croix, en visite canonique, les accompagnait.

A l'Evangile, le R. P. Dussault donna le sermon en français, durant lequel il parla de l'excellence, la beauté et le mérite des trois voeux de religion; et, en anglais, faisant ressortir que la vie religieuse est, premièrement, une vie dédiée au service du bon Dieu par la prière, la louange de Dieu; secondement, dévouée au service du prochain.

Après l'Offertoire, les deux premières religieuses s'avancèrent vers la table de communion, où le célébrant leur adressa les questions de circonstance. Sur leur réponse affirmative, le choeur entonna le psaume "De Profondis", puis, les Litanies des Saints, durant lesquelles les élues se prosternèrent jusqu'à terre. Se relevant à l'appel du célébrant qui leur présentait un cierge allumé, elles s'agenouillèrent à la table de communion et prononcèrent leurs voeux. La religieuse à voeux temporaires renouvela les siens. Suivirent les religieuses jubilaires qui, à leur tour, renouvelèrent les engagements pris cinquante ou vingt-cinq années auparavant.

Prononcèrent leurs voeux perpétuels: Soeur Marie-Laurent, née Dorothy Beckie, de Kenaston, et Soeur Marie-Edna, née Stella Kozial, de Glenavon. Soeur Marie-Eugène, née Bernadette Raimbault, de Wauchope, renouvela ses voeux.

Les jubilaires étaient Soeur Marie-Catherine, née Monica Hagel, d'Estevan, première postulante canadienne, célébrait le 50e anniversaire de sa profession. Soeur Marie-Claudia, née Anna Chouinard, de Cantal, Soeur Marie-Brigitte, née Helen Diemert, de Pangman, Soeur Marie-Adèle, née Cécile Carignan, de Kennedy, Soeur Marie-Jacques-Charles, née Jennie Sahadyk, de Norquay, Soeur Marie-Angéla, née Victoria Oleksin, de Cudworth, Soeur Marie-Raymond, née Victoria Mazur, de Bienfait, Soeur Marie-Anne-Joseph, née Bernadette Chouinard, de Cantal, et Soeur Marie-Cécilia, née Pauline Frank, d'Estevan, célébraient le 25e anniversaire de leur profession.

La messe continua . . . Chacune à leur tour, les élues renouvelèrent leurs voeux devant Jésus-Hostie, au moment de la communion.

Succès de la tombola

La tombola conduite par Mme Norman Duncan a été terminée avec beaucoup de succès, grâce au dévouement et à l'esprit d'organisation de cette dévouée bienfaitrice.

Les tableaux ont été gagnés par M. Kyle, de Stoughton, et Mme E. Gheyssen, de Forget. Les prix de consolation offerts à chaque district furent échus à Mme H. Richards, de Huntoon, Sask., Mlle Nicole Fréçon, de Redvers, Mlle Pamela Richaud, de Forget, Mme Ann Marchand, de Regina, Mme Berger, de Fife Lake, Sask., Mme Harold Philips, de Stoughton, M. Léon Durupt, de St-Claude, Man., Mme Garth Deitz, de Lewvan, Sask., Mme Carbotte, de St-Boniface, Man., Mme C. Shoemaker, d'Handsworth, Sask., Mme F. Morrison, de Winnipeg, Man., M. Julien Durupt, de Vancouver, C.-B., Mme Louis Thiévin, de Benson, Sask., M. le Dr Uldugis, de Weyburn, Sask., Mme Georges Brûlé, de St-Hubert, Sask., et Mme Johner, d'Estevan, Sask.

Les Soeurs de Notre-Dame de la Croix, de Forget, disent à tous leurs bienfaiteurs un merci sincère et les assurent de leurs prières quotidiennes.

Radville

Décès

Le mercredi 17 août, M. Jean Creusot rendait son âme à Dieu après une longue maladie. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé N. Marcotte, en l'église de la Ste-Famille. Les porteurs étaient MM. Pierre Bourassa, J. Deshors, Léon et Marius Carles, Ralph Miller et Eugène Vérot.

M. Jean Creusot, Chevalier de Colomb depuis 1945, naquit dans le Jura, en France. Il vint au Canada en 1913 avec sa mère et ses frères et soeur, pour y rejoindre M. Creusot déjà rendu à Lampman. En 1916, la famille déménagea sur une ferme à Ste-Colette. En 1935, M. Jean Creusot épousait Mlle Melvina Bernier, et le couple s'installa sur une ferme que M. Creusot cultiva pendant quelques années. Après la seconde guerre mondiale, il ouvrit un garage à Radville, qui prospéra beaucoup. En 1957, il fut frappé de paralysie, et fut obligé d'abandonner son métier.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, deux filles et quatre fils, un frère et deux soeurs.

Mme Françoise Guitière, bien connue à Souris Valley, est décédée à Montréal la semaine dernière, laissant dans le deuil deux filles, Thérèse et Françoise.

Çà et là

Le dimanche 14 août, une réunion de famille eut lieu chez M. et Mme Hector Beaudry, à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage. Une bourse leur fut offerte par la famille. M. et Mme Beaudry partiront en second voyage de noces dans la province de Québec.

Le samedi 27 août, une soirée eut lieu en l'honneur de Mlle Solange Martin, fille de M. et Mme R.-A. Martin. De jolis cadeaux lui furent présentés. Le tout se termina par un délicieux goûter servi par les hôtesses, Mmes Jos., Roland et Norman Martin et Wilfrid Leduc.

Naissance

A M. et Mme Ephrem Fradette est né un fils, Adrien, le 4 août.

A M. et Mme Jean Cancade est né un fils le 6 août.

Ferland

Va-et-vient

M. l'abbé Joseph Bernier est revenu d'un séjour de cinq semaines d'études dans l'Est.

Le R. F. Jacques Johnson, O.M.I., de Donnelly, Alta, et sa mère, Mme Hervé Johnson, ainsi que M. et Mme Bryant Strip, de Calgary, Alta, et Mme Adonias Morin, de Gravelbourg, sont venus visiter MM. Adonias, Joseph et Paul Morin. Le Frère J. Johnson doit partir bientôt pour Rome, où il poursuivra ses études en théologie.

M. André Turgeon, de Regina, est chez ses parents pour quelques semaines de vacances.

M. et Mme Armand Laberge et M. Paule, de Willow-Bunch, séjournent chez M. et Mme A. Laberge.

Mme Jeannine Laberge et ses enfants, de Coderre, visitent M. et Mme Alex. Laberge et des amis.

M. l'abbé J. Bernier, curé, a assisté à un congrès interdiocésain, à Gravelbourg, les 23 et 24 août.

Mlle Lauriette Chabot, de Lethbridge, Alta, est en visite chez ses parents, M. et Mme Jos. Chabot. Mlle Gertrude Chabot a pris la charge d'institutrice à Montmartre, Sask., et Mlle Jeannine Chabot, à Calgary.

MM. et Mmes Charles et Aimé Fournier et leurs familles sont allés passer quelques jours à Hot Springs, dans le Montana.

Mme Avila Chabot est allée visiter son mari à Saskatoon, accompagnée de M. l'abbé Chabot.

M. François Clermont, stationné au Camp Borden de l'Aviation canadienne, est venu visiter ses parents, ces jours derniers.

Mlle Marie Morin, de Moose Jaw, passe la fin de semaine chez ses parents.

Mlle Edithe Chabot doit reprendre sa classe comme institutrice à Moose Jaw, Sask.

Mme Pierre Larose, ainsi que Mlle Alice et Mme Florida Leduc, de Ponteix, visitent M. et Mme Rosaire Chabot.

Malades

M. Avila Chabot fut hospitalisé à Mankota pour quelques jours et, de là, à Saskatoon. M. Joseph Chabot a dû passer quelques jours à l'hôpital de Gravelbourg.

Baptême

Marie-Hélène, fille de M. et Mme Adrien Larose, née le 14 août. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Syrenne, de Val Marie.

Cadillac

Mariage

M. William Boutin, fils de M. et Mme René Boutin, unissait sa destinée à celle de Mlle Rose Mary Lloyd, d'Admiral, fille de M. et Mme Truman Lloyd, le 3 août, dans l'église de Cadillac.

Baptême

Nathalie-Marlene, fille de Jay Jones et de Marlene Wernicke.

Naissance

A M. et Mme Jos. Tinant est née une fille.

Va-et-vient

M. et Mme Léon Casavant ont eu la visite de leur fils, Jos., de Calgary, et de leur fille, Hélène, de Brandon.

Mlle Yvonne Lacelle, de Regina, a passé ses vacances chez ses parents, M. et Mme Raymond Lacelle.

Etaient en visite chez M. et Mme H. Sylvain, dernièrement, Mme Jean-P. Fyfe et son fils, Pierre, de Montréal, ainsi que M. et Mme Albert St-Denis, de Verdun, P.Q.

Mme Béatrice Sylvain et ses enfants, Noël et Paulette, ont passé quelques jours de vacances à Hot Springs, E.-U.

Le R. P. K. P. Wilson, C.S.B., a remplacé, dimanche dernier, M. l'abbé G. Laprise, curé, qui visitait sa famille.

M. et Mme Paul-Emile Lajoie et leur fils, Gilles, de St-Eustache, P.Q., et leur neveu, Jacques Lapointe, de Rivière-des-Prairies, ont passé deux semaines de vacances chez les familles Sylvain. Accompagnés de Mlle Alida Sylvain et de M. et Mme L. Laverdière, de Lac Pelletier, ils se sont rendus à Banff et Lac Louise.

M. Alphonse Evesque et ses enfants ont visité leur fils et frère, Roger, et sa famille, à Edmonton.

Moose Jaw

Mariage St-Hilaire-Boyton

Le samedi 20 août avait lieu en l'église St-Joseph de Moose-Jaw, Sask., le mariage de Mlle Dorothy Boyton, fille de M. et Mme Percy Boyton, de Lillestrom, à M. Edouard St-Hilaire, fils de M. Alfred St-Hilaire et de feu Mme A. St-Hilaire, autrefois de Courval. Le R. P. E. Quinn, C.Ss.R., donna la bénédiction nuptiale et célébra la sainte messe durant laquelle de beaux cantiques furent chantés.

La mariée fit son entrée au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle était vêtue d'une jolie robe en dentelle blanche, genre cocktail. Son voile de tulle illusion était retenu d'une petite couronne ornée de perles. Son bouquet se composait de roses rouges.

La demoiselle d'honneur, Mlle Donna Boyton, soeur de la mariée, était vêtue d'une robe jaune pâle, genre cocktail, avec une petite couronne de la même couleur. Son bouquet se composait de fleurs violettes. M. Raymond Elder, de Moose-Jaw, était garçon d'honneur.

Pour la cérémonie, Mme Alfred St-Hilaire portait une robe fleurie blanche et bleue avec corsage de roses roses, et Mme Percy Boyton, une robe fleurie blanche et verte avec corsage de roses roses.

A l'issue de la cérémonie, une réception réunissait les invités à la West End Recreation Hall de Moose-Jaw, où un délicieux dîner fut servi.

La journée fut terminée par une soirée dansante à la salle Old Wives, où plusieurs personnes de Courval eurent la gentillesse d'assister.

Les nouveaux mariés demeureront à Moose-Jaw.

Parmi les invités on remarquait M. et Mme Alfred St-Hilaire, parents du marié, son beau-frère et sa soeur, M. et Mme Benoit Glémas, de St-Boniface, son cousin et sa cousine, M. et Mme Armand Perreault, de Saskatoon.

Saint-Front

Soirée-surprise

Le dimanche soir 21 août, huit automobiles bien remplies envahissaient la cour de la ferme de M. Nivon, en faisant le plus de bruit possible. Que voulait dire tout ce tapage alors que la famille s'attablaient pour souper? Mais les visiteurs, les yeux malicieux, s'étaient apporté tout le nécessaire en victuailles et en gaieté! Enfin le secret fut dévoilé: c'était le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Noël Nivon (née Marie-Laure Plamondon) qui s'épousaient le 5 novembre 1935. Ils ont six enfants, Florence (Mme Wayne Wallaker), Albert, Murielle, Aurèle, Gisèle et Lianne.

Plus de 50 convives, y compris le R. P. G. Massé, tous parents de Noël ou de Marie-Laure, prirent part au festin durant lequel une adresse fut lue par Mme Armand Plamondon. La jeune Christine Plamondon offrait un bouquet de fleurs à ses oncle et tante. Un étalage électrique de salon fut offert aux jubilaires par leurs frères et soeurs en leur souhaitant prospérité et bonheur pour un autre 25 ans, au moins.

Va-et-vient

Les RR. PP. A. Robveille et G. Massé, P.S.M., se rendaient à Muenster, Sask., pour l'investiture du nouvel abbé mitré de l'abbaye. De là ils se rendirent à Saskatoon, puis à St-Brieux.

M. et Mme P. Moisan sont allés à Wauchope, Sask., où leur beau-frère, M. André Régie, est agent d'un élévateur à grain.

M. et Mme Louis Le Strat sont partis, le lundi 22 août, pour St-Claude, Man., afin d'assister aux funérailles de leur parent, M. Joseph Guigueno.

M. et Mme Joseph Rivard, de Prud'homme, ont passé quelques jours chez la famille de M. Maurice Bussière avant d'aller à Périgord.

MM. Louis Bertoncini et Paul Moisan ont trouvé de l'emploi pour les mois prochains à Tisdale, dans la construction de bâtisses.

Mlle Claudette Quessy est partie prendre charge des grades 2 et 3 à l'école de Vawn, Sask.

M. F. Harmel, de Vanguard, est décédé à l'âge de 89 ans

VANGUARD — Le dimanche matin 21 août, M. Félicien Harmel s'éteignait paisiblement à sa demeure, à l'âge de 89 ans et 5 mois. Les funérailles eurent lieu le mardi 23 août, à 10 h., dans l'église paroissiale. M. l'abbé A. Chabot officiait.

Né à Curjoz, province de Luxembourg, Belgique, M. Harmel vint, en 1920, s'établir avec sa famille sur une ferme à Vanguard, où il demeura jusqu'en 1946 lorsque lui et son épouse se retirèrent au village.

Muni d'une santé robuste, d'une grande générosité et d'une humeur toujours égale, M. Harmel avait gagné l'estime et l'amitié de tous ceux qui l'ont connu. Le 1er mai 1960, M. et Mme Harmel ont eu le bonheur de célébrer leur 60e anniversaire de mariage.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Joséphine; une fille, Pauline (Mme Louis Orion), de Vanguard; un fils, Jean, de Regina; cinq petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle fut exposée dans la Chapelle Funéraire Culham, où de nombreux parents et amis se réunirent pour les prières, les dimanche et lundi soirs.

Parmi les personnes venues de l'extérieur pour assister aux funérailles on remarquait M. l'abbé A. Krivanck, curé d'Hodgeville, MM. Jean Hunger, Paul Rouillet et Henri Penning, tous de Ponteix, MM. et Mmes A. Stringer, Roger Rouillet, Léon Tinant et Marcel Perreault, de Gouverneur.

Remerciements

Mme Joséphine Harmel et ses enfants remercient bien cordialement tous les parents et amis qui leur ont témoigné si tangiblement leur sympathie soit par offrandes de messes, envois de fleurs, messages de sympathie, assistance aux funérailles ou quelque autre manière, à l'occasion du décès de leur époux et père.

Redvers

Mariage Poirier-DePape

Le samedi 30 juillet, en l'église Notre-Dame-de-Fatima, M. l'abbé H. Poirier bénissait le mariage de Mlle Elaine DePape, fille de M. et Mme Albert DePape, de Redvers, à M. Henri Poirier, fils de M. et Mme Rosario Poirier, de Bellegarde.

La mariée revêtait une longue robe de soie blanche sur organza et un voile court. Elle portait un bouquet de chrysantèmes blancs. Les filles d'honneur, Miles Claudette et Jacqueline DePape, soeurs de la mariée, et la bouquetière, Michelle DePape, étaient toutes trois vêtues de blanc. M. Jean-Charles Poirier, frère du marié, était garçon d'honneur.

Des cantiques appropriés furent exécutés tour à tour par M. J. Doyon, grand-père de la mariée, les frères Poirier et Mlle Maureen DeRoo. Mme Morris DeRoo touchait l'orgue.

Après la récémonie religieuse il y eut réception à la salle Légion. Les jeunes mariés partirent ensuite en voyage de noces aux Etats-Unis. A leur retour ils résideront sur leur ferme, à Redvers.

Saint-Hubert

Mariage Rouault-Gatin

Le 18 août, à 10 h. 30 a.m., dans l'église de St-Hubert, eut lieu le mariage de M. Albert Rouault, de Calgary, fils de M. et Mme E. Rouault, de Kinistino, à Mlle Louise Gatin, de Calgary, fille de M. et Mme Emile Gatin, de St-Hubert. Le R. P. J. Bordet, F.M.I., curé, leur donna la bénédiction nuptiale.

La mariée, vêtue d'une robe en poult-de-soie bleu pâle de ligne princesse, fut conduite à l'autel par son père. Elle portait un bouquet glacière composé de gardénias blancs et d'églantines roses. La demoiselle d'honneur, Mlle Thérèse Rouault, soeur du marié, portait une robe identique à celle de la mariée, mais de couleur plus foncée, et un bouquet d'oeillets roses. Toutes deux étaient coiffées de grands chapeaux blancs. M. Adolphe Gatin, frère de la mariée, était garçon d'honneur.

Les soeurs, frères, belle-soeur et beau-frère de la mariée constituaient la chorale pour la circonstance. Ils chantèrent la messe de saint Basile, à deux voix, l'"Ave Maria" et des cantiques appropriés, avant et après la messe. M. V. Beauregard chanta le propre de la messe en Grégorien. Les huissiers étaient MM. Yvon Gatin et Albert Poncelet.

Un dîner, servi chez les parents de la mariée, réunissait les membres des deux familles autour d'une table en forme de T ornée d'un joli gâteau à trois étages et de pois de senteur. M. G. Waddell, beau-frère de la mariée et maître de cérémonies, demanda au R. P. Bordet, F.M.I., de bénir la table. Le dîner terminé, M. Waddell proposa le toast et le Père Bordet adressa quelques mots aux nouveaux époux.

M. Ted. Bevins, beau-frère des mariés, exprima des voeux aux nouveaux époux au nom de M. et Mme E. Rouault, parents du marié, qui ne purent assister au mariage pour cause de santé. Le marié sut très bien remercier en son nom et celui de sa jeune épouse.

Après un souper-buffet champêtre, les nouveaux époux partirent pour un voyage de noces aux Etats-Unis.

M. et Mme Rouault doivent s'établir à Edmonton, où le marié fait partie d'une unité de R.C.E.M.E. attachée au 2e bataillon des Princess Pat's.

Baptême

Le 21 août: Bernard-Albert, fils de M. et Mme R. Gérard. Parrain et marraine, Elie Gérard et Rose Dubé, frère et cousine de l'enfant.

Première communion

Trois petits garçons, Armand Poncelet, Gilbert Brûlé et André Paquin, et trois petites filles, Patricia Ball, Mary Dartige et Carmen Couronné, ont fait leur première communion dimanche dernier.

Va-et-vient

M. et Mme G. Waddell et leurs enfants, de Calgary, Alta, ont passé une dizaine de jours chez leurs parents, M. et Mme E. Gatin.

M. et Mme Louis Dureault et leurs filles ont passé une semaine chez leur mère et grand-mère, Mme M. Boutin.

MM. et Mmes P. Ledressay et A. Gatin et M. Jean Boutin, tous de Regina, étaient en visite dans la paroisse en fin de semaine.

M. et Mme E. Dunand, de Victoria, sont en visite pour quelques semaines chez M. et Mme A. Dunand.

M. et Mme C. Dubé et leur famille, de Kennedy, ont rendu visite à M. et Mme R. Gérard, dimanche dernier.

Mme R. Istace a passé quelques jours à l'hôpital de Whitewood, la semaine dernière.

Mme Bouchard, de St-Lazare, Man., a passé deux semaines avec sa soeur, Mme Beauregard.

Wolseley

Çà et là

M. l'abbé Vachon, de Weyburn, remplaça M. l'abbé L. Savoie, curé, durant l'absence de ce dernier.

M. Louis L.B., de New Westminster, C.-B., est en visite chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Pierre L.B. Pendant sa visite, il recevait, de France, la triste nouvelle que son frère aîné, M. Charles L.B., était décédé le 18 août.

Sincères condoléances à Mmes Louis et Léo Dureault dont le frère, M. Paul Boutin, de St-Hubert, est décédé accidentellement.

Miles Rose-Marie Wrobel, Marjorie Bicher et Marlene Marlin gagnèrent chacune une bourse d'étude de $500 donnée par le Département d'Education. Toutes trois continueront leurs études à l'Université de Saskatoon. Rose-Marie fit ses études primaires à l'école séparée Ste-Anne, de Wolseley. Félicitations et bonne chance à ces jeunes demoiselles.

Miles Christine Souchotte et Colette Couckyt sont pensionnaires au couvent de Montmartre, où elles poursuivent leurs études supérieures.

M. et Mme Louis Dureault et leurs fillettes passèrent une dizaine de jours chez Mme M. Boutin, de St-Hubert.

Mme Francis Coueslan passa quelques jours auprès de son père, M. Smith, patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Miles Jo-Anne et Rose-Marie Wrobel passèrent leurs vacances à Winnipeg.

Mlle Lucie Souchotte, accompagnée de sa soeur, Jeannette, de Pueblo, et de ses oncle et tante, de Chicago, est partie pour des vacances en Europe.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Les auditeurs ont pu suivre sur les ondes l'histoire de Zenon Park, grâce aux enregistrements réalisés lors des fêtes du cinquantenaire, par M. Charles Papen, gérant du poste, et par M. Auguste Bandet, agent commercial. Il est possible toutefois que beaucoup de cultivateurs, retenus dans les champs par les travaux de la moisson, n'étaient pas à l'écoute; ils pourront toutefois entendre ces enregistrements cet hiver, étant donné que nous les avons conservés. Il en sera de même de l'émission "Fête au Village", réalisée à Prud'homme par une équipe de Radio-Canada.

Le temps des vacances est révolu; Georges de Govin, notre rédacteur d'annonces commerciales, et Jean Lacroix, notre sympathique ingénieur, sont rentrés. On se demandait si Georges, exilé à Trois-Pistoles, allait battre à l'arrivée, Jean qui était allé à Zenon Park, glaner les derniers échos des cérémonies du cinquantenaire. Georges a gagné; il nous est arrivé avec un diplôme, sa bicyclette et une bonne opinion de l'Est.

Evidemment, ceux qui n'ont pas eu de vacances cette année, comme Mme Billo et Alain Truchet, font des projets pour l'année prochaine . . . Mme Billo n'aura pas de déménagement à faire l'été prochain et rien ne l'empêchera de passer ses vacances là où bon lui semblera. Quant à Alain, il aurait l'intention de mieux connaître l'Amérique du Nord; il vient d'acheter une belle petite voiture — un vrai bijou; le vieux carosse de Roger Gauthier, rongé par les ans et les intempéries doit se sentir bien las lorsqu'il se range auprès de cette merveille de la technique moderne . . . Il faut voir comment Alain soigne sa petite voiture; il n'ose pas encore se lancer aux instances d'Hervé Pelletier pour se hasarder sur la route de Duck Lake.

Lionel Fournier fait déjà ses préparatifs de départ. Il se rend, une fois de plus, au Collège de Prince-Albert où, pendant tout un hiver, il pourra digérer toute cette philosophie thomiste que M. l'abbé Jean Papen se propose de lui administrer. Merci Lionel pour les bons services rendus au poste durant l'été et bon courage à Prince-Albert.

Courval

Çà et là

Bienvenue aux nouvelles institutrices, Mlles Mariette et Réjeanne Gareau, de St-Isidore-de-Belevue; leurs parents les accompagnaient à leur nouvelle résidence. L'école ouvrait ses portes le 24 août. Les jeunes semblent encouragés à recommencer les classes, ainsi que les nouveaux commençants: Lawrence Meill, Léon Tremblay, Philippe Oberding, Brian Tremblay, Jeannette Arguin, Rita et Paulette Tremblay.

M. et Mme Louis Gaudreau, de Moose Jaw, étaient en visite chez M. et Mme Idola Gaudreau.

Mme Jeannine Marcil, de Moose Jaw, visitait MM. et Mmes Richard et Jean-Louis Marcil.

Mme A. Tremblay, de Moose Jaw, visitait ses fils et brus, MM. et Mmes Jean-Guy et Marcel Tremblay.

Prince-Albert

L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la branche St. Mary's de la L.F.C. fut tenue chez Mme H. Soulier, sous la présidence de Mme Frank Boyle. On fit connaître qu'une trentaine d'enfants avaient suivi les classes de catéchisme, données par les Révérendes Soeurs de la Providence, de St-Louis, Sask. La présidente remercia Mme Jane Nowasellski pour l'hospitalité offerte aux religieuses.

On parla du camp St-Jean-Bosco, situé à environ quarante milles au nord de Snowden. Ce camp fut organisé et rendu moderne par le Conseil des Chevaliers de Colomb de Kinistino. Cet endroit est idéal pour les touristes en général, mais surtout pour les enfants qui peuvent, sans danger, prendre leurs ébats dans le beau lac et sur une plage sablonneuse. On y trouve un champ pour les jeux athlétiques, une petite chapelle et une grande salle à manger, où les visiteurs peuvent prendre leurs repas. On donne aussi des instructions sur la natation, les arts ou jeux divers.

73 filles sous la surveillance de Mlle Aline Dufresne, o.m.m.i., en charge de la mission de Prince-Albert, et 98 garçons sous la surveillance de M. l'abbé G. Deschamps, curé de Shellbrook, Sask., passèrent quelque temps au camp.

Mme Paul Soulier gagna le prix du tirage, un cadre fait et donné par Mme J. Johnson.

Cinq dollars furent votés pour l'achat de chapelets pour la population Chilienne, afin d'assister le R. P. Peyton dans sa croisade du Rosaire dans les familles chiliennes.

Mlle A. Dufresne, o.m.m.i., est partie dans l'Est et était au Cap-de-la-Madeleine, P.Q., dernièrement. Tous espèrent la voir revenir à Prince-Albert bientôt.

Çà et là

Les instituts collégiaux de Prince-Albert et Riverside, l'Académie de la Présentation de Marie, les écoles St-Paul et Ste-Anne et les écoles publiques ouvriront leurs portes le 6 septembre. Le collège St. Mary commencera ses classes le 6 septembre pour les grades IX et X et le 7 septembre pour les grades XI et XII. Au collège Notre-Dame, l'ouverture aura lieu le 14 septembre.

L'école pour enfants infirmes, dont le coût s'élèvera à $65,000, sera probablement terminée pour l'automne.

Son Hon. le maire A. Barsky tournait la première pelletée de terre à l'angle de l'avenue Centrale et de la 9e rue, où sera situé le nouveau magasin coopératif d'une valeur de $750,000. Un autre magasin coopératif est situé à l'angle de l'avenue Centrale et de la 14e rue Ouest.

Le bonheur est une chose de l'âme et non du corps; la source en est dans le dévouement et non dans la jouissance, dans l'amour et non dans la volupté.

LACORDAIRE.

North Battleford

Va-et-vient

Mlle Fernande L'Heureux, accompagnée de M. Ray. Swiston, de Yorkton, passait la fin de semaine chez son père, M. Fernand L'Heureux.

M. et Mme Robert Percher et leurs filles, Yvonne et Phylis, de Rosedale, C.-B., sont en visite chez MM. Jos. Bru et Jos. L'Heureux et plusieurs autres parents.

Mme Carignan conduisait le petit Gérald chez le médecin, après que celui-ci eut avalé des pilules. Gérald est maintenant en bonne voie de guérison.

M. et Mme Joseph Bru et leur famille se rendirent à Meadow Lake, le dimanche 21 août.

Le lundi 22 août, M. et Mme Emile et Jos. L'Heureux se sont rendus à Livelong.

Danny L'Heureux, accompagné de M. Ernie Fulton, est revenu d'un voyage au Montana.

Bellegarde

Ralliement de jeunes

Il y aura un grand ralliement de jeunes à Bellegarde, le 18 septembre à 2 h. 30 p.m., sous le patronage de Son Exc. Mgr O'Neill. Tous les jeunes des high school seniors et tous les jeunes travailleurs des paroisses de Bellegarde, Storthoaks, Cantal, Redvers, Wauchope et Forget sont invités à assister. Un prêtre de Regina sera présent pour donner les conférences.

Çà et là

M. le Dr et Mme Roland Martine, de Flint, Mich., sont en promenade chez leurs parents, M. et Mme Marcel Martine.

Mlles Alma Gervais et Claudette George sont parties, mardi dernier, pour Ste-Anne-des-Chênes, Man., où elles feront partie du corps enseignant à l'école de ce village.

Mlle Simone Roussel est partie, le 25 août, pour enseigner à Univik, T.-N.-O. Elle fait une partie du trajet en avion.

M. et Mme Lionel Fréchette et leurs enfants, ainsi que Mlle Catherine Dupont, de St-Georges, Man., étaient en promenade chez Mme Francis Sylvestre, ces jours derniers.

L'ouverture des classes à Bellegarde aura lieu le 6 septembre.

Meyronne

Çà et là

M. et Mme Edouard Roy étaient heureux de recevoir la visite de M. et Mme Léo Brodeur et leurs enfants, d'Edmonton.

Mlles Mona et Hélène Theis sont de retour de vacances passées chez M. et Mme Peter Theis, d'Admiral.

M. et Mme Philippe Bibeau, de St-Michel, Qué., étaient en visite chez les familles Gérard et Adrien Brisebois et chez Mme Y. Brisebois.

M. et Mme Omer Chouinard et leur famille ont quitté Meyronne pour aller s'installer à Gravelbourg.

M. l'abbé Dominique Dugas, curé de Gravelbourg, se rendait chez M. et Mme Louis Girardin.

Mlles Leona Therens, infirmière, Bernice Therens et Anne Brière passaient la fin de semaine chez leurs parents.

M. Oscar Lalonde, de Chrysler, Ont., en visite chez M. et Mme O. Lalonde, accompagnait MM. et Mmes S. et Adolphe Lalonde et les filles de celui-ci, Denise et Monique, lors d'un voyage à Calgary et Banff.

M. et Mme Lafleur (née Germaine Couture), de St-Vital, Man., visitaient les familles Arthur Thuot et Adolphe Lalonde.

Mme Teresa Schaffer et son fils, William, de Mankota, étaient en visite chez M. et Mme Daniel Bouvier.

Malades

Meilleurs voeux de complet rétablissement à M. Charles Lagacé qui est de retour de l'hôpital de Kincaid, ainsi qu'à M. Arthur Smith et Mme Auguste Chase, hospitalisés à Regina et Gravelbourg.

Réunion des Dames de l'Autel

A la dernière réunion mensuelle des Dames de l'Autel, présidée par M. l'abbé B. Adée curé, Mmes Cécile Lalonde et Germaine Smith, présidente et secrétaire, donnaient le compte rendu du pique-nique paroissial. Il fut aussi question du banquet annuel dont la date a été fixée au jour d'Action de grâces, le 10 octobre prochain. Parents et amis des paroisses environnantes sont cordialement invités.

Sintaluta

Va-et-vient

Mme Gach Knott et ses fillettes, Brenda et Kim, après avoir passé six semaines de vacances chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Fred Dolter, sont retournées chez elles, à Cedar Rapid.

M. Raymond Dolter, de Cloverdale, C.-B., et son oncle, M. Chrétien Dolter, de North Surrey, C.-B., sont venus rendre visite à leur père et frère, M. Emile Dolter, sérieusement malade. Ils ont aussi visité leurs parents et amis.

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de M. et Mme Pierre L.B. et Mme Emile Souchotte, de Wolseley, et de M. Louis L.B., de North-Surrey, C.-B., qui visitait ses frère et belle-soeur et des amis à Wolseley et Montmartre.

MM. et Mmes Robert Oudot et Léon Fortin et leurs enfants, de Davidson, sont venus visiter leurs parents, en fin de semaine.

Lac Marguerite

Va-et-vient

M. Léon Ruenot, de Dole, France, en retournant dans son pays après avoir passé deux ans à visiter le Canada, s'est arrêté chez des amis, MM. et Mmes Marcel Longeau et Jean Français, pour leur faire ses adieux. Il arrêtera aussi à Paris, visiter son frère, avant de rentrer à Dole.

M. et Mme Robert Longeau ont la visite d'une amie, Mme William Boydston, d'Oregon, qu'ils n'avaient pas vue depuis 40 ans. Accompagnés de Mme Peter Banett, ils sont allés à Regina, visiter M. et Mme Antoine Platana.

M. et Mme Walter Ayers et leurs enfants sont retournés à Calgary pour la rentrée des classes, après avoir passé leurs vacances chez leurs parents, M. et Mme Omer Gendron.

M. et Mme Jean Français ont conduit leur fille, Claire, au couvent du Sacré-Coeur, à Montmartre, où elle continuera ses études.

Les familles Robert et Marcel Longeau et leur amie, Mme William Boydston, sont allés, le dimanche 28 août, visiter l'école industrielle de Lebret et la vallée de Qu'Appelle.

Décès

Les familles Français et leurs parents et amis se sont rendus à Indian Head, le 15 août, pour assister aux funérailles de M. Louis Douan, décédé, à l'âge de 78 ans, à l'hôpital d'Indian Head.

M. Douan est arrivé de France avec ses parents en 1896 pour s'établir à Montmartre. En 1916, il s'installa sur une ferme à Lac Marguerite où il demeura avec sa famille pendant 41 ans. Il alla ensuite demeurer à Indian Head avec son épouse.

Sincères condoléances à Mme Louis Douan et à sa famille, à l'occasion du décès de leur époux et père.

Willow-Bunch

Mariage Préfontaine-Mondor

Le mardi 16 août, à 4 h. p.m., eut lieu le mariage de M. Gilbert Préfontaine, fils de M. et Mme Omer Préfontaine, de Lisieux, à Mlle Marguerite Mondor, fille de M. et Mme Marcel Mondor, de Willow-Bunch. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Lionel Mondor, de Swift Current, oncle de la mariée.

La mariée vêtue de blanc, entra dans l'église au bras de son père. Les garçons et filles d'honneur étaient MM. Omer Mondor et Robert Préfontaine et Mlles Denise Préfontaine et Hélène Lapaire. Les deux petites bouquetières étaient Sandra Novotney et Suzanne Wesmillar, cousines de la mariée.

Mlles Jeanne Lapaire et Aline Lalonde chantèrent "On this day, oh beautiful Mother", et Mlle Gayle Bellefleur le "Panis Angelicus". A l'issue de la cérémonie religieuse, un délicieux souper fut servi dans la salle des Chevaliers, à environ 125 personnes. Le soir, une soirée dansante réunit parents et amis dans une veillée de fraternité et de gaieté.

Va-et-vient

M. et Mme Frank Novotney et leur famille, de Carrot Creek, Alta, et M. et Mme Ronald Provost, de Fife Lake, sont venus pour ce mariage, et restèrent quelques jours pour visiter leurs parents.

M. et Mme Gérard Piché et leur famille, de Gravelbourg, sont venus visiter leurs parents, le mardi 23 août.

Mme Lindstrom et ses deux enfants, de Hume, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme W. Windslow, dernièrement.

Les instituteurs qui suivaient des cours d'été à Saskatoon et Regina, sont de retour à Willow-Bunch.

Mlles Irène Moulin et Cécile Côté sont venues visiter leurs amis, ainsi que MM. H. Langlois, de Montmartre, Jean Philippin, de l'Université de Saskatoon, et Roger Rodrigue, de l'Université d'Ottawa.

M. l'abbé Lucien Poulin, de Lisieux, fut de passage au presbytère, la semaine dernière.

M. Willie Martin et ses deux filles, Thérèse et Claire, et leurs époux, de Maillardville, C.-B., sont en promenade à Willow-Bunch, pour quelques jours, chez leurs parents et amis.

Pique-nique

Le dimanche 21 août eut lieu un pique-nique et souper aux fèves, au bois Fréchette, organisés par les Dames de Ste-Anne. Merci à tous ceux et celles qui y prirent part, faisant de cette journée, un succès.

Une horloge fut tirée, au profit des enfants de choeur, et fut gagnée par M. David Decroteau, des Etats-Unis.

Shower

Il y eut un shower en l'honneur de Mlle Marguerite Mondor, le vendredi 12 août. On lui présenta un service de marmites Wear-Ever et une bourse. Un délicieux goûter clôtura la belle soirée.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

3 - Terrible aventure

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no. 14



1. Voici les messagers frappant à la porte qu'ils ont facilement trouvée. C'est une forte porte aux clous saillants, car l'atelier doit être préservé des voleurs; les nombreuses peaux traitées par le courroyeur sont une proie tentante...



2. Cependant, là-haut, sur la terrasse, Pierre réfléchit profondément au sens de la vision qu'il vient d'avoir. Sans doute l'Esprit-Saint l'éclaire-t-il, et il comprend que les prescriptions de la loi mosaïque, représentées par l'interdiction de manger certaines viandes, doivent être remplacées par des principes plus hauts. Jésus avait dit: "Il n'est rien hors de l'homme, entrant en lui, qui puisse le souiller". C'est dans le coeur, centre de la vie spirituelle, que sont les pensées bonnes ou mauvaises d'où découlent les actes.



3. Soudain Pierre entend du bruit: on frappe à la porte de la rue, on appelle Simon. Aussitôt l'Esprit dit à l'apôtre: "Lève-toi, descends, et va avec eux sans hésiter, car c'est moi qui les ai envoyés".

Pierre va ouvrir la porte, les accueille, et demande l'objet de leur visite.



4. L'apôtre fait entrer les visiteurs qui sont des païens. Or accueillir des païens est chose absolument défendue par la loi juive. Il leur offre l'hospitalité, et sans doute rompt le pain avec eux, car au soir d'une journée de marche, ces hommes avaient besoin d'un bon repas. — La vision que Pierre avait eue sur la terrasse produisait déjà son effet pour rompre le cadre des prescriptions mosaïques, trop étroit pour la puissante sève évangélique.

Jubilé sacerdotal à Dryden de M. l'abbé Marcel Dugal

DRYDEN — Récemment avait lieu en l'église de Dryden, Ont., le jubilé d'argent sacerdotal de M. l'abbé Marcel Dugal, curé. La fête débuta par une grand-messe d'Action de grâces, chantée par le jubilaire, en présence de l'évêque du diocèse de Fort William, Mgr E. Q. Jennings, des deux vicaires généraux, A. Hogan et E. Hébert, d'une trentaine de prêtres des diocèses de Fort William, Ont., et de St-Boniface, Man., des membres de sa famille et d'un grand nombre de paroissiens.

Le choeur de chant, sous la direction de Mme Jean Smith, rendit la messe de Viti Carnevali avec brio. La soeur du jubilaire, la Rév. Sr Céline-de-Jésus, de l'Académie Ste-Marie de Winnipeg, touchait l'orgue. A l'offertoire, M. Marcel Painchaud, de St-Boniface, neveu du jubilaire, chanta le "Panis Angelicus" de Cesar Frank. Son Excellence prononça le sermon en anglais, et le R. P. L. Hardy, S.J., professeur au collège de St-Boniface, en français.

MM. les abbés J. Bortignon, de Port Arthur, Ont., et D. Roy, de St-Malo, Man., servirent comme diacre et sous-diacre; A. Harris, de Beardmore, Ont., et J. Myer, de Nipigon, Ont., étaient maîtres de cérémonies. Assistaient dans le sanctuaires, outre Son Excellence et les deux vicaires généraux, MM. les abbés J. J. Montag, B. A. Campbell, L. Wittig, F. St. James, L. Mateeszek, R. Carey, J. Reguly, W. Fenlon, J. Gragnani, du diocèse de Fort William, et R. Roy, J. Bellavance, D. Roy, P. Gagné, du diocèse de St-Boniface, et les RR. PP. L. Hardy, S.J., G. Lebleu, O.M.I., E. Benoit, O.M.I., R. Ferron, O.M.I., H. Ferland, C.Ss.R., et A. Mamel, P.B.

Le soir à 7 h., un grand banquet fut donné, sous les auspices des Chevaliers de Colomb et de la Ligue Catholique Féminine, dans la salle de la Légion Canadienne de Dryden, en l'honneur du jubilaire. Son Excellence, plusieurs prélats et prêtres honoraient M. l'abbé M. Dugal de leur présence. La vaste salle de la Légion était comble. Mme Mary Dugal, mère du jubilaire, était assise à la table d'honneur, ainsi que ses soeurs; la Rév. Sr Céline-de-Jésus, de l'Académie Ste-Marie, Mmes J.-A. Painchaud, de St-Boniface, et Rolland Vinet, de Montréal; ses neveux et nièces, Bernard, Marcel, Robert, Claire et Nicole Painchaud, Céline et Claude Vinet; son beau-frère, M. A. Painchaud.

Le maître de cérémonies, M. Louis Streddo, président des Syndics, offrit les hommages des paroissiens au distingué et dévoué curé de Dryden. Présentèrent également leurs hommages: Son Exc. Mgr E. Q. Jennings, les vicaires généraux, E. Hebert et A. Hogan, MM. les abbés J. Bellavance, de Pine Falls, Man., et A. Bortignon, de Port Arthur; le député fédéral, W. Benedickson, de Kenora, Ont.; le député provincial, A. Wren, de Sioux Lookout, Ont.; M. Tom Jones, le gérant général de la Dryden Paper Co.; M. Mike Rigey, des Chevaliers de Colomb; Mme Critheley, de la Ligue Féminine; et les jeunes Streddo, Milanese et N. Critheley, au nom des enfants de l'école catholique St-Joseph de Dryden.

Les clergés de Fort William, Ont., et de St-Boniface, Man., présentèrent une bourse bien garnie au jubilaire; les paroissiens, une adresse et une bourse; les Chevaliers de Colomb, un parchemin de Bénédiction apostolique; la Ligue Catholique, un plateau d'argent; les enfants de l'école, un magnifique bouquet spirituel; et les membres de sa famille, une bourse également.

M. le Curé remercia en termes éloquents et précis, tous ceux et celles qui participèrent à cette fête inoubliable.

M. l'abbé M. Dugal naquit à St-Boniface, Man., le 29 octobre 1908. Il fréquenta l'école Provencher, le Collège de St-Boniface et l'Université Laval, de Québec. Ordonné prêtre en 1935, en la cathédrale St-Boniface, par feu Mgr E. Yelle, P.S.S., il fit un stage à St-Jean-Baptiste, à Woodridge, Man., et il est curé, depuis 18 ans, à Dryden, Ont.

Il bâtit l'église, le presbytère et l'école catholique de Dryden, organisa la Caisse Populaire et érigea une chapelle à Vermillion Bay, Ont.

Beau geste d'honnêteté

MONTREAL — Un adolescent a fait preuve d'honnêteté en rapportant à son propriétaire un portefeuille contenant la jolie somme de $113. En effet, M. René Gervais, 16 ans, de St-Odilon, P.Q., a rapporté le portefeuille à Mme Pierre Chevalier, de Trois-Rivières. Le portefeuille avait été perdu en face du 71 Fusey au Cap.

Le jeune homme a pu retracer la propriétaire, grâce à une carte d'identité qu'il a trouvé dans le portefeuille. Les autorités du poste de police du Cap-de-la-Madeleine ont tenu à souligner ce geste d'honnêteté de la part du jeune homme.

Le bien ne fait pas assez de bruit!

Restons chrétiens toujours, c'est-à-dire inclinés sous la main de Dieu et sans haine contre les hommes. — CHESNELONG.

Audience...

(Suite de la première page)

bre, se faisant pendant des deux côtés du trône, se trouvaient M. Giulio Andreotti, ministre italien de la Défense, président du comité organisateur des jeux, plusieurs autres ministres et parlementaires italiens, le maire de Rome, M. Urbano Ciocetti, avec les membres du conseil municipal, des dirigeants des comités olympiques étrangers, ainsi que les membres du corps diplomatique accrédités auprès du St-Siège, auxquels s'étaient joints des diplomates accrédités auprès du gouvernement italien.

Jean XXIII est arrivé à pied escorté par les gardes nobles en petite tenue et suivi de quelques prélats de son antichambre. Des acclamations l'ont accueilli de la part aussi bien des athlètes que de la foule de touristes et de fidèles romains que la cérémonie avait attirés place St-Pierre dont les pierres avaient été chauffées à blanc, jusqu'à quelques instants plus tôt, par un soleil implacable.

A ce moment les notes lentes et graves de l'hymne pontifical que Gounod composa au siècle dernier, ont dominé le bruit des applaudissements. Aussitôt après, la musique de la garde palatine qui venait d'exécuter cet hymne a attaqué l'hymne olympique.

Présentation des athlètes

Les derniers accents de cet air solennel venaient de se perdre dans l'air que la brise venant de la mer commençait à rafraîchir, lorsque M. Giulio Andreotti s'est approché du trône pour présenter les athlètes au pape, dans une courte adresse en latin. Jean XXIII a répondu dans cette même langue. Son discours qui a duré une dizaine de minutes a été distribué aussitôt après traduit en quinze langues.

Après cette allocution, M. Andreotti a offert au pape une statue en argent de St-Jean Bosco, qui, au siècle dernier se consacra à l'éducation morale et physique de la jeunesse des classes les moins favorisées. Cette statue fut réalisée quelques jours avant sa mort par le sculpteur Pietro Canonica, décédé l'année dernière à plus de 90 ans. Un poème en latin sur les Jeux olympiques, le premier de ce genre, sans conteste, composé par le Père Vittorio Genovesi, S.J., a été offert au Saint-Père. Jean XXIII a dit en termes simples, avec sa bonhomie coutumière, combien il appréciait ces dons. Après s'être entretenu avec certaines des personnalités présentes et avec plusieurs athlètes, il s'est levé pour donner la bénédiction apostolique à l'assistance où nombreux étaient ceux qui priaient genou à terre. Le pape est rentré à pied, comme il était venu, parmi les acclamations de la multitude.

Dès que la nuit fut tombée sur la coupole de St-Pierre, les 140 statues de saints qui couronnent les deux bras de la colonnade du Bernin ainsi que cette dernière furent illuminées en l'honneur des participants aux Jeux.

Ste-Amélie

Va-et-vient

Etaient en visite chez M. et Mme A. Desjardins, père, la fin de semaine passée: MM. et Mmes Jos. Ayotte et Adélard St-Hilaire, de St-Pierre.

M. et Mme Lowis Soucy et leur famille, accompagnés d'un jeune parent, Lucien, étaient en visite chez leur parenté le dimanche 28 août.

MM. Elsime Soucy, René Landry et Richard Thibodeau, qui sont employés à Winnipeg, visitaient leurs parents et amis en fin de semaine.

M. René Bernardin, d'Elie, Man., était en visite chez M. et Mme Fred Pinette, durant la fin de semaine.

M. et Mme Israël Pelletier se sont rendus à Winnipeg, durant la fin de semaine, rendre visite à leur frère et beau-frère, M. Victor Pelletier, patient à l'hôpital Général de Winnipeg.

M. Gilbert Pinette, de Dryden, Ont., est venu passer une dizaine de jours chez ses parents, M. et Mme André Pinette. Il était accompagné de sa soeur, Mlle Annette Pinette, qui avait passé quelques semaines à visiter ses frères et des amies à Dryden.

M. et Mme Jos. Corbel et leur fille, Solange, se sont rendus, la semaine dernière, à Notre-Dame-de-Lourdes, St-Claude et Cardinal, visiter des parents et amis, et à Portage, rendre visite à leur garçon et frère, patient à l'hôpital de cette ville.

M. et Mme Octave Landry, de St-Vital, sont venus passer quelques jours ici, la semaine dernière, afin de rendre visite à leur mère et belle-mère, Mme V. Landry, patiente à l'hôpital de Ste-Rose depuis plusieurs mois. Ils ont aussi visité M. et Mme Roland Landry et Mme B. Landry.

M. et Mme Dave Roddich et leurs enfants, ainsi que Mlle Rita Landry, de Brandon, Man., passèrent quelques jours chez Mme B. Landry, la semaine dernière. En venant, ils étaient accompagnés de M. B. Landry, du petit Henri, de Mlle Rosanna Landry et de Placide, qui étaient allés les visiter durant les vacances.

En visite chez M. et Mme John Moriaux, la semaine dernière, étaient M. et Mme Frédérick Marion et leur famille, de Dryden.

M. l'abbé C. Vachon et Mlle Berthe Langlois recevaient la visite des frère et soeur de celle-ci, Georges et Irène et un petit neveu, Laurent, de Virden, Man.

Le dimanche 21 août, M. et Mme Marc Marion, de St-Boniface, avaient rendu une courte visite à des amis, M. et Mme Fred Pinette et leur famille.

Mme Albert Férec et ses enfants, Linda et Danny, qui avaient passé les deux mois de vacances chez leur mari et père, sont revenus à Ste-Amélie, vu que les enfants reprenaient leurs classes le lundi 29 août.

M. et Mme E. Denis et leur fils se rendirent à Neepawa, rendre visite à leurs gendre et fille, soeur et beau-frère, M. et Mme Bob Crabbe et leurs enfants.

M. Gilbert Vandenbosch et son beau-frère, M. Adélard Verhaeghe, vinrent passer la fin de semaine chez leurs parents. Mme Adélard Verhaeghe retourna avec eux, dimanche, après un séjour d'une semaine chez ses parents.

Mlle Lorraine Pinette enseignera cette année à Ste-Rose.

Accumulation des surplus de blé, problème non résolu aux Etats-Unis

WASHINGTON — Il ne semble pas que le problème de l'accumulation des surplus de blé soit bientôt résolu aux Etats-Unis. Le ministère de l'Agriculture, dans un rapport publié cette semaine, a prédit que le stock de blé accumulé au début de juillet 1961 sera de l'ordre de 1,550,000,000 de boisseaux, soit 235 millions de boisseaux de plus qu'en juillet dernier. Et on estime qu'à moins d'une réforme profonde du programme actuel de soutien des prix par le gouvernement central, l'été 1962 verra le stock de blé s'élever à plus de 1,660,000,000 de boisseaux. Le marché américain et le marché étranger absorbent chaque année environ 1,135,000,000 de boisseaux, soit moins que le surplus, dont disposeront les Etats-Unis en juillet 1961.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

"Votre voix à la radio" se terminera lundi prochain. Cette série d'émissions a permis à 29 personnes, âgées de 17 à 60 ans, de s'essayer au microphone. Plusieurs se sont découvert des aptitudes. Le but primordial était de donner l'occasion à quiconque de s'entendre comme annonceur.

Edouard Steppler, guitariste de Winnipeg, terminera, mardi soir prochain à 7 h. 35, une série de 13 émissions. Professeur de guitare par temps perdu, M. Steppler a acquis une belle maîtrise de son instrument, sans autre maître qu'une ambition personnelle et une grande admiration pour Andres Segovia.

Jim Partridge et ses "jazz boys" donneront également cette semaine leur dernier programme (jeudi). Cette série animée par Rémi Lafrenière fut présentée avec une originalité soutenue.

Le téléphone magique reprendra lundi prochain, 5 septembre, pour "Vos problèmes, mesdames", et vos messages, etc. . .

Vous cherchez quelque chose? C'est aussi un problème. Vous avez quelque chose à vendre ou à louer? Ce n'est pas un problème, mais vous pouvez alors envoyer votre annonce par écrit. Voici les règlements pour la période "A vendre, à louer" (9 h. 45 à 10 h.): nous diffusons vos petites annonces gratuitement, à condition que les objets à vendre aient une valeur de $3.00 au minimum et ne dépassent pas $300.00; nous lisons toutes les annonces deux fois mais pas plus; nous ne recevons ces annonces que par écrit, et chaque envoi doit être signé. Nous espérons que ces règlements très simples éviteront des ennuis et des pertes de temps.

Emissions du réseau

Samedi prochain, "Fête au village" sera à Ste-Anne-de-Madawaska, N.-B.

Le samedi soir à 11 h., "Rien qu'une chanson" constitue une initiation, du point de vue humain, à la chansonnette française. Ce programme est quelque chose de nouveau et d'apprécié. (L'émission consacrée à Marcel Amont, alias "Bleu blanc blond", était remarquable.)

Ceux de nos auditeurs qui se donnent la peine de comparer nos informations quotidiennes avec celles des autres postes se rendent compte que les nôtres sont beaucoup plus complètes et plus étendues, même si elles s'accompagnent de moins de bruit. Nous pensons surtout à la période de 5 h. à 5 h. 30 l'après-midi, au radio-journal et aux commentaires du soir, et à la "Revue de la semaine" le samedi matin. Que ce soient les événements d'Afrique, d'Europe, ou la vie canadienne, les faits sont exposés et commentés par de nombreux reporters puisant aux sources les plus directes. Disons-le donc avec fierté: notre radio française vous informe plus et mieux.

L'Ecole Nationale de Théâtre commencera ses cours le 2 novembre, à Montréal. Tout candidat désireux de s'y inscrire est prié de communiquer son nom à CKSB. Notre ancien confrère, Jules F., n'a pas attendu, lui, la création de cette école pour se lancer dans la voie dramatique. Nous aimerions avoir de ses nouvelles.

Un disquaire yougoslave — oui, yougoslave — est apparu sur la rue Main. Il y a aussi un disquaire italien en face de la gare du Pacifique Canadien. A quand un comptoir de disques français à St-Boniface?

Bonne vacances à Réal Teffaine (direction: Vancouver) et à Cécile (balade en Californie): tâche de ne pas rester à Hollywood!

Allocution...

(Suite de la première page)

Père a ajouté qu'il voulait attirer l'attention de ses auditeurs sur la fonction que Dieu a confiée à Rome.

"Il se fait que, par un dessein admirable de la Providence divine, a souligné Jean XXIII, cette ville est devenue la capitale d'un empire qui a réussi à grouper dans une même civilisation et une même unité non seulement les peuples des bords de la Méditerranée, mais également ceux qui habitaient les régions les plus lointaines. Ces circonstances, en créant un réseau de communications très développé et une langue commune, ont permis, par disposition divine, à la ville de Rome de devenir très heureusement le centre de la religion chrétienne. En réponse à cette éminente dignité, elle s'est efforcée de tout son pouvoir au cours des siècles de porter à tous les peuples les biens suprêmes du salut par l'évangile, de la charité et de la paix".

"Pour peu que l'on jette un regard sur Rome, a dit ensuite le Pape, on y découvre quantité de monuments et de lieux antiques témoins de cette histoire et dont la voix pleine de majesté ne laisse pas insensibles les coeurs bien nés.

"Celui qui vous parle, humble successeur de Pierre, souhaite vivement qu'à cette voix vous prêtiez une oreille attentive.

"Enfin, a conclu le pape, en vous embrassant du regard avec émotion, nous implorons de la Toute-puissance divine une très grande abondance de dons célestes pour vous, qui de tous ces pays si diverses êtes cependant unis fraternellement par le même zèle sportif, et aussi pour vos parents si chers."

Quand une lecture vous élève l'esprit et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage: il est bon et fait de main d'ouvrier.

La Bruyère.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'AMOUR S'EN VA

par CLAUDE JAUNIÈRE

NUMERO 22

— Oui. Il existait à Paris un certain nombre de groupements où les exilés pouvaient se retrouver, évoquer le pays lointain, les familles et les amis dispersés, refaire l'éternel rêve de reconstituer l'unité de la patrie. Ingénieur, Alex avait une vie au moins aussi difficile que la mienne et notre mariage n'apporta guère d'amélioration. C'est alors que la possibilité de partir pour les Etats-Unis s'offrit à nous comme une chance merveilleuse. En quelques mois, nous eûmes rétabli notre situation et nous avons été très heureux.

"Mais il subsiste au fond de nos coeurs la nostalgie de notre patrie: rien ne saurait nous empêcher de souffrir de ses malheurs, d'espérer la voir revivre. Ce sont des chimères qui nous sont chères, auxquelles nous avons besoin de croire.

"Plus que tout autre, Alex y croyait et, quand il fut désigné par notre organisation pour une mission à accomplir, il n'hésita pas, nous vînmes en Europe. Mon mari refusa de me laisser l'accompagner jusqu'au bout. Je devais l'attendre à Paris, son absence étant d'une semaine à peine.

"J'habitais un petit hôtel du quartier latin où personne ne me connaissait. Au bout de quatre jours, je commençai à prendre peur, et cette peur n'allait plus me quitter.

"Un matin, c'était au début de la seconde semaine, on m'appela au téléphone. Folle de joie, j'étais sûre que c'était Alex. Une voix que je ne pouvais identifier, mais que j'avais déjà entendue, me disait:

"— Vous aurez des nouvelles de votre mari, si vous vous trouvez demain, à trois heures, sur la terrasse des Tuileries, devant le musée de l'Orangerie.

"— Qui parle? Qui êtes-vous?

"J'entendis un rire bizarre et on me répondit:

"— Un de vos amis.

"J'attendis le lendemain avec impatience. J'étais en avance au rendez-vous, mais j'y avais déjà été précédée. Le coeur étreint d'une douloureuse angoisse, je vis venir à moi Larchand. Un instant, je crus à un hasard. Bien vite, il me détrompa.

"Les quatre années qui venaient de s'écouler l'avaient rudement marqué. La maigreur de son visage s'était accentuée, précisant son type asiatique, à peine visible naguère. Son teint était plus jaune et ses tempes grisonnaient. Je m'attardai peu à ces constatations et l'interrogeai fébrilement. Il n'était pas pressé de me répondre. Il avait pris, malgré ma répugnance, mon bras et m'obligeait à marcher le long de la terrasse. Il y avait peu de promeneurs, car il faisait froid.

"Il commença par me faire des compliments, répétant ses regrets d'avoir été repoussé par moi. Il n'espérait plus me retrouver, "quand, dit-il avec un mauvais sourire, vous êtes venue, de vous-même, vous jeter dans mes bras".

"La tête me tournait et j'essayais de comprendre sa menace. Il me dit, de sa voix doucereuse:

"— Vous pensez bien que je ne vous ai pas perdue de vue. Je ne sais comment vous êtes parvenue à m'échapper, d'abord en vous mariant, ensuite en filant en Amérique. J'étais dans une période difficile: ma situation est si souvent menacée. La réussite provoque tant d'envieux. Bref, je vous ai suivie de loin, car, de l'autre côté de l'Atlantique, vous étiez hors de ma portée. Puis vous êtes revenue ici, avec votre cher, votre inconscient mari, qui veut jouer les grands libérateurs. Pauvre garçon!

"— Que voulez-vous dire?

"— Que le cher homme est, pour l'heure, à l'abri de toutes les difficultés.

"Je sentais la folie envahir mon cerveau et je criai:

"— Où est-il? Qu'en avez-vous fait?

"Il serra si brutalement mon bras que j'eus un gémissement de douleur.

"— Taisez-vous! Vous n'avez aucun intérêt à attirer l'attention. Votre mari a été arrêté dès qu'il a franchi la frontière. Son cas est assez grave pour justifier, et d'un procès, et d'une condamnation à mort.

"Je crus que j'allais m'évanouir, mais je tentai de me débattre.

"— C'est faux! Vous mentez! Vous faites un odieux chantage!

"— Avez-vous de ses nouvelles? Est-il revenu, comme il devait le faire, le septième jour? Voulez-vous que je précise mes informations?

"Il sortit de sa poche un journal polonais, vieux d'une semaine, sur lequel, les yeux brouillés par les larmes, je pus lire l'arrestation d'un dangereux espion. Le nom de mon mari y était mentionné.

"J'étais atterrée, mais je ne savais pas où Larchand voulait en venir. Je pensais qu'en me communiquant cette nouvelle, il s'amusait de ma souffrance et se vengeait de mon dédain. Je pleurais silencieusement, incapable de retenir ma douleur, même devant ce monstre qui paraissait s'en réjouir. Il m'obligeait toujours à marcher le long de cette terrasse et j'avais l'impression que ce défilé hallucinant de balustres de pierre ne cesserait jamais.

"Quand il jugea que j'étais plus calme, il dit, avec une ironie qui me fit frémir:

"— Je ne suis pas si mauvais diable et, dans certaines conditions, je pourrais peut-être empêcher . . .

"— Empêcher quoi, puisque vous l'avez trahi?

"— Quand on est un peu adroit, quand on a certaines relations . . . il est des accommodements . . . Dites-moi, vous êtes toujours amie avec le brillant, le séduisant pilote Jean-Claude Chambarrat?

Francine avait eu un mouvement et Maria, se tournant vers elle, eut un pauvre sourire.

— Ce nom était si inattendu pour moi, que j'hésitai un instant avant de répondre. Il ricana:

"— Vous ne me direz pas que vous avez oublié celui pour lequel vous avez failli mourir! Il vous a bien mal récompensée de ce beau dévouement! Vous vous êtes alors moquée de moi et, cela, rappelez-vous, Maria, je ne vous le pardonnerai jamais!

"— Que voulez-vous? Pourquoi me torturer ainsi?

"— Je n'ai pas machiné toute cette histoire pour le plaisir de vous faire pleurer, sur cette terrasse, où il fait si froid. Je ne voulais pas vous compromettre et j'ai un physique qu'on remarque un peu trop. Le sang chinois de ma mère est parfois gênant. Revenons à notre ami Chambarrat.

"— Je ne l'ai pas revu depuis que j'ai quitté Saignon.

"— Il y a entre vous, des liens qui ne peuvent se rompre. Vous irez le voir et vous lui direz qu'il vous faut les plans du DK-28, dont il a la garde.

"— Vous êtes fou! Jamais il n'acceptera une telle trahison!

"— A vous d'être éloquente. La vie de votre mari contre ces plans. Je vous assure que vous n'avez pas de temps à perdre: les événements vont vite dans les affaires politiques du genre de celle où votre mari a eu la naïveté de se fourrer.

Accablée, Francine comprenait le processus qui avait amené Maria à Boulay. Le machiavélisme de l'homme, pour exercer le double chantage sentimental, l'effrayait. La Polonaise s'était tue et elle demanda, impatiente:

— Qu'avez-vous fait?

— J'ai tenté de me débattre. J'ai refusé. Larchand m'a laissé partir, mais de jour en jour, parfois d'heure en heure, il me harcelait au téléphone, me fixait des délais.

"— Si vous n'avez pas fait une tentative d'ici à quarante-huit heures, me dit-il enfin, je lâche la main et le procès commence. Ensuite, aucune puissance humaine ne pourra plus l'arrêter.

"A bout de forces, je consentis à accepter un autre rendez-vous. Cette fois, c'est au bord de la Seine, entre le pont de Neuilly et le pont de Puteaux, que j'ai essayé de le fléchir, de lui démontrer l'inutilité d'une telle démarche. J'ai pleuré, j'ai supplié. Rien n'y a fait.

"— Allez voir Chambarrat. Quand un homme comme lui a une semblable dette envers une femme, il la paie.

"Il semblait très renseigné sur votre mari, sur votre ménage. Il eut un rire grossier en disant:

"— C'est le bon moment. Il a quelques difficultés. Vous pouvez même lui proposer de l'argent, une grosse somme. Cela arrangera peut-être ses affaires. Pour moi, je ne regarde pas au prix, celui qu'il fixera sera le mien.

"— Et si je vous dénonce!

"— Ne vous gênez pas. J'aimerais même que Chambarrat sache d'où viennent les propositions. Je suis insoupçonnable, à cause des services que j'ai rendus et, s'il parle de moi comme d'un traître, on lui rira au nez. Ce serait pourtant très maladroit, car à ce moment, je ne répondrais plus de rien à propos de votre Alex. Allez, chère Maria, allez réclamer votre créance et sauver votre mari!

"— Et qui me dit que vous tiendrez parole? . . . en admettant que je réussisse.

"— Ma promesse doit vous suffire. Il faudra vous en contenter.

"Mon attitude marquait combien étaient grands mes doutes; il eut son ricanement insupportable:

"— J'ai une manière d'honneur à moi, comme j'ai ma manière d'aimer. Si vous aviez voulu, j'aurais fait de vous la femme la plus choyée, la plus heureuse.

"— Taisez-vous! Vous êtes un monstre!

"— Comment en serait-il autrement, ma chère! Mes bonnes intentions sont toujours méconnues.

"— Pour qui donc travaillez-vous?

"— Pour celui qui paie le mieux! répliqua-t-il, cynique. Je n'appartiens à aucun pays, à aucune race. Je ne suis pas même né, comme tout le monde, sur un sol stable, mais sur une jonque qui emmenait ma mère, sauvée par des missionnaires français, d'une de ces terribles inondations qui ravagent périodiquement la Chine. Ma mère était de noble famille, comme l'attestait le cachet de jade qu'elle attacha, avec une alliance en or, à mon cou, avant de mourir. Mon père a disparu et je ne sais même pas s'il était Anglais, Français ou Russe. J'ai été élevé par les missionnaires, qui m'ont donné le nom de Larchand, mais j'ai un passeport panaméen, c'est plus commode. A quoi voulez-vous que je sois attaché? Parce que j'étais intelligent, on m'a permis de m'instruire, mais j'ai été élevé à une dure école. Mon histoire vous importe peu, ce que je viens de vous dire vous explique simplement pourquoi, n'ayant aucune attache avec aucune communauté humaine, je me suis moi-même, orgueilleusement, mis à part. Vous ne savez pas ce que c'est que d'être un métis, parmi les blancs, comme parmi les jaunes! J'ai voulu dominer, devenir puissant. J'y suis parvenu et je tiens entre mes mains les fils, avec lesquels je joue de toutes ces marionnettes que je trompe, que je dupe, avec une facilité qui fait ma joie, ma seule joie! Vous auriez pu tout changer, Maria, et, par vous, je serais peut-être devenu un honnête homme, un homme heureux.

(à suivre)

— No 266 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1							■					
2							■					
3				■			■					
4			■				■					
5	■	■				■				■		
6					■				■			
7				■				■				
8			■				■				■	■
9						■				■		
10						■			■			
11						■						
12						■						

HORIZONTALEMENT

1—Ce à quoi on est obligé. — Espèce de grand vase.
2—Substance légère qui possède la propriété de retenir les liquides. — Mouvement brusque.
3—Venus au monde. — De la gamme. — Pain grillé.
4—Equerre. — Petits cubes. — Singe africain.
5—Situé. — Exprime la douleur. — Voyelles.
6—Forma. — Bout. — Pluriel de leu.
7—Bière anglaise. — Cou. — Crâne.
8—Mis pour ici. — Chef d'Etat. — Dénué d'esprit.
9—Posséder. — Avantage. — Règle double.
10—Incursions rapides. — Art. espagnol. — Indique la différence.
11—Née la première. — Petits loirs gris.
12—Partie du corps (plur). — Appauvrissement du sang.

VERTICALEMENT

1—Dans la bouche. — Couleur entre le cerise et le rose.
2—Arme. — Plantation d'oliviers.
3—Possessif. — Transpire. — Celui qui a été consacré.
4—Pronom indéfini. — Cri des charretiers. — Couverte de plis au front.
5—Dans les causes du Lot, puits naturels. — Qui ont de la consistance.
6—Sorte de filet de pêche. — Croyance.
7—Genre de liliacées. — De l'autre côté.
8—Lieu où l'on cultive des légumes. — Genre de mollusques lamelli-branches.
9—Genre d'aroïdacées d'Europe. — Caractère du style. — De la gamme.
10—Viande rôtie. — Expression au tennis. — Titre donné aux nobles, en Portugal.
11—Bordures de plâtre ou de mortier pour lier les tuiles avec les murs. — Gamin de Paris.
12—Appelait les lettres une à une. — Crochet de fer.

SOLUTION DU PROBLEME No 265

■ **Horizontalement:** 1. Bis — Sûri — Ode; 2. — Ane — Iras — Sou; 3. Stilligoutte; 4. Ana — Né — Tsé; 5. Oc — Sert — Ra; 6. Stérer — Rêner; 7. Serin — Topaze; 8. Stoupâ; 9. Sua — Ci — Ils; 10. Stridulerais; 11. Tan — Ilet — Ite; 12. Ere — Sise — Tes.

■ **Verticalement:** 1. Bas — ossu — Ste; 2. Intacte — Star; 3. Sein — Er — Urne; 4. Là — Risai; 5. Sil — Sent — Dis; 6. Uriner — Oculi; 7. Rager — Tuiles; 8. Iso — Trop — Eté; 9. Ut — Epair; 10. Osts — Na — Lait; 11. Doterez — Site; 12. Ese — Asec — Ses.



Chez nous, nous avons une jarre à biscuits toujours pleine pour la collation après la classe. C'est maman qui fait les les biscuits. Je me verse un verre de lait moi-même. Parfois ça m'amuse d'ajouter d'autres ingrédients au lait, mais le plus souvent je l'aime nature. C'est comme ça qu'il étanche mieux la soif.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

C'est grâce à vous tous que nous tuerons la tuberculose

par le Dr Adrien Plouffe

La tuberculose est une maladie guérissable. Il y a belle lurette qu'on le sait. Mais on doit savoir — et on l'oublie souvent! — que la tuberculose est curable, à condition, à la condition expresse qu'elle soit diagnostiquée et traitée le plus tôt possible après le début de la maladie.

Cependant il arrive fréquemment que les intéressés attendent trop longtemps pour consulter le médecin. Ce n'est qu'un petit rhume et on soigne son rhume! Ce n'est qu'une mauvaise digestion et on achète des médicaments qui aident à mieux digérer! Ce n'est que de l'anémie et on se procure un bon tonique qui, d'après Mme Chose, fait des merveilles! Et ce commencement d'amaigrissement, ce n'est rien! Et avec ces jolis raisonnements on arrive au moment où l'on se sent obligé d'aller voir le médecin du coin en ville ou ce brave médecin de campagne toujours prêt à nous rendre service.

Oui, on savait que la tuberculose est guérissable, mais, eu égard à la négligence et à l'insouciance, on a attendu si longtemps que la maladie s'est aggravée, pendant qu'on avait recours à un traitement à l'aveuglette! Et on part trop tard pour le sanatorium et le séjour est long ou bien le séjour est abrégé par l'arrivée inattendue de la sombre visiteuse, la mort. **Cela explique qu'il y a encore des décès causés par la tuberculose dans notre province!**

Qui donc est responsable de ces décès? Qui donc sinon ceux qui attendent que les bacilles de Koch aient creusé des cavernes, des excavations dans leurs poumons?

Tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, si les intéressés avaient le bon esprit de consulter le médecin, dès qu'ils remarquent un changement dans leur état de santé. On s'apercevait que ça n'allait pas aussi bien qu'auparavant, on s'en rendait parfaitement compte, mais on remettait toujours au lendemain la corvée de l'examen médical et de l'examen aux rayons X! Et on a l'air de tomber du ciel, quand on apprend plusieurs mois après, **qu'il s'agit d'un cas de tuberculose pulmonaire avancée!**

Les médecins ne peuvent pas courir après les tuberculeux. Ce sont les malades qui devraient, doivent consulter le médecin dès que ça ne va plus aussi bien. Si tous nos gens s'habituaient alors à courir chez le médecin sur-le-champ, tous les cas de tuberculose seraient guéris en quelques mois.

Ce serait tellement plus sain, plus simple, plus raisonnable, plus sage, plus sensé, si tous ceux et celles qui ne se sentent pas bien couraient tout de suite chez le médecin. **Et ça coûterait moins cher en dollars et en vies humaines!**

Répétons-le, la tuberculose est guérissable à condition qu'on ne laisse pas la maladie s'aggraver tellement **qu'elle n'a presque plus de chance de guérir.**

Que le gros bon sens anime l'esprit de M. et Mme Toulmonde et cela aidera grandement les gardiens de la santé publique à tuer la tuberculose à tout jamais.

Adrien PLOUFFE.

Secret de beauté

Avez-vous déjà songé à votre apparence quand vous ramassez quelque chose tombée par terre? Le charme et la beauté résident dans ces petits détails. Trop de femmes, hélas, ne se préoccupent pas de ces petites choses pourtant si remarquées.

Les mouvements d'acrobate ne sont pas à recommander en aucun temps pour une femme qui est soucieuse de son élégance. Aussi, si vous avez l'habitude de vous accroupir en écartant les genoux ou autre, voilà un point d'élégance à gagner!

Le secret pour être gracieuse dans un tel cas n'est pas difficile à trouver. Pour vous pencher, pliez les deux genoux dans la même direction, courbez légèrement le dos et le tour est joué. Les premières fois, cela vous semblera peut-être un peu étudié et difficile mais rassurez-vous cela viendra vite; n'oubliez pas toutefois de vous relever de la même manière, soit en gardant les genoux dans la même direction.

Ramasser un objet peut vous sembler sans importance mais si vous désirez être gracieuse dans vos moindres gestes, alors là vous découvrirez l'importance d'un tel détail.



Les vêtements d'écoliers, tuniques, pantalons et chemises sont semblables "en apparence" seulement à ceux de l'an dernier. Les mamans, elles, voient la différence: cette année, ils peuvent être lavés et portés de nouveau sans repassage. Ici, la tunique et le pantalon sont composés de 65 pour cent de "Terylene" et 35 pour cent de viscose. Lavés le soir, ils seront prêts à être endossés le lendemain matin sans besoin de repassage. La chemise du garçon est en "Terylene" 100%, tandis que la blouse de la fillette est faite de la même fibre mêlée au coton. Toutes deux peuvent être lavées et séchées à l'automatique. En outre, ces vêtements pour l'école sont réfractaires aux faux plis et conservent leur apparence de neuf malgré un usage rude et prolongé. Tunique et blouse par Barakett.

Du lait et des biscuits après la classe

Si la rentrée des classes signifie un peu plus de tranquillité pour maman, le retour de l'école vient dissiper cette quiétude. Autant d'écoliers, autant de ventres affamés qui réclament une collation en attendant le dîner. C'est à ce moment que le lait et les biscuits peuvent entrer en scène pour fournir l'énergie requise aux ébats tumultueux. Si vous gardez toujours pleine votre boîte à biscuits, les jeunes n'auront qu'à se verser du lait et à puiser dans la boîte. Il va sans dire que vous jetterez un coup d'oeil de temps à autre de leur côté. Sinon vous vous retrouverez les mains vides.

Bouchées à la noix de coco

(4½ douzaines environ)
2 tasses de farine tout-usage tamisée
2 c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de sel
1¼ tasse de noix-de coco râpée
1 tasse de beurre amolli
1½ tasse de cassonade pressée légèrement
2 oeufs
1 c. à thé de vanille

Tamiser ensemble la farine, la poudre à pâte et le sel. Incorporer la noix de coco. Travailler le beurre en crème et graduellement faire entrer le sucre. Ajouter les oeufs, un à la fois, battant bien après chaque addition. Parfumer à la vanille. Ajouter les ingrédients secs au mélange crémeux, une partie à la fois, mêlant bien après chaque addition. Sur une tôle à biscuits déposer la pâte par cuillérées. Cuire à four moyen (350° F) jusqu'à ce que dorés — 10 à 12 minutes. Retirer et placer sur un treillis à biscuits.

Pour faire bon ménage

Pour la femme

Ne soyez pas extravagante.
Tenez votre maison bien propre.
Ne vous laissez aller à perdre tout charme et tout attrait.
Ne soyez pas jalouse.
Ne passez pas tout votre temps avec votre mère.
Appliquez-vous à préparer des repas appétissants et . . . qui soient prêts à l'heure!
Ne diminuez pas le prestige de votre mari.
Souriez. Soyez attentive.
Ne soyez pas indifférente.
Ne parlez pas toujours de vos tracas, de vos ennuis.
Ne vous opposez pas à la discipline de votre mari à l'égard des enfants.

Pour le mari

Ayez la générosité de vos moyens.
Ne vous mêlez pas de questions purement féminines et ne critiquez pas la mise de votre femme.
Soyez gai. Rien ne porte plus sur les nerfs d'une femme fatiguée que la rentrée d'un mari taciturne.
Traitez votre femme avec beaucoup d'égards, surtout lorsqu'elle est épuisée, enceinte, malade.
Faites-lui la cour; sortez avec elle fréquemment, lorsqu'elle le désire.

Courrier de Louise

Q. — Mon amie la plus chère est fiancée à un jeune homme de très bonne famille et qui a une excellente situation. Ce monsieur, si on peut lui donner ce titre, "triche" sa fiancée continuellement. Je ne dis pas cela par méchanceté ni par jalousie: je suis moi-même en amour et mon choix est fait. J'éprouve beaucoup de chagrin à la pensée que mon amie sera peut-être très malheureuse si elle épouse ce garçon. Comment faire, pour l'avertir du danger qui la menace sans perdre complètement son amitié? Merci.
J'Y TIENS.

R. — Il me semble qu'à votre place, je ne me mêlerais pas de cette affaire, à moins d'avoir des preuves sérieuses de la mauvaise conduite de ce jeune homme. Si vous en possédez, faites avertir les parents de la jeune fille par une autre personne, plus âgée, et en qui ils ont confiance. Il faudrait être bien sûre que le jeune homme fait preuve de plus que de légèreté passagère, semblant vouloir profiter des derniers mois de sa liberté. Soyez bien prudente et n'intervenez que si vous avez vous-même la certitude de ce que vous avancez.

• • •

Q. — J'ai quelques "grains de beauté" dans le visage et dans le cou. Pourriez-vous m'indiquer un moyen de les faire disparaître? Merci.
LECTRICE ASSIDUE.

R. — Il n'y a pas de moyen de traiter ces points bruns chez soi. Il vous faudra donc consulter un dermatologiste, médecin spécialisé dans les soins de la peau. Votre médecin de famille saura vous en recommander. Surtout n'essayez pas de recettes que pourraient vous donner des personnes bien intentionnées, mais ignorantes des tristes résultats que donnent souvent les traitements d'amateurs.

• • •

Q. — Pour régler une discussion, voulez-vous bien me dire si on doit porter ses gants pour s'approcher des sacrements? Certaines amies prétendent qu'on doit les enlever. Merci. — GANTEE.

R. — Vos amies on raison. Il arrive souvent qu'on voit des dames revenir gantées de la Sainte Table, mais cela n'est pas convenable.

• • •

Q. — Je me sens vivement attirer vers la vie religieuse et une certaine communauté, dont la Maison-Mère est assez éloignée, est celle vers laquelle j'aimerais me diriger. Comment puis-je obtenir les informations nécessaires?
FUTURE RELIGIEUSE.

R. — Vous n'avez qu'à écrire à la Maîtresse des Novices de cette communauté et lui exprimer votre désire d'obtenir les renseignements relatifs à l'admission comme postulante. On se fera un plaisir, j'en suis sûre, de vous les faire parvenir. Vous feriez bien, auparavant, de consulter votre curé ou votre directeur de conscience, afin de discuter de votre vocation. Il ne suffit pas d'avoir un attrait pour la vie religieuse. Il faut l'appel de Dieu: la vocation. Il faut avoir les aptitudes nécessaires à cet état. De plus, ces directeurs qui vous connaissent pourront juger du choix de la communauté. La décision que vous prendrez après consultation et mûre réflexion est d'une telle importance qu'elle mérite que vous y consacriez plus de temps que vous ne l'avez fait jusqu'ici, d'après ce que je crois lire entre les lignes de votre lettre. N'entrez pas en religion par "coup de tête", vous n'y seriez pas heureuse et n'arriveriez probablement pas à vous adapter.

• • •

Q. — Voilà que les classes recommencent et j'aurai, je suppose, les mêmes tracas au sujet des compositions de mon fils cette année. Il réussit assez bien, mais il y a dans sa classe un élève qui brille tellement en composition que personne ne peut l'approcher. Or, au cours des vacances, ce jeune garçon s'est vanté que son père faisait toujours ce travail pour lui. Il me semble que les professeurs devraient s'apercevoir d'un tel état de choses qui est injuste pour les autres élèves. Qu'en pensez-vous? L'élève en question n'a pas aussi bien réussi l'examen de fin d'année dans ce sujet, mais sa moyenne annuelle n'en a pas moins été relevée.
PRO JUSTICIA.

R. — Il est bien malheureux que certains parents comprennent si peu l'honnêteté, et qu'ils veuillent à tout prix que leurs enfants soient des premiers de classe. Sans doute croient-ils les aider, mais quel mauvais service ils leur rendent: ils leur montrent à tricher et leur enlèvent tout sens de fierté dans leurs propres efforts. Si vous assistez à une réunion où vous rencontrez le professeur de votre fils, vous pourriez, avec beaucoup de tact, lui dire qu'un élève s'est vanté de ce fait pendant l'été. Ne nommez pas ce garçon. De cette façon, le professeur sera à même d'être sur ses gardes. Il faut développer chez l'enfant un sentiment d'indépendance et de franchise. C'est en faisant lui même son travail qu'il s'instruit.

LOUISE.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Il vous fera sans doute plaisir de lire ces quelques lignes qui vous permettront de faire connaître à vos amies le nom du nouveau chapeau que vous venez de choisir.

La haute calotte apporte un équilibre d'élégance à la cloche qui se retrouve dans les nouveaux styles des chapeaux dont les noms suivent: **le chapeau vagabond** a haute calotte souple au bord ondulant, genre aimé de la grande Garbo; **le swagger,** chapeau pratique dont le bord est relevé à l'arrière et baissé en avant; **le fédora,** feutre à large bord dont la calotte est creusée au centre; **le derby ou le melon,** chapeau à calotte ronde, copie exacte de celui que portent les messieurs; **le hombourg,** également emprunté au style du feutre mou masculin; **le chéchia,** simple calotte cylindrique haute et molle; **le cosaque,** un peu dans le même style, mais porté sur le côté, à la russe, et ordinairement de fourrure; **le fez,** cône tronqué ou petit tambourin; **le turban, le béret,** et **la couronne,** cette dernière servant de coiffure du soir.

✦ ❊ ✦

— Jacques m'a dit que j'étais la huitième merveille du monde, confiait une jeune fille à l'une de ses compagnes.

— Merveilleux! de s'exclamer cette dernière. Et qu'est-ce que tu as trouvé à répondre là-dessus?

— Je lui ai dit: Gare à toi si jamais je te prends avec l'une quelconque des sept autres!

✦ ❊ ✦

Mettez un petit morceau de beurre dans le riz lorsqu'il cuit, pour éviter qu'il ne déborde en bouillant.

✦ ❊ ✦

Il y a une chose qu'il ne faut pas aimer à faire ni à donner; c'est de la peine. "Ne rire jamais de ceux qui souffrent; souffrir quelquefois de ceux qui rient". — V. HUGO.

✦ ❊ ✦

Une personne qui va faire une visite de condoléance doit s'habiller simplement et sans recherche de coquetterie. Il est cruel et maladroit d'étaler devant une pauvre affligée des falbalas et des fanfreluches. Les enfants n'accompagnent pas leurs parents dans des visites de ce genre.

✦ ❊ ✦

Si vous devez enlever des restes de bougies sur des pièces d'argenterie . . . surtout ne grattez pas avec un couteau. Faites couler de l'eau bouillante sur les restes de bougies, ils fondront et disparaîtront sans laisser de traces.

✦ ❊ ✦

Un portugais, un anglais et un juif se rencontrent avant le jugement dernier avec Moïse . . . Ce dernier leur demande quel est leur voeu le plus cher.

— Moi, dit le portugais, je voudrais avoir tout l'or du monde.

— Moi, dit à son tour l'anglais, je voudrais avoir tous les diamants de la terre.

— Et toi? demande Moïse à l'israélite . . .

— Je ne vous demanderai rien, Seigneur, si ce n'est que vous me donniez l'adresse des deux autres . . .

✦ ❊ ✦

Saviez-vous que Georges I, roi d'Angleterre de 1714 à 1727, ne savait ni lire ni parler l'Anglais.

✦ ❊ ✦

N'oubliez pas d'enduire vos mains de crème après les lavages: cela les maintiendra douces et atténuera l'effet des détergents.

✦ ❊ ✦

Vous améliorez votre recette d'omelette si vous ajoutez aux oeufs battus un peu de crème sure. De même si vous ajoutez de la crème sure à vos pâtisseries, bonbons ou tartes, cela leur donnera une texture plus fine.

✦ ❊ ✦

Annette terminait sa prière du soir avec beaucoup de sérieux: "Je vous en prie, petit Jésus, faites que les vitamines soient dans l'entremets et dans les gâteaux, plutôt que dans les légumes verts et l'huile de foie de morue".

✦ ❊ ✦

Donnez à un enfant le pli qu'il doit suivre, et il n'en déviera point en grandissant.

S. SMILES.

L'inventeur du sachet de thé

On doit à un commerçant américain d'origine irlandaise du nom de Sullivan, le thé en sachet. Ce commerçant s'occupait de la vente au gros du thé et du café, en plein coeur de New-York. En homme d'affaires avisé qu'il était, il lui semblait trop onéreux de placer ses échantillons de thé dans des contenants métalliques. Alors, il commanda plusieurs centaines de petits sacs en crêpe de Chine cousus à la main et y plaça ses échantillons de thé. Les destinataires découvrirent bien vite une façon rapide de faire le thé, en versant l'eau sur les sachets. La popularité de cet empaquetage prit de telles proportions que Sullivan continua à le faire régulièrement. Ce fut le début de l'important commerce du thé en sachet, tel que nous le connaissons aujourd'hui.



Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 47—No 32

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443

entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE — Ménagère d'âge moyen pour 2 adultes. Signaler: CHapel 7-1678. 22-154-23C.

ON DEMANDE — Demoiselle, pour partager avec 2 autres demoiselles, logis moderne à 250, rue Furby Winnipeg 1. Signaler: SPruce 5-1958. 22-155-23C.

JE GARDERAIS CHEZ NOUS petite fille de 4 à 5 ans pendant que la maman travaille. Signaler: CEdar 3-4546. 20-92-22C.

ON DEMANDE — Mécanicien d'expérience pour travail permanent. Bon salaire S'adresser à Delaquis Garage and Machine Works, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Téléphone: 50-3. 20-67-T.F.

ECOLE FRANCAISE DE COUPE ET COUTURE — En 30 leçons vous pourrez réaliser à vos mesures les modèles de votre choix. Les cours sont également donnés par correspondance. Pour plus de renseignements, s'adresser à Mme Bertrand, 153, avenue Provencher. Téléphone: CEdar 3-1848. 20-74-T.F.

Corsetière Spencer

Jouissez de bonne santé et de beauté en portant une gaine, un corset ou un soutien-gorge Spencer, fait sur mesure et dessiné spécialement pour vous. Supports pour hommes et femmes. Pour rendez-vous, appelez MME LILLIAN EVANS, 47, Elm Park Road, CHapel 7-4507. Elle a seize ans d'expérience.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, avenue Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.

au

HAVEN LUNCH

344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

La "Norwood Jewellers"

105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY

Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

Mesdames!



Faites-vous donner votre permanente pour l'automne chez

Golden Beauty Salon

GRATIS

1 bouteille de parfum français exquis — et une paire de bas de nylon avec chaque permanente.

Ondulation à froid $5.95

Pas de rendez-vous nécessaire

AMENEZ VOTRE FAMILLE

Golden Beauty Salon

Angle de Hargrave et St. Mary's
A une rue du dépôt d'autobus
En face de la cathédrale Ste-Marie
Vous pourrez jouir d'un bon diner chez Golden Drugs.
Repas complet 69c

PERSONNEL

Excellente ouverture dans votre voisinage pour homme ambitieux désirant assurer son avenir. Vendez à généreuse commission et boni: Vitamines en grande demande à l'année, toniques, cosmétiques, essences et extraits, nécessités pour la maison, etc. Catalogue et détails gratis sur demande. PRODUITS FAMILEX Ltée, Dépt. R.S. 1, 1600, Delorimier, Montréal.

COURS COMMERCIAL GRATUIT: demi-journées. Chambre et pension, plus argent de poche pour jeune fille d'au moins 17 ans en échange pour légers travaux ménagers. Doit aimer les enfants et avoir références personnelles. S'adresser à Mme Waxman, 789, rue Ash, Winnipeg. Téléphone: HUdson 9-3373. 22-124-22C.

ON DEMANDE — Mécanicien d'expérience pour travail permanent dans garage à St-Boniface. Signaler: CHapel 7-4288. 21-102-22C.

ON DEMANDE A LOUER — Ferme: trois-quarts à une section. Références si désiré. S'adresser à Boite 126, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 22-126-23C.

ON DEMANDE A NORWOOD OU ST-BONIFACE — Près des écoles. Maisons ayant 3 ou 4 chambres à coucher. Avons acheteurs qui paieraient bon montant comptant. Pour ventes immédiates, appelez: M. Desjardins, GLobe 3-8626. 22-136-23C.

A LOUER — St-Boniface. 3 pièces chauffées dans duplex. Entrée privée. Loyer: $63. S'adresser à 109, avenue Marion, ou 438, rue Queenston, Winnipeg 9. 20-95-22C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour jeune fille. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Entrée privée. Libre: 28 août. Signaler: CEdar 3-4546. 21-115-23C.

A LOUER — St-Boniface, 502, rue De la Morenie. Une chambre meublée. Signaler: CHapel 7-7140. 21-109-22C.

A LOUER — St-Boniface, 439, rue St-Jean-Baptiste. Logis meublé: 2 pièces, 1er étage. Poêle et réfrigérateur. Libre: 10 septembre. Signaler: CEdar 3-1655. 21-103-22C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: chambre et cuisine. Complètement meublé. Evier et grande armoire. 1er étage. Libre. Pour personne qui travaille. Signaler: WHitehall 3-9024. 22-149-23C.

A LOUER — St-Boniface, 175, rue Berry. Logis meublé: 3 pièces. Libre. Signaler: CEdar 3-5013. 22-148-22C.

A LOUER — St-Boniface. 1 chambre. Signaler: CHapel 7-7453. 22-147-22C.

A LOUER — St-Boniface. Petit logis: 2 pièces. Conviendrait à 2 personnes qui travaillent. Près hôpital. $35. Signaler: CEdar 3-4757. 22-146-23C.

A LOUER — Norwood, 193 rue Horace. Logis non meublé: 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. Broché pour poêle. Libre. Signaler: CHapel 7-1965. 22-140-22C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Non meublé. Salle de bains privée. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-7628. 22-137-22C.

A LOUER — St-Boniface, rue Masson. Chambre meublée, 2e étage. Pour homme de profession ou étudiant tranquille de préférence. Usage du téléphone. Signaler: CHapel 7-4919. 22-129-T.F.

REPARATIONS DE MONTRES

Tout travail d'ajustement et de réglage vérifié à l'aide d'un instrument électronique et complètement garanti. Prix raisonnable. Horloger d'expérience. Envoyer vos montres ou horloges à Friesen's Jewellers, Boite 12, Carman, Man. 14-911-T.F.

FERMES A VENDRE

Dans la région de Carberry. Petites ou grandes, propres à culture du grain, élevage, culture mixte, ou en lisière. Bon choix.
S'adresser à
CARBERRY REALTY
Carberry, Man. 18-2-34P.

SPENCER

Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.

Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

On vous débarrassera promptement et gratuitement des animaux morts.
MID-WEST RENDERING LTD.
Appelez à nos frais
Usine: CHapel 7-1347
Après les heures de bureau: CHapel 7-9295
St-Boniface, Manitoba

On demande vieille monnaie et vieux timbres

Pour recevoir port payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir 25 sous en monnaie à
ALBERT STERN & CO.
616, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone: WHitehall 3-1558

A LOUER — St-Boniface, 315, rue Dumoulin. Blle chambre bien meublée pour homme ou demoiselle. Près autobus. Signaler: WHitehall 3-8374. 22-125-22C.

A LOUER — Norwood, rue Braemar. 2 chambres. Entrée privée. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-2142. 22-123-24C.

A LOUER — St-Boniface, 638, rue St-Jean-Baptiste. Chambre. Près autobus. Pour jeune fille. Signaler: CHapel 7-5491. 22-121-22C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour homme. Près autobus. Libre. Signaler: CEdar 3-2751. 22-120-22C.

MIEL A VENDRE — Appeler Roger Lejeune à CEdar 3-3811. 22-141-22C.

A VENDRE — Sofa et fauteuil. Couleur: rouge vin. En bon état. Prix raisonnable. Signaler: CHapel 7-5002. 21-117-22C.

A VENDRE — Brûleur à huile. S'adresser à 462, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. 22-144-23C.

A VENDRE — Brûleur à l'huile convertible "Timken" d'Eaton, avec contrôles et réservoir de 200 gallons. $65. Signaler: CHapel 7-1771. 21-104-22C.

A VENDRE — Radio "Westinghouse"; lit complet 48", en fer brun; chaise berçante, bois du verni; 2 cendriers sur pieds, hauteur 24". Veston sport beige, grandeur 40. 3 formes pour coussins. Signaler: CEdar 3-2935. 22-127-22C.

AUTO A VENDRE — Dodge "Mayfair" 1957, hard-top, 4 portes, transmission automatique, servo-conduite, servo-freins, 30,000 milles. $1,985 comptant. Doit être vendue avant le 9 septembre. Signaler: SPruce 4-3415 entre 9 h. du matin et 5 h. du soir, du lundi au vendredi. 22-128-22C.

A VENDRE — Dans village canadien-français. Magasin général. Chiffre d'affaires: $45,000. Bureau de poste. Logis: 4 pièces. Pompe à essence. 2 grands lots clôturés. Prix: $12,000, plus stock. Comptant requis: $7,000. S'adresser à Boite 990, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 17-990-T.F.

A VENDRE — Norwood, Lyndale Drive. Bonne maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Possession: 30 jours. Pour tous renseignements, signaler: GLobe 2-8513. 21-118-22C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 7 pièces. $7,500. $2,000 comptant. Signaler: CEdar 3-3750 pour visiter du samedi au mardi. 22-153-22C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Notre-Dame. Duplex. Chauffage automatique: huile. $10,000. $3,000 comptant. Signaler: CHapel 7-6458. 22-151-23C.

A VENDRE — St-Vital, 50, avenue Thorndale. Bicyclette C.C.M. "Racer" avec phare et générateur. $36.00. Signaler: CHapel 7-1914. 22-150-22C.

A VENDRE — Plage Albert. Grand chalet. Appeler: Lorette 472. 22-143-22C.

A VENDRE — St-Boniface. Bungalow moderne: 4 pièces; 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Près écoles, église et magasin. Pas d'agent. Signaler: WHitehall 3-7613. 22-142-22C.

A VENDRE — Réservoir à huile: 200 gallons avec indicateur, évantail et tuyaux. Moitié prix en 3 paiements. Bonne condition. S'adresser à 491, rue De la Morenie, St-Boniface. Téléphone: CHapel 7-3640. 22-139-23C.

A VENDRE — St-Boniface, 396, rue Desautels. Réservoir à eau chaude avec élément. Capacité: 30 gallons. 750 watts. Très bon état. Signaler: CEdar 3-1837. 22-138-22C.

A VENDRE — Pour cause de départ. Ameublement de chambre à coucher et machine à laver "Maytag". Signaler: CEdar 3-3846. 22-135-23C.

A VENDRE — 1213, chemin Ste-Marie. Tomates: $1.00 la boite. Aussi oignons et concombres. Signaler: ALpine 3-9302. 22-130-22C.

A VENDRE — St-Boniface, 320, rue Dumoulin. Piano en très bon état. Signaler: CEdar 3-5657. 22-122-22P.

A VENDRE — 20 milles de Winnipeg: 1 mille du Trans-Canada. Ferme avec bâtiments: 240 acres, dont 236 en culture. Prix: $65 l'acre. S'adresser à Vic.-H. Champagne, Dufresne, Man. 22-119-23P.

A VENDRE — Dans très bon village de la Saskatchewan. Excellent magasin. Chiffre d'affaires annuel au-delà de $150,000. Comptant requis: $20,000. Balance à termes. S'adresser à Boite 101, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 21-101-26C.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. Signaler: CHapel 7-2446. 42-502-T.F.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

MID-TOWN REALTY
394, rue Stafford Winnipeg
A VENDRE

St-Boniface — Centre. Maison de rapport: 18 pièces. 5 pièces pour propriétaire. Grand lot. Chauffage: huile. Revenu annuel: $4,750. Comptant requis: $5,000. Balance: termes faciles.

St-Boniface — Centre. Duplex en stuc: 4 et 4. 12 ans. Chauffage: huile. Garage double. Grand lot. Propriétaire transféré.

St-Boniface — Rue Des Meurons. Bungalow moderne: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Plus 2 chambres à coucher et salle de récréation au soubassement. Chauffage: gaz. Garage. Conditions faciles.

Ste-Anne — Ferme: 300 acres. Avec machines. Maison moderne. Puits artésien. Vendrait à termes ou échangerait pour propriété à St-Boniface.

S'adresser à
A.-C. DESAULNIERS
GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964
22-145-22C.

A VENDRE

St-Vital — Bungalow moderne: 5 pièces. Près église, école et transport. 2 chambres à coucher. Chauffage: huile; plancher de bois dur. $9,800; $2,000 comptant, balance portée par propriétaire à 7%.

St-Vital — Bungalow de 6 pièces. Près école, église et transport. Taxe: $217. Chauffage: gaz. $12,200; $4,000 comptant. Balance payable à $75 par mois.

St-Boniface — Près écoles et basilique, maison moderne de 5 pièces. 9 ans. Lot: 50'. Salle de récréation au soubassement. $5,000 comptant, balance à termes faciles.

St-Vital — Bungalow de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Près école et église. Chauffage: gaz. $12,200; $4,000 comptant.

St-Boniface — Rue Dugas: maison de 4 pièces. 5 ans. Pas de soubassement. Fournaise à l'huile incluse. $8,500 à termes faciles.

Norwood — Bungalow moderne de 6 pièces. 3 chambres à coucher. Lot: 50', $16,500; $5,000 comptant.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
ou
A. Vermette, représentant
CEdar 3-4869
22-133-22C.

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

Noces d'or, au Sacré-Coeur, de M. et Mme Joseph Carignan

Une fête unique dans la vie relativement jeune de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg se déroulait le samedi 27 août 1960, alors que M. et Mme Joseph Carignan célébraient leurs noces d'or.

Mariés en cette même église du Sacré-Coeur le 27 août 1910, ils y renouvelaient leurs promesses d'autrefois au cours d'une messe d'action de grâces à laquelle assistaient un imposant cortège de religieux et de nombreux parents et amis. M. Aquila Carignan et Mme Edwina Douville agissaient comme témoins.

Le R. P. I. Desautels, O.M.I., successivement vicaire et curé de cette paroisse pendant 13 ans, célébrait la sainte messe au début de laquelle il signalait le dévouement et la sincérité des jubilaires qui, grâce à l'exemple de leur vie chrétienne, ont su diriger trois de leurs filles vers la vie religieuse.

Mme G.-M. LaFlèche touchait l'orgue pour l'occasion. Avec le concours de son mari, M. le Dr LaFlèche, elle avait préparé un cantique approprié que Mme Alberte Patenaude a su rendre avec âme et dignité.

A la suite de la cérémonie religieuse, un souper intime fut servi dans la salle paroissiale. Le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, récita la prière traditionnelle du "Benedicite" et M. Antoine Chappellaz proposa le toast aux jubilaires. M. Jean Carignan agissait comme maître de cérémonies.

Après un succulent repas, le R. P. Curé se fit l'interprète des pasteurs du passé et du présent pour citer la famille de M. et Mme Joseph Carignan comme paroissiens modèles et leur remit la bénédiction apostolique que le délégué du Pape leur accordait en ce jour.

Deux adresses furent présentées: une au nom des enfants par la Rév. Sr Hermyle et l'autre par M. Marcel Carignan au nom des petits-enfants.

Le R. P. I. Desautels proclama le rôle magnanime que les jubilaires ont toujours joué dans les entreprises paroissiales, les félicita d'avoir donné trois de leurs enfants à l'Eglise et souhaita que toutes les paroisses puissent être favorisées de membres aussi compétents et dévoués.

Durant la soirée, une réception vit quelque 200 personnes réunies pour rendre hommage aux jubilaires. Les Dames de Ste-Anne voulurent témoigner leur estime envers Mme M.-A. Carignan et leur présidente, Mme G. Pelland, se fit leur porte-parole en présentant une adresse digne de la circonstance. Mme A. Patenaude, accompagnée au piano par Mme LaFlèche, rendit de nouveau le cantique anniversaire. La Rév. Sr Hermyle et M. Gilles Carignan exécutèrent à leur tour des solo de piano. M. Gaston Carignan parsema la veillée d'anecdotes variées et désopilantes.

Des messages de félicitations furent reçus de l'hon. J. Diefenbaker, premier ministre du Canada; de l'hon. D. Roblin, premier ministre du Manitoba; de son honneur M. S. Juba, maire de Winnipeg, et de M. J. MacLean, député au fédéral.

Cette belle fête vit les jubilaires entourés de leurs dix enfants et de leurs familles: M. et Mme R. Gauthier (Claire), M. Gaston Carignan, M. et Mme Jean Carignan, M. et Mme J.-E. Villeneuve (Madeleine), M. et Mme W. Abraham (Gabrielle), la Rév. Sr Anna-Josèphe, S.N.J.M. (Françoise), M. et Mme Louis Carignan, la Rév. Sr Françoise-de-Marie, S.N.J.M. (Maria), Mlle Alice Carignan et la Rév. Sr Hermyle, f.c.s.p. (Thérèse).

De nombreux parents sont venus de la **province de Québec** pour la circonstance: Mme Edwina Douville, M. J.-A.-R. Carignan, Mme Gabrielle Frenette, Mme Laurette Douville, Mme Rachel Carignan, M. et Mme Paul Carignan, Mme Annette Sauvageau, M. et Mme Robert Carignan, Mlle Lucille Roof, M. Gilles Carignan et Mme Laura Trottier. **De St-Claude:** M. et Mme Antoine Chappellaz, M. et Mme Damase Dequier et leur fille, Marie, M. et Mme Léon Chappellaz, M. et Mme Léon Rey et leur fils, Arthur, M. et Mme Arthur Chappellaz, M. et Mme Joseph Chappellaz et Mme Noé Lambert. **De Notre-Dame-de-Lourdes:** M. et Mme Clément Collet.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Youville. Maison: 4 pièces. Très propre. Soubassement. Prix: $8,000. $1,000 comptant.

St-Boniface — Rue Dugas. Maison: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Age: 6 ans. Prix: $8,000. $1,000 comptant.

S'adresser à R.-G. Lavigne,
1134, chemin Ste-Marie
Téléphone: ALpine 3-0546
22-152-22C.

A VENDRE

St-Boniface — Restaurant. Chiffre d'affaires: $90 par jour. Heures d'affaires limitées. $6,950 seulement. $2,000 comptant. Balance comme loyer.

Chemin Trans-Canada — Près Dufresne, Man. 15 acres de terrain. $150 l'acre.

St-Boniface — Près basilique et écoles. Duplex: 7 pièces. 12 ans. Grand lot. $16,900. $4,500 comptant.

St-Boniface — Près hôpital. Duplex: 8 pièces, 4 et 4, salles de bains privées. 2 chambres finies à la cave. Garage double. $25,500, termes faciles.

St-Boniface — Bungalow complètement moderne: 4 pièces, 10 ans. Chauffage: huile. Garage. $9,950, $2,500 comptant.

St-Boniface — Maison appartement: 5 logis, 9 ans. Revenu mensuel: $430. Grand lot. Chauffage: vapeur à l'huile. Prix: $41,000, comptant requis: $15,000. Balance: termes faciles.

60 milles au sud-ouest de Winnipeg — Hôtel moderne: 12 ans. 12 chambres. Excellentes ventes de bière. Chauffage: eau chaude, huile. Propriétaire malade sacrifie pour: $29,500. Comptant requis: $9,500.

J.-R. POIRIER REALTY Co.
Signaler: GRover 5-1876
22-134-22C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
A VENDRE

St-Boniface — Duplex moderne: 6 pièces. $9,800.

St-Boniface — Duplex: 8 pièces. Près de toutes commodités. $13,000. Termes faciles.

St-Boniface — Cottage moderne: 4 pièces. Garage. Près basilique. $13,700.

Norwood — Maison moderne: 6 pièces. Cave finie. Chauffage: huile. $16,300. Possession immédiate.

Norwood — Duplex moderne: 8 pièces. Près Précieux-Sang. $14,800.

St-Germain — Chemin Ste-Marie. Maison: 4 pièces. Lot: ½ acre. $5,800.

Magasin général — Village canadien-français. $45,000 d'affaires. Logis: 4 pièces. Une aubaine à $13,800 pour vente immédiate.

Magasin général — Dans village prospère canadien-français. $95,000 d'affaires. Ameublement moderne. $26,800 y compris maison moderne: 5 pièces.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques rapport d'impôt.

Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
22-132-22C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

St-Boniface — Duplex: 4 et 4. $23,800. Age: 8 ans. Entrée privée. Chauffage à l'huile: eau chaude. Revenu mensuel: $95.00. Comptant requis: substantiel.

St-Boniface — Rue Ritchot. $6,800. Bungalow: 4 pièces. Chauffage: huile. A termes.

Norwood — Près Holy Cross. $12,500. Maison: 8 pièces, 3 chambres à coucher. A termes.

St-Boniface — Duplex en stuc. 9 pièces. 11 ans. Chauffage: huile. Garage double. Revenu mensuel: $150. 4 pièces pour propriétaire. A termes.

St-Vital — Près école Ste-Marie. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. A termes.

Norwood — Près Précieux-Sang. $17,500. Maison de famille. 8 chambre à coucher. Chauffage: huile. Comptant requis: $5,000.

Norwood — Près chemin Ste-Marie. Prix: $11,000. Bungalow en stuc: 5½ pièces. Cave à la grandeur. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: $3,800. Balance: $75 par mois.

Norwood — Près Précieux-Sang. $13,000. Maison de famille: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Salon: 12' x 26'. Cave à la grandeur. Chauffage automatique. Comptant requis: $3,000. Balance à termes.

N. Bernier, 584, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285
Jos. Carrière, 236, rue Kitson CEdar 3-5388
22-131-22C.

$205,500 à des orchestres canadiens

OTTAWA — Le Conseil des Arts du Canada annonce qu'il vient d'octroyer une somme totale de $205,500 à neuf orchestres canadiens.

Voici quels sont ces orchestres et le montant que chacun a reçu: Montréal, $30,000; Toronto, $30,000; Halifax, $27,000; Winnipeg, $25,000; Vancouver, $25,000; Québec, $25,000; Victoria, $12,500; Calgary et Edmonton, $31,000.

Les prêtres noirs aux Etats-Unis

NEW YORK (CCC) — Douze prêtres noirs ont reçu l'ordination sacerdotale aux Etats-Unis depuis le début de l'année 1960. Onze d'entre eux sont membres du clergé régulier, tandis que le douzième appartient au clergé séculier. Quatre de ces nouveaux prêtres sont nés en dehors de l'Eglise catholique. Les prêtres noirs des Etats-Unis sont actuellement au nombre de 111, dont 36 prêtres séculiers et 75 prêtres religieux.

M. Séraphin Péalapra est décédé à 89 ans

M. Séraphin Péalapra, qui vécut à Lebret, Sask., pendant plus de 60 ans, est décédé mercredi soir à 7 h. 15 à l'hospice Taché, à l'âge de 89 ans. Il s'éteignit paisiblement, gardant sa pleine connaissance jusqu'à la fin. Le service aura lieu à Lebret, et la dépouille mortelle sera inhumée dans le lot de famille, dans le cimetière local.

Il était le dernier survivant d'une famille très connue dans la Vallée de Qu'appelle. Il y a plusieurs années, les Péalapra léguaient leur ferme aux Oblats du Scolasticat du Sacré-Coeur, dont leur frère, Louis, fut quelque temps supérieur. Henri, Adrien, Victorin, Séraphin et Marie vécurent ainsi pendant longtemps en compagnie des Pères et Frères Oblats qui s'occupent de la "Ferme St-Louis" (nom donné en l'honneur du Père Louis Péalapra).

Tous les Oblats qui ont connu et tant estimé ces bienfaiteurs se feront un devoir de prier pour le repos de l'âme de Séraphin et de ses frères et soeur.

Cours pour les journalistes des hebdomadaires de langue française

MONTREAL — Un stage d'études en journalisme aura lieu à l'Université de Montréal les 8, 9 et 10 septembre. Il s'agit du quatrième et dernier stage du premier cycle de cours organisés par l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada, en collaboration avec l'Extension de l'enseignement de l'Université de Montréal.

Cette année, les cours porteront sur trois groupes de sujets: questions politiques, questions journalistiques et le Québec.

Le jeudi, sous la rubrique: questions politiques, M. Jean-Charles Bonenfant, bibliothécaire de la Législature de la province de Québec et professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval, parlera des régimes politiques et de l'histoire du fédéralisme.

Le même jour, M. André Patry, assistant-professeur au département des sciences politiques de la Faculté des sciences de l'Université de Montréal, traitera de l'esprit du pacte confédératif, ainsi que du Canada et de la vie internationale.

Le soir, M. Yves Michaud, directeur du "Clairon maskoutain" de St-Hyacinthe, étudiera les problèmes et les perspectives d'avenir de la presse fédérale.

Le vendredi, les questions journalistiques seront à l'ordre du jour. M. Jean-Louis Gagnon, chef de la rédaction à "La Presse", énoncera les conditions économiques, politiques et psychologiques nécessaires à la liberté de la presse.

L'importance de la vie économique sera étudiée par M. Jacques Parizeau, professeur agrégé à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

Des travaux pratiques auront lieu dans l'après-midi et, le soir, il sera question du français écrit des journalistes. Les titulaires de ce cours seront le professeur Jean-Paul Vinay, de l'Université de Montréal, M. Marcel Paré, vice-président de Publicité des Services, et Me Raymond Grenier, journaliste à "La Presse".

Le samedi, journée du Québec, débutera par un cours de M. Léon Lortie, directeur de l'extension de l'enseignement de l'Université de Montréal, sur l'apport du Québec à la vie canadienne.

Ensuite, M. Gilles Hénault, responsable des pages littéraires et artistiques du "Devoir", parlera de la vie intellectuelle.

Suivra une étude sur les sentiments religieux par le R. P. Régis, O.P., doyen de la faculté de philosophie de l'Université de Montréal, et la journée se terminera par un cours sur les systèmes scolaires, par M. Louis-Philippe Audet, directeur des études au ministère du Bien-être social de la province de Québec.

Ces cours sont destinés au personnel des journaux membres de l'Association des Hebdomadaires, dont fait partie **La Liberté et le Patriote**. Ils sont organisés par MM. Aimé Gagné, administrateur honoraire à vie de l'Association, Raymond Douville, sous-secrétaire de la province, et Y. Michaud, directeur du "Clairon maskoutain", en collaboration avec M. Léon Lortie, directeur de l'extension de l'enseignement de l'Université de Montréal.

Meilleur service dentaire pour les petits salariés

De plus en plus, les Manitobains, et surtout ceux de la classe des petits salariés, reçoivent un meilleur service dentaire qui sera amélioré encore plus, dès que les premiers gradués du collège dentaire commenceront l'exercice de leur profession.

Le vendredi 26 août, l'hon. George Johnson, ministre de la Santé et du Bien-être public, a dit qu'une action conjointe des dentistes du Manitoba et du gouvernement provincial offrira un programme de soins dentaires plus large et plus accessible à tous les résidants de la province.

Ce programme comprend les services suivants: 1) Une clinique dentaire économique; 2) Un programme de soins médicaux; 3) Service dentaire avec heures supplémentaires; 4) Travail dentaire gratuit dans les hôpitaux enseignants; 5) Collège dentaire.

La clinique dentaire économique fut organisée récemment par l'Association dentaire du Manitoba qui finance ce bureau et pourvoit au personnel. Un conseil d'administration, formé de dentistes et de représentants "laïcs" choisis par le ministre de la Santé, dirige la clinique. Cette clinique est spécialement destinée à fournir des râteliers à très bas prix aux gens de faibles revenus. Dès les premiers jours, 75 dentures furent fournies à $85 chacune.

Le nouveau programme de soins médicaux inclut une section de services dentaires pour les personnes possédant des cartes de l'Allocation sociale de soins médicaux. Ces personnes et leurs familles ont droit à un service dentaire complet, y compris dentures, sans aucun déboursement. La province paye ces services en coopération avec l'Association dentaire.

Les possesseurs de ces cartes peuvent aller chez le dentiste de leur choix, n'importe où dans la province, faisant leur rendez-vous comme tout autre patient. L'Association dentaire a organisé un service spécial à des heures supplémentaires pour les gens qui se réveillent au milieu de la nuit avec un mal de dents très aigu. En appelant leur propre dentiste ou le registre des docteurs et gardes-malades, ils peuvent s'arranger pour rencontrer un dentiste à son bureau immédiatement. Les dentistes sont prêts à répondre à ces appels, à tour de rôle.

En même temps, les nécessiteux ont reçu beaucoup plus d'attention des hôpitaux enseignants du Grand-Winnipeg. Ce travail est fait gratuitement.

Le collège dentaire, vieux de deux ans, n'a pas encore apporté d'aide considérable. Il offre un cours de 4 ans et les premiers finissants sortiront, prêts à exercer leur métier en juin 1962. Dix-huit de ces étudiants se préparent à faire leur troisième année d'étude, 22 entrent en deuxième année et 24 ont montré leur intention de s'enrôler cet automne. Le collège restreint le nombre d'élèves à 30 dans chaque année du cours.

Les conclusions du 4e Congrès international catholique de Migrations

OTTAWA (CCC) — Le quatrième congrès de la Commission internationale catholique pour les migrations, qui s'est tenu à Ottawa du 21 au 25 août, et dont le thème était: "L'intégration des immigrants catholiques", a adopté lors de la séance de clôture neuf résolutions.

Les résolutions soulignent les devoirs de chaque catholique envers les immigrants nouvellement arrivés et déclarent que tout catholique doit avoir un souci direct des besoins essentiels de l'immigrant. Tout catholique doit réserver aux immigrants un accueil sympathique et susciter des initiatives individuelles ou collectives en vue de répondre à leurs besoins. Il doit également informer l'immigrant des us et coutumes du pays d'accueil et l'aider à acquérir rapidement une bonne connaissance de la langue de son adoption.

Résultats des examens de musique au Sacré-Coeur

Voici le résultat des examens de musique subis par les élèves du département musical de l'école du Sacré-Coeur durant l'année 1959-1960:

A l'Université de Manitoba

PIANO

Grade X — Distinction: Lucille LaFlèche.

Grade VIII — Grande distinction: Lucille Patenaude, Jacqueline Williams.

Grade VII — Distinction: Lise Jutras, Huguette Desrosiers.

Grade VI — Grande distinction: Carole Vivian. Succès: Denise Desautels.

Grade V — Grande distinction: Daiva Matulionis.

Grade IV — Distinction: Judith Pazdor.

Grade III — Distinction: Jeannette LaFlèche, Judith Mulvihill.

Grade I — Grande distinction: Marie Landry.

THEORIE

Grade VII — Histoire — Succès: Lucille LaFlèche, Colette Jutras.

Grade VII — Contrepoint — Succès: Lina Thielmann.

Grade V — Harmonie — Distinction: Lucille Patenaude.

Grade IV — Théorie — Très grande distinction: Denise Desautels. Grande distinction: Gwen Thompson, Lucille Patenaude. Succès: Lise Jutras.

Grade III — Théorie — Très grande distinction: Denise Desautels. Grande distinction: Carole Vivian.

Grade II — Théorie — Très grande distinction: Daiva Matulionis.

Grade I — Théorie — Très grande distinction: Donna Iafolla, Judith Pazdor, Paulette Desaulniers, Cécile Roy.

Conservatoire Royale de Toronto

Grade V — Analyse musicale, Harmonie et Contrepoint — Distinction: Thérèse Joyal.

Grade V — Histoire — Succès: Janet Loudon.

Grade IV — Contrepoint — Grande distinction: Gwen Thompson.

Grade IV — Harmonie — Distinction: Gwen Thompson.

Félicitations à toutes, spécialement à Donna Iafolla et Judith Pazdor qui ont obtenu la note de 100 pour cent pour l'examen de théorie du grade I.

Combattez courageusement; une mauvaise habitude n'est surmontée que par une habitude contraire. — IMITATION.

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
455, Louis-Riel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
20-55-T.F.

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrifaction — Réparation de pneus

À VENDRE
AUTOBUS SCOLAIRE
MERCURY 1959
36 passagers
Pleinement équipé selon les exigences de la province du Manitoba.
Milles parcourus: 10,000
Une bonne aubaine!
Téléphonez à
MARCEL RAJOTTE
ALpine 3-1825
de 6 h. p.m. à 7 h. 30 p.m.

Plusieurs lots à vendre dans Parc Windsor à l'est de l'école Béliveau.
Prêts à construire. Pour information s'adresser à
HENRI D'ESCHAMBAULT LIMITEE,
136, avenue Provencher, St-Boniface Téléphone: CHapel 7-1137

Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Nous offrons tous les jours d'excellents repas à des prix populaires
— Nos spécialités —
Côtelettes de porc rôties au feu, dîners au poulet, rôti de boeuf au jus avec légumes
Soupe aux pois à la canadienne
Restaurant JOE & GERRY
Angle des rues Higgins et Austin, Winnipeg
vis-à-vis la gare du Pacifique Canadien
Téléphone: WHitehall 3-4039

FOURNAISES



Silver Line
au gaz et à l'huile
fabriquées à Winnipeg
Installation complète
Prix à partir de
$359.00
Installation de réservoirs à eau chaude BEL-AIR — d'incinérateurs à gaz, etc.
SOYEZ MODERNES CHAUFFEZ-VOUS AU GAZ
Service rapide
GARANTIE
Veuillez consulter
MODERN HEATING & APPLIANCES LTD.
M. JOSEPH ASSELIN, gérant
TELEPHONE: CHapel 7-4460
180, AVENUE PROVENCHER ST-BONIFACE
Si vous n'achetez pas de MODERN HEATING, vous payez trop cher.
"ACHETEZ DES PRODUITS CANADIENS DONNEZ DU TRAVAIL AUX CANADIENS"